

VINCENTIANA

48^e ANNÉE • N. 4-5

JUILLET-OCTOBRE 2004



*XI^e Assemblée Générale
de la Congrégation de la Mission*

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE

**XL^e Assemblée Générale
de la Congrégation de la Mission**

**“Notre identité videntienne aujourd’hui,
à la lumière des Constitutions :
évaluation et défis”**

Rome, du 5 au 29 juillet 2004

**CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE**

CONGRÉGATION DE LA MISSION
XL^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 2004

Participants

ID	NOM	PRÉNOM	PROVINCE
1	MALONEY	Robert P.	CURIE GÉNÉRALE
2	FERNÁNDEZ MENDOZA	Ignacio	CURIE GÉNÉRALE
3	BIELER	E. Víctor	CURIE GÉNÉRALE
4	UBILLÚS LAMADRID	José Antonio	CURIE GÉNÉRALE
5	KAPUŚCIAK	Józef	CURIE GÉNÉRALE
6	NIETO VARAS	José María	CURIE GÉNÉRALE
7	BAUER III	Elmer	CURIE GÉNÉRALE
8	DELAGOZA	Rolando	CURIE GÉNÉRALE
9	RAMAROSON	Benjamin M. B.	MADAGASCAR
10	BENOLO	François	MADAGASCAR
11	MARKOS	Gebremedhin	ÉTHIOPIE
12	HAGOS	Hayish F.	ÉTHIOPIE
13	IYOLO IYOMBE	Dominique	CONGO
14	MANGULU MOBONDA	Jean-Pierre	CONGO
15	ZERACRISTOS	Yosief	S. JUSTIN (ÉRYTHRÉE)
16	BERHANEMESKEL	Keflemariam	S. JUSTIN (ÉRYTHRÉE)
17	PEDROZA PÉREZ	Jorge	MOZAMBIQUE
18	AZEVEDO FERNANDES	José Luis	MOZAMBIQUE
19	NGOKA	Michael	NIGERIA
20	NJOKU	Timothy	NIGERIA
21	BURBANO PORTILLA	Edmundo W.	ÉQUATEUR
22	REYES SÁNCHEZ	Max	ÉQUATEUR
23	GAY	Gregory	AMÉRIQUE CENTRALE
24	LAZO RODRÍGUEZ	José Edilberto	AMÉRIQUE CENTRALE
25	BOKALIC	Vicente	ARGENTINE
26	DUARTE ALONSO	Pedro Juan	ARGENTINE
27	CHAVES SANTOS DOS	Eli	BRÉSIL - RIO
28	SOARES JUARES	Carlos	BRÉSIL - RIO
29	VALENGA	Simão	BRÉSIL - CURITIBA
30	WISNIEWSKI	Eugênio	BRÉSIL - CURITIBA
31	BARBOSA DOS SANTOS	Fernando	BRÉSIL - FORTALEZA

ID	NOM	PRÉNOM	PROVINCE
32	SOUSA SANTOS	Adriano	BRÉSIL - FORTALEZA
33	DE LA RIVERA ROJAS	Carlos P.	CHILI
34	MACÍAS FERNÁNDEZ	Luis Fernando	CHILI
35	NARANJO SALAZAR	Gabriel	COLOMBIE
36	CERQUERA TRUJILLO	Juan Carlos	COLOMBIE
37	SARMIENTO FRANCO	David	COLOMBIE
38	CASTILLO ÁLVAREZ	Gerardo	COSTA RICA
39	PÉREZ HERNÁNDEZ	Javier	COSTA RICA
40	MORO GONZÁLEZ	Justo	CUBA
41	LUSARRETA INDURAIN	Jesús María	CUBA
42	ARREOLA MARTÍNEZ	Luis	MEXIQUE
43	BECERRA VÁZQUEZ	Alfredo	MEXIQUE
44	BERRADE URRALBURU	Alfonso	PÉROU
45	GAMERO TORRES	Javier Walter	PÉROU
46	BURGOS BRISMAN	Faustino	PORTO RICO
47	OLIVERAS ADORNO	Evaristo	PORTO RICO
48	SWIFT	James E.	USA - MIDWEST
49	RYBOLT	John	USA - MIDWEST
50	VAN DORPE	Raymond	USA - MIDWEST
51	McKENNA	Thomas F.	USA - EASTERN
52	GRIFFIN	Patrick	USA - EASTERN
53	GUERRA GONZÁLEZ	Alcibiades I.	USA - EASTERN
54	SLEDZIONA	John	USA - NEW ENGLAND
55	KUZIA	Anthony	USA - NEW ENGLAND
56	BORLIK	Daniel	USA - SOUTHERN
57	STEHLIK	Thomas	USA - SOUTHERN
58	BELLISARIO	Andrew	USA - WESTERN
59	QUINN	Bernard	USA - WESTERN
60	SOLÁS SÁNCHEZ	Francisco	VENEZUELA
61	RODRÍGUEZ RODRÍGUEZ	Francisco de Paula	VENEZUELA
62	AIKARA ABRAHAM	Jose	INDE - SUD
63	THOTTAMKARA	Varghese	INDE - SUD
64	KALLAMAKAL	Mathew	INDE - NORD
65	KAYYALAKAM	Joseph Chacko	INDE - NORD
66	SAD BUDIANTO	Antonius	INDONÉSIE
67	HANDOKO	Petrus Maria	INDONÉSIE
68	ABBOUD	Antoine	ORIENT
69	HADDAD	Ziad	ORIENT
70	MANIMTIM	Marcelo	PHILIPPINES

ID	NOMS	PRÉNOM	PROVINCE
71	ESCUREL	Henry	PHILIPPINES
72	WANG	John	CHINE
73	PAN	Charles	CHINE
74	SCHINDLER	Eugen	AUTRICHE
75	JERNEJ	Alexander	AUTRICHE
76	ROCHE	Paul Christopher	STS CYRILLE & MÉTHODE
77	WYSZYŃSKI	Tadeusz	STS CYRILLE & MÉTHODE
78	CORNÉE	Pierre	FRANCE - PARIS
79	TRAN CONG DU	Gérard	FRANCE - PARIS
80	SCHOEPFER	Bernard	FRANCE - PARIS
81	BOUCHET	Yves	FRANCE - TOULOUSE
82	MASSARINI	Bernard	FRANCE - TOULOUSE
83	ENSCH	Norbert	ALLEMAGNE
84	RADINA	Hans-Georg	ALLEMAGNE
85	O'SHEA	Kevin	IRLANDE
86	McCULLAGH	Michael	IRLANDE
87	MARTÍNEZ MUEDRA	José-Vicente	ESPAGNE - BARCELONE
88	ALAGARDA NÁCHER	Enrique	ESPAGNE - BARCELONE
89	DELGADO RUBIO	Corpus Juan	ESPAGNE - SARAGOSSE
90	AZCÁRATE GORRI	Santiago	ESPAGNE - SARAGOSSE
91	DOMÍNGUEZ GARATACHEA	Pablo	ESPAGNE - SARAGOSSE
92	GONZÁLEZ HERNANDO	Joaquín	ESPAGNE - MADRID
93	ÁLVAREZ MUNGUÍA	Francisco Javier	ESPAGNE - MADRID
94	CASADO CASADO	Fernando	ESPAGNE - MADRID
95	OTERO FROUFE	Antonio	ESPAGNE - SALAMANQUE
96	VILLAR SUÁREZ	José Manuel	ESPAGNE - SALAMANQUE
97	LÓPEZ GARCÍA	José Eugenio	ESPAGNE - SALAMANQUE
98	GROETELAARS	Victor M.	HOLLANDE
99	VAN KNIPPENBERG	Mathijs P. J.	HOLLANDE
100	LUCYSZYN	Józef	HONGRIE
101	KUNAY	Viktor	HONGRIE
102	FALCO	Biagio	ITALIE - NAPOLI
103	CACCETTA	Antonio	ITALIE - NAPOLI
104	PASSERINI	Giancarlo	ITALIE - ROMA
105	ALBANESI	Nicola	ITALIE - ROMA
106	ANTONELLO	Erminio	ITALIE - TORINO
107	TURATI	Giuseppe	ITALIE - TORINO
108	ALVES GONÇALVES	José Augusto	PORTUGAL
109	REIS FERNANDES	Gonçalo	PORTUGAL

ID	NOMS	PRÉNOM	PROVINCE
110	ZAKRĘTA	Arkadiusz	POLOGNE
111	BOMBA	Władysław	POLOGNE
112	BANKA	Kryspin	POLOGNE
113	STELMACH	Kazimierz	POLOGNE
114	SIEŃCZAK	Bronisław	POLOGNE
115	ZONTÁK	Stanislav	SLOVAQUIE
116	NOGA	Jozef	SLOVAQUIE
117	GAJSEK	Alojz	SLOVENIE
118	LETONJA	Franc	SLOVENIE
119	COONEY	Gregory	AUSTRALIE
120	McNAMARA	Laurence	AUSTRALIE
121	ROMO MARTÍN	Benjamín	CURIE GÉNÉRALE (Invité)
122	GINETE	Manuel	PHILIPPINES (Faciliteur)

Sommaire

Participants	229
Message du Saint-Père au nouveau Supérieur Général et à la XL ^e Assemblée Générale	233
Le nouveau Supérieur Général et le nouveau Conseil Général	235

Quelques homélies

Homélie du P. Robert P. Maloney, C.M., pour l'ouverture de la XL ^e Assemblée Générale. <i>Lectures : Osée 2,16-18, 21-22 ; Matthieu</i> <i>9,18-26. Rome, 5.VII.2004</i>	241
Homélie du P. G. Gregory Gay, C.M., pour la Messe avec le nouveau Conseil Général. <i>Lectures : Jérémie 7,1-11 ; Matthieu 13,24-30.</i> <i>Rome, 24.VII.2004</i>	243
Homélie du P. G. Gregory Gay, C.M., Supérieur Général, pour la clôture de la XL ^e Assemblée Générale. <i>Lectures : Jérémie 18,1-6 ;</i> <i>Jean 11,19-27. Rome, 29.VII.2004.</i>	245

Rapports à la XL^e Assemblée Générale

Travail accompli par la Commission Préparatoire pour la XL ^e Assem- blée Générale (2004) (<i>M. Ginete</i>)	249
Volez ! Jetant un regard en arrière et regardant vers l'avant, en 2004. <i>Rapport du Supérieur Général à la XL^e Assemblée Générale sur</i> <i>l'état de la C.M. Rome, 6.VII.2004 (R. P. Maloney).</i>	254
Derrière les chiffres il y a la vie : quelques-uns sur la réalité de la Congrégation de la Mission (<i>J. M. Nieto</i>)	272
Nouvelles Missions Internationales (<i>V. Bieler</i>)	285
Le rôle du Supérieur Général (<i>R. P. Maloney</i>)	288
L'office du Vicaire Général (<i>I. Fernández Mendoza</i>)	293
Mon expérience d'Assistant Général (<i>J. A. Ubillús</i>)	297
Tâches des Assistants Généraux (<i>J. Kapuściak</i>)	301
Services du Procureur Général aux Confrères et aux Provinces (<i>R. DelaGoza</i>)	310
Des modèles pour notre vocation vincentienne : les causes en cours (<i>R. D'Amico</i>)	317

La C.M. et la Famille Vincentienne (<i>B. Romo</i>)	326
Présentation du CIF à l'Assemblée Générale (<i>H. O'Donnell</i>)	337
Le projet d'histoire vincentienne. Avancée du rapport (<i>J. Rybolt</i>)	341
<i>Nuntia et Vincentiana</i> (<i>O. Escobar</i>).	344

Décisions de la XL^e Assemblée Générale

Postulats présentés à la XL ^e Assemblée Générale (2004)	351
Décrets approuvés et confirmés par la XL ^e Assemblée Générale (2004)	358
Document final. Notre identité vincentienne aujourd'hui, à la lumière des Constitutions : évaluation et défis	361

Message du Saint-Père au nouveau Supérieur Général et à la XL^e Assemblée Générale

**Au très Révérend Père G. Gregory Gay,
Supérieur Général de la Congrégation de la Mission**

Dans l'affection du Seigneur, permettez-moi de vous féliciter pour votre récente élection. Je souhaite également partager mes vœux avec tous les membres de la Congrégation de la Mission réunis à Rome à l'occasion de votre 40^{ème} Assemblée Générale, des 5 au 29 juillet. Fidèles à l'inspiration de votre fondateur, vous avez choisi pour thème : « *Notre identité vincentienne aujourd'hui, après avoir vécu pendant 20 ans les nouvelles Constitutions : Évaluation et trois défis pour l'avenir* ». Alors que vous relisez vos activités apostoliques et votre vie communautaire à la lumière de votre charisme vincentien, j'invoque sur vous tous les dons du Saint-Esprit, qu'il vous aide à discerner le chemin sur lequel Dieu vous appelle.

Répondant généreusement aux besoins de l'Église de son temps, saint Vincent de Paul a fait de l'évangélisation des pauvres et de la formation du clergé le point d'orgue de votre Congrégation. Grandissant en nombre et vous répandant dans le monde, votre apostolat a bien naturellement revêtu de nouvelles formes, mais toujours centrés sur ces deux fondements. Votre fondateur était profondément convaincu du caractère fructueux de la Charité divine (*Vita Consecrata*, 75) et encouragea tous ses enfants spirituels à voir, aimer et servir le Christ dans le pauvre. J'ai confiance que, demeurant fidèles à la vision de saint Vincent de Paul, vous serez à même de former laïcs et clercs à la tâche d'annoncer l'Évangile aujourd'hui.

« Contempler le visage du Christ, repartir de Lui, témoigner de son amour » (Instruction, *Repartir du Christ : un engagement renouvelé à la vie consacrée au troisième millénaire*, 19). Mes frères, je vous presse de prendre ces mots à cœur, alors que vous préparez l'avenir. Rappelez-vous que toute activité apostolique trouve son efficacité dans une relation personnelle et intime avec le Christ. Plus vous puiserez aux sources de la vie chrétienne et de la sainteté en vous engageant plus profondément dans la vie de prière, plus vous vous configurerez à Lui que vous servez. Le cœur ouvert à l'amour de Dieu,

vous pourrez être des témoins visibles dans un monde criant sa faim de guérison que Dieu seul peut assouvir.

« Apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres » (Lc 4,18), quatre siècles après votre fondation, demeure une urgence. Non seulement des millions de gens à travers le monde manquent cruellement du minimum vital, mais le monde moderne souffre lui aussi de bien d'autres formes de pauvreté (*Sollicitudo Rei Socialis*, 15). Votre Congrégation est appelée à explorer de nouvelles manières de diffuser le message libérateur des Évangiles à nos frères et sœurs souffrants. Soyez assurés du soutien de mes prières alors que vous tâchez de répondre généreusement à ces défis.

De nombreuses générations de prêtres ont des raisons de remercier votre Congrégation pour la formation qu'ils ont reçue de vos mains. L'importance que revêt cet apostolat n'est pas exagérée. En conséquence il est nécessaire d'y affecter des prêtres exemplaires : des prêtres humainement et spirituellement équilibrés, avec une expérience pastorale, des compétences professionnelles, capables de travailler avec d'autres (*Pastores Dabo Vobis*, 66).

Beaucoup de vincentiens, remplis de ces nobles qualités, se sont dévoués à la formation des prêtres dans le passé. Je vous encourage à continuer cette mission vitale dans les années à venir.

Mes biens chers frères, non seulement votre contribution fut grande dans l'Église ces quatre derniers siècles, et elle vous en est reconnaissante, mais « vous avez à construire une grande histoire » (*Vita Consecrata*, 110). Alors que vous cherchez comment vivre au mieux le charisme vincentien, mon message est le suivant : « *Duc in altum ! Allez au large* » (Lc 5,4). N'ayez pas peur de vous aventurer et de jeter vos filets. Le Seigneur sera votre guide !

Recommandant vos délibérations à l'intercession de saint Vincent de Paul et à la sollicitude maternelle de Notre Dame de la Médaille Miraculeuse, je prie l'Esprit de sagesse d'éclairer et de guider votre Assemblée, et j'envoie à tous les membres de votre Congrégation, du fond du cœur, ma Bénédiction.

Castel Gandolfo, 18 juillet 2004.



Joannes Paulus II

Le nouveau Supérieur Général et le nouveau Conseil Général

Tout de suite après l'élection du Supérieur Général et des Assistants généraux, Celestino Fernández réalisa une brève interview qui a été publiée dans les Chroniques qu'il préparait et qui furent publiées opportunément sur notre site Web. Nous nous permettons de transcrire cette interview dans ce numéro spécial de *Vincentiana* consacré à la XL^e Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission.

1. G. Gregory Gay, élu le 15.VII. 2004 24^{ème} Supérieur Général

– *Donnez-nous quelques renseignements vous concernant.*

– Je suis né en 1953 dans une ville appelée Baltimore, dans le Maryland. Je suis le deuxième d'une fratrie de dix ; mes parents vivent encore. Mon lien avec la Congrégation de la Mission est venu d'un de mes oncles qui était Lazariste et travaillait en République de Panamá. Quand j'étais jeune, il me racontait ses expériences missionnaires et de là est née ma vocation. J'ai été ordonné en 1980. J'ai travaillé quatre années dans la Formation, en Philosophie, en même temps, j'ai été professeur à l'Université de Niagara. En 1985, je suis parti au Panamá et j'ai travaillé au sein d'une Paroisse missionnaire ; ensuite, j'ai travaillé comme professeur de Philosophie, de Théologie et comme formateur au Séminaire Interne. J'ai aussi travaillé sur une autre paroisse missionnaire. J'ai été coordinateur de la Mission de la Province de Philadelphie au Panamá. En février 2000, j'ai été nommé Visiteur de la Province d'Amérique Centrale. Il y a peu de temps, j'ai été renommé pour un nouveau mandat de quatre ans. Voilà où j'en suis.

– *Cela vous a-t-il coûté de répondre « oui » quand le modérateur vous a demandé si vous acceptiez le scrutin ?*

– Oui, cela m'a coûté. Même si je m'étais un peu préparé. Cela m'a coûté parce que le Père Maloney a placé très haut la barre. Mais, j'aime la Congrégation et je suis disposé à ce que Dieu voudra de moi.

– *Avez-vous peur du travail et de la responsabilité de ce nouveau service ?*

– Il n'y a que quelques minutes que ce nouveau service vient de m'être confié. Je connais, par expérience, les défis que doit relever un

Visiteur ; il faudra les multiplier par plus de 50 Provinces, plus les Filles de la Charité et la Famille Vincentienne.

– *Quels sont vos trois principaux souhaits pour la Congrégation de la Mission ?*

– Le zèle missionnaire ; approfondir et resserrer les liens non seulement au niveau local, mais aussi provincial et inter-provincial ; enfin, que notre esprit d'oraison attire beaucoup de jeunes dans la Congrégation.

– *Le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission est aussi le Supérieur Général des Filles de la Charité. Quel message voudriez-vous leur adresser ?*

– Je vais commencer par une anecdote. J'ai commencé, quand j'étais jeune missionnaire, comme aumônier des Filles de la Charité. Je rends grâce au Seigneur pour les exemples de prière, d'humilité et de service que ces Sœurs m'ont donnés. Depuis lors, j'ai toujours eu un attachement particulier pour les Filles de la Charité. J'espère que tous, membres de la Congrégation de la Mission et Filles de la Charité, nous pourrions travailler ensemble et de manière efficace pour le bien des pauvres, nos Seigneurs et nos Maîtres.

– *Et en ce qui concerne la Famille Vincentienne au sens le plus large ?*

– Ce qui m'a donné beaucoup d'espérance ces dernières années, c'est la renaissance du laïcat vincentien. Jusqu'à il y a quelques minutes, j'étais le Directeur National des JMV au Guatemala. Je suis venu à cette Assemblée dans le but de faire tout mon possible pour réaffirmer notre travail en collaboration avec les laïcs et, en même temps, promouvoir leur formation.

– *Comment vous sentez-vous à présent ?*

– Je suis calme et plein de joie, je me sens aimé et soutenu par les confrères. Nous formons une belle Congrégation.

2. Józef Kapuściak, C.M., élu Vicaire général le 19.VII.2004 (Assistant réélu)

– *Racontez-nous un peu votre vie.*

– Je suis né le 25 novembre 1950 à Podwilk, au sud de la Pologne et je suis le cinquième enfant, mes parents étaient des paysans simples et très religieux. J'ai passé mon enfance à la campagne, fréquenté l'école et gardé les troupeaux de vaches et de brebis. À 18 ans, je suis entré dans la Congrégation de la Mission, à la suite de deux de mes frères qui en étaient déjà membres. J'ai fait le Séminaire Interne (1968-1969) et les études de Philosophie et de Théologie à Cracovie de 1969 à 1975. J'ai été ordonné en 1975 et, j'ai travaillé deux années (1975-1977) dans la pastorale des jeunes, au sein d'une grande pa-

roisse. Au cours des années 1977-1981, j'ai fait des études supérieures à l'Université Pontificale Grégorienne, études achevées par un Doctorat en Spiritualité. De retour en Pologne, j'ai toujours travaillé dans la formation : j'ai été Directeur de notre Grand Séminaire à Cracovie, Recteur du Grand Séminaire de Gdansk, Supérieur et Recteur de l'Institut Théologique des Lazaristes à Cracovie. En 1998, j'ai été élu Assistant général de la Congrégation de la Mission, c'est le service que j'ai accompli ces six dernières années.

– *Quels sont, à votre avis, les trois problèmes les plus importants de Congrégation de la Mission à l'heure actuelle ?*

– La formation initiale et permanente des confrères, surtout dans les Provinces jeunes où le nombre des vocations est élevé, et la formation des formateurs ; la fidélité à notre charisme c'est-à-dire la visibilité de notre identité vincentienne ; le manque de vocations et le vieillissement des confrères dans les Provinces d'Europe Occidentale et les États-Unis.

– *La Congrégation de la Mission a-t-elle quelque chose d'important à dire au monde d'aujourd'hui ?*

– Je pense que oui. Mon souhait est que la Congrégation de la Mission sache montrer au monde que l'option préférentielle pour les pauvres, prônée par l'Église, n'est pas qu'un beau slogan, mais aussi une réalité.

3. José Antonio Ubillús, réélu Assistant général le 20.VII.2004

– *Racontez-nous un peu votre vie.*

– Je suis né à Olmos, Lambayeque au Pérou, le 30 juin 1942. J'ai fait mes études primaires et secondaires au Collège 'Manuel Pardo' de Chiclayo qui était tenu par les Lazaristes. J'ai été incorporé à la Congrégation le 15 février 1969, et j'ai été ordonné prêtre le 27 décembre de cette même année. J'ai fait les études de Philosophie au Séminaire Conciliaire « Santo Toribio de Mogrovejo » de Lima, et la Théologie à la Faculté de Théologie Pontificale et Civile de Lima. J'ai poursuivi mes études à Rome, à l'Université Grégorienne et les ai achevées avec un Doctorat en Théologie, en 1973. J'ai été vicaire et curé en paroisse et aussi vicaire épiscopal. Je me suis occupé aussi de la pastorale des vocations et de la formation des nôtres, tout en étant professeur à l'Institut Supérieur d'Études Théologiques de Lima (1975-1978) et à l'Université Pontificale Catholique du Pérou (1974-1992). J'ai été aussi Visiteur de la Province du Pérou (1990-1998), Président de la Conférence des Religieux du Pérou (1990-1997), Secrétaire de la Commission Épiscopale de Pastorale Biblique, de la Catéchèse et de la Pastorale Indigène de la Conférence Épiscopale du

Pérou (1996-1998). Pendant les six dernières années, j'ai été Assistant général. J'accepte ce service de la Congrégation car j'ai ancré en moi l'option évangélique et vincentienne pour les pauvres.

4. José María Nieto Varas, élu Assistant général le 20.VII.2004

– *Racontez-nous un peu votre vie.*

– Je suis né le 18 juillet 1955, à Palencia, une ville du nord de l'Espagne. Je suis l'aîné de cinq frères que mes parents ont éduqué dans la foi chrétienne. Grâce à ma mère et aux Filles de la Charité, je suis rentré, à 10 ans, au petit Séminaire de la Congrégation de la Mission, à Tardajos (Burgos). Je suis entré au Séminaire Interne à Avila, le 11 septembre 1972. J'ai fait les études de Philosophie et de Théologie à Madrid et à Burgos, et j'ai été ordonné prêtre le 25 janvier 1981. Peu de temps après, j'ai été envoyé à Rome, où j'ai fait des études en Théologie Dogmatique (1981-1983). Pendant les dix années qui ont suivi, j'ai travaillé au Séminaire Interne d'Avila et, en même temps, j'ai fait partie de l'équipe de la Mission itinérante de la Province de Madrid. En tant que Lazariste, j'ai eu la joie de travailler en Espagne, au Honduras et à Puerto Rico. J'ai aussi eu la joie de participer comme invité à une Assemblée Générale des Filles de la Charité. J'ai été nommé Secrétaire Général de la Congrégation de la Mission en 1999, service que j'ai accompli jusqu'à présent. Au moment où j'accepte ce nouveau service, je veux rendre grâce à Dieu pour toutes les personnes qu'Il a mises sur mon chemin et je vous demande de prier pour moi pour que je sois un disciple fidèle de Jésus-Christ et de saint Vincent de Paul.

5. Gérard Du Tran Cong, élu Assistant Général le 20.VII.2004

– *Racontez-nous un peu votre vie.*

– Je suis né le 15 mai 1945, à Nam Dinh, au Nord du Vietnam. J'ai été ordonné prêtre le 4 juin 1974. Mes ministères ont été divers et variés : curé de la paroisse du Sacré Cœur de Dalat au Vietnam ; professeur de Théologie morale au Séminaire et pour des communautés religieuses ; Directeur Provincial des Filles de la Charité de la Province du Vietnam ; Directeur du Séminaire Interne ; Directeur des étudiants lazaristes du cycle de Philosophie. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. Je laisse de côté mes propres intérêts et j'accepte ce que la Congrégation me demande maintenant.

Vincentiana, juillet-octobre 2004

Quelques homélies

Homélie du P. Robert P. Maloney, C.M., pour l'ouverture de la XL^e Assemblée Générale

Lectures : Osée 2,16-18, 21-22 ; Matthieu 9,18-26

Rome, 5.VII.2004

Mes frères, nous commençons cette Assemblée en célébrant l'Eucharistie car nous croyons qu'elle est non seulement une réunion, mais aussi un moment où Dieu est présent parmi nous. Je vous encourage, aujourd'hui à croire profondément à la présence de Dieu, ici. Dieu vous aime personnellement — chaque membre de cette Assemblée — et par dessus tout, il aime la Congrégation de la Mission car il aime les amis des pauvres. Durant ces journées, laissez Dieu vous insuffler son Esprit, vous assurant ainsi de sa présence et de son amour.

Nos Constitutions nous disent (C. 135) que la première tâche d'une Assemblée générale est de promouvoir la vie spirituelle et la vitalité apostolique de la Congrégation. Et les lectures d'aujourd'hui justement, nous parlent d'une manière saisissante de la spiritualité et de la mission. Permettez-moi de vous dire seulement quelques mots sur chacune.

1. Spiritualité. Comme il serait bon de dire aux jeunes qui sont en recherche de leur vocation future : « La Congrégation de la Mission est un groupe d'hommes profondément spirituels. Pour eux, Jésus, l'Évangéliste des Pauvres, est radicalement le centre. Aussi, en marchant à sa suite, ils s'engagent à être profondément simples, humbles, doux, à avoir le sens du renoncement, à être brûlants de zèle ».

Effectivement, comme vous pouvez imaginer, durant mes années de Supérieur Général, j'ai connu, dans la Congrégation, beaucoup d'hommes de cette trempe. Leurs vies brillent comme les étoiles dans la nuit, et nous encouragent. Je rends grâce de les avoir connus. Aujourd'hui, dans la première lecture, le prophète Osée nous dit que le Seigneur souhaite que la Compagnie tout entière soit ainsi. Dans un des passages les plus tendres de l'Ancien Testament, parlant de la communauté d'Israël, Osée utilise une image explicitement sexuelle : « Je vais la séduire, la

conduire au désert et parler à son cœur ». Je vous presse d'écouter Dieu dire ces mots à chacun de nous pendant l'Assemblée. Nous commençons quatre longues, fatigantes semaines de travail en commun. Bien que nous vivions au cœur de Rome, ces semaines ne seront guère différentes de l'expérience de désert à laquelle Osée fait référence. Ces jours seront probablement secs et chauds. Quelques discussions pourront aussi être « sèches », et d'autres pourraient aussi être « chaudes ». Mais l'Assemblée vise à promouvoir notre spiritualité et celle de toute la Congrégation, aussi je vous encourage à faire de ces journées des journées spirituelles dans lesquelles vous prierez souvent et où vous permettrez au Seigneur de vous dire : « Je suis avec toi. Je t'aime profondément. Je t'épouse. Par toi, je veux dire au monde entier, spécialement aux pauvres, que mon amour pour eux est persévérant, absolument fidèle. Rien ne peut le vaincre ».

2. La seconde lecture est sur la mission. Remarquez que cette lecture est au chapitre 9 de Matthieu. Elle se situe juste avant le grand discours missionnaire que Jésus donne au commencement du chapitre dix. Ici, Jésus montre à ses disciples, dans l'action, ce que sa mission implique. Celle-ci implique encouragement, en prêchant la Bonne Nouvelle, en guérissant des blessures, en apportant espérance et vie aux autres. Donc Jésus dit à cette femme qui souffrait d'hémorragies depuis 12 ans : « Confiance, ma fille, ta foi t'a sauvée ! ». Et dans un miracle stupéfiant, il ressuscite la fille du chef de la Synagogue qui lui avait dit avec foi : « Viens lui imposer ta main et elle vivra ».

Remarquez le Jésus missionnaire. Il prêche un évangile d'espérance. Il encourage. Il est solidaire des plus faibles de la société. Il n'est découragé ni par la maladie, ni par la mort. En réalité, il nous dit que son amour brise les chaînes, ouvre les portes des prisons, rend la liberté aux captifs. Il change le cœur des pécheurs. À cause de l'amour de Jésus, ceux qui pleurent, rient ; ceux qui sont affligés se réjouissent ; ceux qui ont faim et soif de la justice sont rassasiés.

Cette Assemblée nous appelle à nous imprégner encore plus profondément du zèle missionnaire de Jésus, à être des hommes d'espérance et des prêcheurs d'espérance, à être des signes vivants de la Bonne Nouvelle car nous croyons nous-mêmes profondément à la Bonne Nouvelle.

Donc mes frères, nous commençons. Le Seigneur est ici avec nous et il nous appelle à approfondir notre spiritualité et notre mission dans la Congrégation. C'est notre objectif durant ces journées. Nous prions pour que l'Esprit du Seigneur descende sur nous dans cette Eucharistie, et comme nous mangeons la chair du Seigneur et buvons son sang, que sa propre spiritualité et son propre zèle missionnaire puissent remplir nos cœurs.

Vincentiana, juillet-octobre 2004

Homélie du P. G. Gregory Gay, C.M., pour la Messe avec le nouveau Conseil Général

Lectures : Jérémie 7,1-11 ; Matthieu 13,24-30

Rome, 24.VII.2004

J'ai une confession à vous faire : c'est la première homélie écrite que je fais depuis mon diaconat, il y a à peu près 25 ans. J'en comprends l'utilité, mais comme nous le savons, cela est quelque peu restrictif.

J'ai deux simples points et une conclusion à soumettre à notre réflexion à partir des lectures d'aujourd'hui.

À deux reprises dans le texte de Jérémie le Seigneur promet d'établir sa demeure au milieu de son peuple — et il dit plus particulièrement « à cet endroit » — une référence évidente au temple, mais pour nous... ?

Vincent affirme clairement que la demeure de Dieu est parmi les pauvres. « C'est parmi les pauvres », nous dit-il « que nous expérimentons la vraie religion » (cf. SV XII, 171). Parmi les pauvres nous sommes face à face avec le Dieu qui nous aime.

Nous faisons l'expérience de Dieu nous dit Jérémie, quand nous pratiquons la justice envers notre prochain. Ailleurs, dans les Écritures, Jésus nous définit clairement qui est notre prochain. Aujourd'hui, nous le comprenons mieux d'un point de vue collectif : justice pour les exclus, les marginaux, les nouveaux pauvres de notre temps.

Nous faisons l'expérience de Dieu quand nous « n'oppressons plus l'immigré ». Laissons ceux qui, vivant dans l'Hémisphère Nord, tiennent compte de cette Parole de Dieu proclamée par ses prophètes. La situation des migrants à travers le monde ne cesse d'empirer. Ils sont de ces pauvres que nous sommes appelés à accompagner d'une manière toute particulière de nos jours.

Nous faisons l'expérience de Dieu quand nous allons vers l'orphelin, vers la veuve, les abandonnés, les isolés et tous ceux dont on bafoue les droits à la dignité humaine.

Nous ne faisons pas l'expérience de Dieu quand nous condamnons à mort l'innocent, mais nous la faisons lorsque nous luttons

pour promouvoir et même exiger la paix auprès de nos Gouvernants, et plus particulièrement auprès de ceux qui, cherchant à promouvoir leurs propres intérêts, violent le droit à la souveraineté des autres.

L'Évangile d'aujourd'hui nous invite à vivre une telle expérience de Dieu au cœur du monde avec ce qu'il contient de bon et de mauvais. Nous avons besoin de nous assurer que dans notre vie de tous les jours, en dehors de notre identité vincentienne, nous sommes plongés dans un monde où 80% de la population est pauvre.

Nous pouvons avoir la tentation de fuir cette «réalité du monde», de nous éloigner de la condition des pauvres en vivant confortablement et souvent dans l'indifférence.

Frères et Sœurs, la Parole de Dieu — que Jésus incarne — nous invite à nous plonger dans le monde. Pour bien le faire — et ne pas nous satisfaire avec «les choses telles qu'elles sont» — nous sommes appelés à ouvrir nos cœurs à la puissance de sa Grâce. C'est l'amour de Dieu qui nous permet de vivre, de travailler et de lutter avec les pauvres.

L'amour de Dieu est d'abord un appel à une conversion personnelle et communautaire pour nous réengager chaque jour à Le servir en servant les pauvres.

Notre service ne peut être stimulé et poursuivi avec zèle qu'en laissant l'expérience de Dieu à travers les pauvres parler à nos cœurs et façonner nos vies. Cela demande que nous écoutions, que nous méditations, que nous contemplions, que nous prions seul et ensemble. La bonne graine a été semée. Favorisons ensemble sa croissance dans nos vies.

En tant que membres de la Famille Vincentienne élargie, fortifiés et nourris de l'Amour de Dieu dans l'Eucharistie que nous partageons, soyons courageux et plongeons-nous dans la vie des pauvres de notre monde avec amour, simplicité et humilité.

Homélie du P. G. Gregory Gay, C.M., Supérieur Général, pour la clôture de la XL^e Assemblée Générale

Lectures : Jérémie 18,1-6 ; Jean 11,19-27

Rome, 29.VII.2004

Chers frères,

Aujourd'hui, nous sommes réunis ici, pour clore la quarantième Assemblée générale de la Congrégation de la Mission.

La Parole de Dieu nous donne pour témoin Marthe. Très souvent, nous nous contentons de voir en cette femme une personne hyperactive, préoccupée par de multiples tâches, semblant peu attachée à la contemplation du Seigneur et de foi superficielle. Pourtant, selon l'Évangile que nous venons d'entendre, son attitude est tout autre.

Permettez-moi de relever quelques points de l'Évangile nous révélant pourquoi nous célébrons sainte Marthe aujourd'hui, et comment son exemple peut nous encourager alors que nous arrivons au terme de notre Assemblée.

- Marthe **est sortie à la rencontre** du Seigneur toute affligée, comme le reste de sa famille, par la mort de son frère Lazare. Elle n'est pas une femme passive, encore moins timide. Au contraire, elle vit sa foi avec ferveur ;
- Elle s'adresse à Jésus avec simplicité : « Seigneur, si tu avais été là, mon frère ne serait pas mort » (Jn 11,21) ; elle ne tourne pas « autour du pot »... Dans cette situation, elle exprime ses sentiments de manière **claire et directe** ;
- Marthe **a confiance** en Jésus, son ami de longue date, l'ami de la famille... « Maintenant encore, je sais que tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera » (Jn 11,22) ;
- **Avec foi, elle proclame** : « Je sais... qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour » (Jn 11,24) ;
- Marthe est **prête à approfondir sa foi** en Jésus qui lui dit : « Je suis la Résurrection et la vie » (Jn 11,25) ; elle l'exprime en affirmant : « Oui, Seigneur, je crois... » (Jn 11,27).

Aujourd'hui, Sainte Marthe nous apprend que la foi implique une relation personnelle avec Jésus. Que la foi n'est pas statique mais est une dynamique de croissance, de solidité et de fidélité.

La lecture du prophète Jérémie nous invite à relever brièvement un autre point : le fort impact des mutations du monde sur notre identité vincentienne au cours de ces dernières années. Par exemple, nous avons tous été touchés d'une manière ou d'une autre, par la sortie de jeunes Lazaristes dans différentes Provinces de la Compagnie. En réalité, nous sommes comme de « l'argile » : faibles, vulnérables, instables, peu solides et parfois aussi, manquant de foi.

Le texte de Jérémie nous rappelle que l'« argile » dont nous sommes faits, est entre les mains de Dieu. C'est lui le potier qui, avec amour et grâce, nous façonne patiemment. Nous sommes parfois comme des vases qui se brisent mais que la miséricorde, la patience et la compassion du Seigneur réparent très vite.

Aujourd'hui avec courage, prenons tous Marthe en exemple. Vivons notre foi activement et non passivement. Soyons simples, parlons avec clarté et sincérité devant les forces obscures de la mort. Abandonnons-nous au Seigneur. Ayons une foi ardente et courageuse en ce Dieu de la Vie qui a vaincu la mort. Laissons-nous surprendre et former par les nouvelles voies que prendra le Seigneur. Il souhaite que nous approfondissions notre foi et notre identité vincentienne. Sa résurrection nous donne la force de continuer inlassablement notre combat pour la défense de la vie et de la dignité de la personne humaine.

Notre foi, en lien avec notre vie, est une dynamique où l'Esprit de Jésus est présent, nous recréant sans cesse. Pour tout cela, mes frères, laissons la foi de Marthe nourrir la nôtre.

La présence rénovatrice de l'Esprit de Jésus, me remplit d'espérance pour la Congrégation, particulièrement pour les six prochaines années. Je vous invite tous à regarder notre avenir avec espérance.

Permettez-moi de terminer avec un passage du poème « Pourquoi j'espère », du Cardinal Suenens :

*« Espérer n'est pas rêver :
c'est le moyen de transformer un rêve en réalité.
Heureux ceux qui ont l'audace de rêver
et qui sont prêts à en payer le prix fort
pour que leur rêve prenne réalité dans la vie des hommes ».*

Transformez, mes frères, vos rêves en réalité. Transformons nos rêves en réalité ! Ayons le courage de le faire « *mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages* » (SV XI, 40) et nous serons heureux. Ainsi soit-il !

Vincentiana, juillet-octobre 2004

Rapports à la XL^e Assemblée Générale

Travail accompli par la Commission Préparatoire pour la XL^e Assemblée Générale (2004)

par Manuel Ginete, C.M.

Membre de la CPAG 2004

5.VII.2004

Introduction

Dans sa lettre du 8 juin 2002, le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, le Père Robert Maloney, convoqua officiellement la 40^{ème} Assemblée Générale, à Rome, des 5 au 29 juillet 2004, avec les thèmes suivants :

« Notre identité vincentienne aujourd'hui, après avoir vécu 20 ans les nouvelles Constitutions : Évaluation et trois défis pour l'avenir »¹.

Dans la même lettre, le Père Maloney annonça la nomination de la Commission Préparatoire (CPAG 2004), avec les membres suivants :

Corpus Delgado (Zaragoza)
Manuel Ginete (Philippines)
Jorge Pedroza (Mozambique)
John Sledziona (New England)
Simão Valenga (Curitiba)

Cette commission travailla en deux sessions, la première en juin 2002 et la deuxième en décembre 2003. Ce qui suit est un bref compte rendu des tâches et accomplissements de cette Commission.

Première Session

La première rencontre de la Commission se tint à la Curie Générale, des 3 au 9 juin 2002. L'objectif de cette session était, de manière générale, d'être attentif aux principaux intérêts de l'Assemblée Générale, comme indiqué dans les Constitutions aux chapitres 137-142, et

¹ Cf. *Vincentiana* 46 (2002) 132-133.

de manière plus spécifique, d'aider les Provinces à préparer leurs Assemblées Domestiques et Provinciales. Pour accomplir ces objectifs nous nous sommes tout d'abord penchés sur les thèmes de l'Assemblée Générale, en étant attentif aux possibles directives à donner pour évaluer notre appréciation des Constitutions depuis 20 ans ainsi que les principaux défis que la Congrégation aura à relever dans l'avenir. Nous avons également considéré les points soulevés dans l'évaluation de la dernière Assemblée Générale de 1998², comme le Directoire, l'emploi du temps, la liturgie, les activités Sociales, les Postulats, etc.

À la fin de la première session, ce qui suit avait été accompli³:

1. **Document de Consultation** à l'usage des Assemblées Domestiques et Provinciales. Ce document est principalement constitué :
 - De questions sur l'évaluation des aspects de notre vie (vocation, activités apostoliques, vie communautaire, vie spirituelle, formation, coresponsabilité, subsidiarité, participation active, et biens temporels).
 - Également des questions sur les principaux changements dans l'Église et la Société durant ces vingt dernières années ; avec aussi des questions sur trois défis pour l'avenir de la Congrégation de la Mission⁴.
 - D'un Processus suggéré pour conduire les Assemblées Domestiques et Provinciales.
 - Enfin, de quelques recommandations pratiques sur la transmission des réponses provinciales à la CPAG.
2. Tout cela accompagnait notre **Lettre aux Visiteurs** (du 30 juin 2002), avec deux suggestions, une pour le Certificat de l'élection des Délégués à l'Assemblée Générale et l'autre pour la présentation des Postulats à l'Assemblée.

² Une évaluation plus récente de la mise en œuvre des engagements de l'Assemblée par les Provinces fut faite lors de la rencontre des Visiteurs à Dublin, en juin 2001.

³ Cf. *Vincentiana* 46 (2002) 132-143.

⁴ Bien que le thème de AG ne parle que d'une évaluation et de trois défis, la Commission Préparatoire pensa qu'il était plus facile d'apprécier notre tentative de vivre les nouvelles Constitutions et d'envisager les défis nous faisant face, en fonction du développement social et ecclésial sur une même période. Nous savions bien qu'une telle réflexion sur ces changements avait déjà été faite lors de Rencontres et d'Assemblées passées. Toutefois, il nous sembla propice de replonger notre vie et notre avenir dans ce contexte. Cf. Note N° 3 du Document de Consultation.

Faute de temps, les autres sujets sur le Directoire, la liturgie, etc., furent laissés à l'étude des membres, dans l'espoir qu'à notre seconde rencontre nous ayons plus d'opportunités d'en discuter et de proposer d'éventuelles modifications, si nécessaires.

Ainsi, la Commission comprit le thème de l'Assemblée Générale 2004 comme consistant principalement à regarder de près notre identité vincentienne aujourd'hui, l'évaluant, à la lumière des changements intervenus dans notre société et l'Église, avec un regard sur les défis nous faisant face à ce moment de notre histoire.

Seconde Session

Notre rencontre suivante se tint, toujours à la Curie Générale, du 1^{er} au 11 décembre 2003. La date fut spécialement choisie après les Assemblées Provinciales, dont nous attendions diverses données. L'objectif de cette session était la préparation immédiate de l'Assemblée Générale et de traiter les points laissés de côté lors de la précédente rencontre. La Commission réalisa ce qui suit :

1. Elle dressa une liste des membres *ex-officio* de l'Assemblée Générale, des délégués élus et de leurs substituts, ces deux derniers fournis par les Actes des Assemblées Provinciales et confirmés par les Visiteurs eux-mêmes⁵.
2. Elle fit une synthèse des réponses des Provinces (au document de consultation). Une copie de celle-ci a été envoyée en avril dernier aux Visiteurs et délégués, par mail ou par courrier postal, et nous espérons que vous l'avez reçue. Comme l'indique ce document, nous avons eu un excellent taux de réponses (peut-être la première fois depuis longtemps) provenant de 46 Provinces, 5 Vice Provinces, mais également des Missions Internationales de Papouasie Nouvelle Guinée, des Îles Salomon, ainsi que de l'Assemblée des Étudiants de la zone Nord de CLAPVI. Plus que de simples données, cette synthèse nous offre une claire vision des espoirs et des joies, des peines et des douleurs à vivre notre identité vincentienne dans notre monde d'aujourd'hui. En lisant cette synthèse, je suis sûr que vous avez tous senti votre cœur se réchauffer aux perspectives d'une Congrégation laborieuse, mais pleinement dévouée aux pauvres selon le charisme de St Vincent.
3. Elle fit un avant-projet du « *Documentum Laboris* » pour la 40^{ème} Assemblée Générale. Après avoir analysé les répon-

⁵ De décembre 2003 à juin 2004, il y eut des changements dans cette liste, principalement dus à la nomination de nouveaux Visiteurs.

ses provinciales, la Commission dressa un document de travail. Vous en avez également une copie, envoyée en avril dernier. Plus tard dans la semaine, le Père John Sledziona, membre de la CPAG 2004, vous présentera ce document.

4. *Elle rassemble les postulats pour l'Assemblée.* Il y a 30 postulats, soumis par les Provinces et les confrères. Il semble que les indications que nous avons envoyées aux Provinces furent d'une grande aide, la plupart des postulats étant correctement rédigés, nous évitant ainsi d'aller les rechercher dans les Actes des Assemblées Provinciales. La Commission Spéciale ayant en charge les Postulats en fera une présentation plus tard dans le courant de l'Assemblée.
5. *Elle révisa le Directoire de l'Assemblée.* Comme lors de la préparation de l'Assemblée de 1998, le Supérieur Général et son Conseil avaient précédemment passé en revue les suggestions, et éditèrent peu de temps après de possibles amendements. La Commission Préparatoire les étudièrent ainsi que d'autres suggestions. Une copie du Directoire proposé pour l'Assemblée Générale (2004) fut envoyée plus tôt. Celui-ci sera présenté par un autre membre de la Commission Préparatoire, le Père Corpus Delgado. L'approbation de l'Assemblée sera requise au sujet des modifications apportées au Directoire de 1998.
6. *Elle dressa une proposition d'agenda et d'emploi du temps pour l'Assemblée,* incluant l'élection du Supérieur Général, du Vicaire général et des autres Assistants généraux. Pour faire cela, la Commission prit en considération les débats sur les thèmes, les interventions par des invités sur des sujets spécifiques, ainsi que les besoins des groupes continentaux. Nous avons essayé d'équilibrer le travail et le plaisir. Bien sur, nous savons que l'Assemblée Générale, étant l'autorité suprême dans la Congrégation⁶, a le dernier mot quant à l'organisation de son travail. Le Père Jorge Pedroza, autre membre de la CPAG 2004, présentera cet Horarium plus tard.
7. *Elle fit des suggestions sur d'autres sujets, tels que la liturgie, les activités sociales, les feuilles d'information personnelle, etc.* Un certain nombre de recommandations de l'Assemblée de 1998 faisaient état d'un besoin d'une liturgie travaillée, de bonnes traductions et de plus de mo-

⁶ Cf. *Constitutions*, 137.

ments formels ou informels entre confrères de différents pays. Certaines de ces recommandations ont été retenues et ont été mises en place dans l'agenda de l'Assemblée. Le Père Simão Valenga de la CPAG 2004, nous parlera de la liturgie dans peu de temps.

Conclusion

Alors que nous concluons la tâche qui nous fut confiée en tant que Commission Préparatoire de cette Assemblée, nous souhaitons :

Tout d'abord adresser notre gratitude et notre reconnaissance au Père Maloney, notre Supérieur Général, ainsi qu'à son Conseil, pour leur confiance en nos capacités, leur totale disponibilité lorsque nous avions besoin de conseils, et leur ouverture à nos suggestions. Notre merci aussi à la Commission Spéciale de la Curie, composée des Pères Józef Kapuściak, José María Nieto et Elmer Bauer, ainsi qu'à leur personnel, pour leur collaboration dans l'envoi des documents aux Provinces et la réception des réponses. Notre gratitude va aussi aux confrères de la Curie Générale pour leur chaleureuse hospitalité lors de nos deux sessions.

Ensuite, je voudrais reconnaître et remercier la précieuse coopération des Visiteurs et des Confrères de toutes les Provinces et Vice Provinces, ayant tenu les délais que nous avons fixés et ainsi rendant notre tâche plus simple et notre réflexion plus riche.

Enfin, nous vous souhaitons un travail fructueux, à même d'inspirer les Confrères de la Congrégation et de nous motiver pour que grandisse toujours plus aux yeux du monde la vision de notre Père, Vincent de Paul. Ce fut pour nous, membres de la Commission Préparatoire, un immense privilège d'accomplir cette tâche au service de la Congrégation. Nous vous avons présenté notre travail, et nous vous faisons confiance pour le trouver digne d'attention.

Au nom de la CPAG 2004, encore une fois Merci.

Volez !

Jetant un regard en arrière et regardant vers l'avant, en 2004

*Rapport du Supérieur Général à la XI^e Assemblée Générale
sur l'état de la C.M.*

Rome, 6.VII.2004

Permettez-moi de commencer cette allocution sur l'État de la Congrégation » par un symbole. Connaissez-vous la sterne arctique ? C'est un oiseau minuscule qui pèse moins de cent cinquante grammes, mais il est le plus grand migrateur que l'histoire ait jamais connu. Chaque année, elle fait pratiquement le tour du globe. Au cours de sa vie, elle parcourt une distance égale à un aller-retour de la terre à la lune. Elle passe l'été dans l'Hémisphère Nord, dans l'Arctique où le soleil ne se couche jamais. Puis, début septembre, elle commence un voyage d'environ 18 000 kilomètres vers l'antarctique où elle profite de l'été du sud. En mars, elle migre à nouveau vers le Nord, parcourant 18 000 kilomètres et parfois davantage. Un petit de la sterne, dont la patte avait été baguée à l'âge de deux mois au Labrador au Nord du Canada, s'est envolé le même jour, a traversé l'Atlantique jusqu'aux rivages du Nord de l'Europe, et puis s'est dirigé vers le sud, passant les Îles Britanniques, la France, l'Espagne et le Portugal. Après avoir passé le Détroit de Gibraltar, il a continué, à 160 kilomètres par jour, survolant les côtes des pays de toute l'Afrique occidentale et a été retrouvé, juste quatre mois après avoir quitté le Nord du Canada, debout sur une plage d'Afrique du Sud.

Comme nous examinons la vie de la Congrégation de la Mission au cours des six dernières années et réfléchissons à ce qui a été fait et reste à faire pour la mise en pratique du Document Final de l'Assemblée générale 1998, je vous suggère que cet oiseau migrateur extraordinaire soit comme le symbole de la vocation missionnaire mobile de la Congrégation. Aujourd'hui, je partagerai ma présentation en cinq parties. Après chacune d'entre elles, je ferai une pause pour que vous méditez quelques instants et notiez quelques brèves réponses aux questions que vous trouverez sur le feuillet que vous avez devant vous. Ensuite, je vous distribuerai une version plus longue, plus détaillée de l'état de la Congrégation.

I. Volant ensemble en tant que FV Famille Vincentienne

C'était le thème de l'Assemblée de 1998. L'Assemblée nous a fortement invités à travailler à l'unisson avec les autres membres de la Famille Vincentienne (III, 1). Je suis très heureux de dire qu'au long des six dernières années dans la plupart des pays, la Congrégation de la Mission a collaboré très activement avec les autres branches de notre Famille. Nos branches laïques s'en réjouissent. Plusieurs de ces branches se sont aussi développées considérablement au cours de ces années.

À la lumière d'une recommandation faite dans le Document Final de l'Assemblée de 1998 (III, 1b), j'ai créé, le 30 novembre 1998, un nouveau service à la Curie Générale, celui de « Délégué du Supérieur Général pour la Famille Vincentienne ». Avec le consentement du Conseil Général, j'ai nommé le Père Benjamín Romo pour assumer ce service. Je lui suis très reconnaissant pour son travail inlassable. Benjamín et les présidents des principales branches de notre Famille vous en diront davantage sur les différentes branches, plus tard dans le courant de l'Assemblée, aussi je limiterai mes remarques aux trois groupes dont le Supérieur Général de la Congrégation est aussi le Directeur Général.

1. JMV

Six mois après la dernière Assemblée, le 2 février 1999, le Saint-Siège a approuvé les premiers Statuts Internationaux de la JMV. À cette époque, la JMV n'était officiellement établie que dans six pays. Mais avec l'aide des confrères et des Filles de la Charité, elle s'est rapidement implantée sur tous les continents. Nous avons tenu la première Assemblée générale de la JMV, précisément ici dans cette salle, du 8 au 12 août 2000 avec des délégués venus de 44 pays. Ils ont élu une Présidente Internationale, Gladys Abi-Saïd, et quatre membres laïques formant le premier Conseil International. En septembre 1999, avec l'aide des Visiteurs et Visitatrices d'Espagne, nous avons installé, à Madrid, un Secrétariat International pour la JMV. Il est actuellement dirigé par un Lazariste, une Fille de la Charité et des bénévoles laïques d'Équateur, du Venezuela, d'Haïti et des Philippines qui ont offert trois années de leur vie pour servir là. Ils sont en lien par courrier électronique avec les Conseils Nationaux de tous les pays et entretiennent un site WEB très actif, et très bien conçu sur www.secretariadojmv.org

Maintenant, nous avons commencé à préparer la deuxième Assemblée générale de la JMV qui aura lieu à Paris en août 2005. Actuellement, la JMV compte plus 70 000 membres. Les Statuts Nationaux ont été approuvés dans 46 pays.

2. MISEVI

Le 7 avril 1999, le Saint-Siège a approuvé les Statuts Internationaux de MISEVI. Ce plus jeune membre de notre Famille Vincentienne a pour but d'envoyer des laïques, hommes et femmes, issus d'autres branches de notre Famille Vincentienne, pour les missions *ad gentes*. MISEVI aide à subvenir à leur formation, à leur placement apostolique, à leur lieu de communauté, à leurs besoins financiers, à leurs réseaux de soutien spirituel et humain, à leur retour éventuel dans leur patrie. Actuellement, des communautés permanentes de missionnaires laïques existent en Honduras, Bolivie et au Mozambique. Du 2 au 6 janvier 2001, MISEVI a tenu sa première Assemblée générale à Molinos, près de Madrid. Elle a élu une Présidente laïque, Eva Villar, et trois autres membres de l'Équipe de Coordination Internationale. L'Équipe de coordination MISEVI maintient le contact personnel avec chaque missionnaire laïque travaillant dans différents pays et possède un site WEB très créatif sur www.misevi.org

En août 2003, MISEVI Internationale a aussi tenu une rencontre à Mexico pour tous ceux qui étaient intéressés à fonder des groupes MISEVI nationaux. Soixante-dix-huit participants sont venus de 26 pays. Plusieurs pays élaborent maintenant des Statuts nationaux.

3. AMM

Les nouveaux Statuts internationaux de l'Association de la Médaille Miraculeuse ont été approuvés le 19 février 1998. Bien que les Statuts ne prévoient pas, aujourd'hui, une Assemblée générale ou une structure de gouvernement international, j'avais décidé de mettre en place la première Rencontre internationale de la Médaille Miraculeuse qui a eu lieu du 22 au 26 octobre 2001. Soixante-huit Lazaristes, Filles de la Charité et laïques de notre Famille, venant de 28 pays, y ont participé. Dans le Document Final approuvé par les participants de la Rencontre, une des propositions faites au Directeur Général était précisément de créer une structure internationale. Aussitôt après, j'ai nommé un Conseil de Coordination Internationale pour cette Association. Ses membres sont le Père Charles Shelby (Coordinateur international), Sœur Marie-Yonide Midy (de Haïti, vivant à Paris), Père Janusz Zwolinski (de Pologne, vivant au Congo), et Mademoiselle Martha Tapia (du Mexique).

L'Association, qui en 1998 existait seulement dans six pays, a actuellement des Statuts nationaux approuvés dans 13 pays. Six autres pays ont des Statuts en cours d'approbation. Aujourd'hui, le Conseil de Coordination International a des contacts assidus avec les coordinateurs de l'Association dans plus de 50 pays.

L'Association a un site WEB actif sur www.amminter.org et publie, online, une catéchèse mensuelle pour ses membres, ainsi qu'une revue trimestrielle de nouvelles.

* * *

L'Assemblée de 1998 a appelé fortement les membres de la Famille Vincentienne à répondre ensemble aux cris des pauvres, en programmant « des projets spécifiques aux niveaux local, provincial, interprovincial et international » pour répondre aux besoins des pauvres (III, 2b) et aussi à affronter « les causes de la pauvreté dans nos différents contextes » (III, 2c). Permettez-moi de vous présenter quelques activités de collaboration significatives de notre Famille au cours des six dernières années :

1. Le 27 septembre 2001, les différentes branches de la Famille Vincentienne se sont engagées à collaborer dans un programme appelé « La Mondialisation de la Charité : La lutte contre la faim ». La campagne a produit des résultats extraordinaires. Nous connaissons plus de 160 projets qui ont été lancés dans le monde entier et nous reconnaissons qu'il y en a aussi beaucoup d'autres pour lesquels nous n'avons pas reçu d'information. L'an passé, plusieurs projets ont été lancés visant à combattre les causes de la pauvreté.

2. Le 27 septembre 2003, pour la première fois dans notre histoire les branches de la Famille Vincentienne se sont associées dans une Campagne « Action politique », appelée « Campagne contre la malaria » pour exprimer clairement les convictions de notre Famille, d'une voix unie à ceux qui ont le pouvoir et les ressources financières nécessaires pour opérer un changement relatif à la malaria. Cette Campagne a démarré lentement mais elle est un vivier potentiel immense pour sauver des vies. La malaria demeure la principale cause de mortalité en Afrique pour les enfants de moins de cinq ans.

3. Lors de notre toute dernière réunion des Responsables de la Famille Vincentienne du 20 au 22 février, nous nous sommes mis d'accord sur un thème commun pour l'année qui vient, démarrant le 27 septembre 2004. Voici le thème :

L'année de la jeunesse : partage du charisme vincentien avec toutes les générations :

Prière
Formation
Service des pauvres

Nous encourageons toutes les branches, durant la l'année à venir, à chercher de nouveaux membres jeunes pour partager le charisme de notre Famille Vincentienne. Pour aider à présenter ce thème commun de la Famille le 27 septembre, plusieurs pages de matériaux ont déjà été envoyées à tous les Visiteurs.

4. Pour travailler à combattre les causes de la pauvreté, comme l'Assemblée de 1998 l'a demandé (III, 2c), nous avons cherché et obtenu le 1^{er} février 1999, la reconnaissance par les Nations Unies en tant qu'ONG. Le Père Joseph Foley, notre représentant auprès des Nations Unies, soumet au Conseil Général des rapports très détaillés quatre fois par an, et a un site WEB très bien conçu (www.cm-ngo.net), il enseigne régulièrement au CIF. Et depuis peu, il contribue trimestriellement à *Nuntia*.

5. Dans le même contexte, l'Assemblée de 1998 a également engagé la Congrégation de la Mission (III, 2d) à « soutenir le mouvement pour l'annulation ou la réduction de la dette extérieure des pays pauvres, comme signe de la célébration de l'Année Jubilaire », citant *Tertio Millennio Adveniente*, 51. Le 1^{er} janvier 2000, j'ai envoyé une longue lettre aux membres de la Congrégation accompagnée d'une étude sur la dette extérieure.

6. L'Assemblée générale de 1998 nous a engagés à établir un réseau de communication mondiale (III, 5b), en coopération avec la Famille Vincentienne au sens plus large, et de l'utiliser non seulement pour encourager notre propre formation mais aussi pour distribuer l'information au sein de la Famille Vincentienne, et aussi dans le service des pauvres. Je suis très reconnaissant aux Pères John Freund, Julio Suescun et Claude Lautissier pour l'énorme travail qu'ils ont fourni pour notre site WEB, qui s'est ouvert officiellement juste après notre dernière Assemblée et qui est très populaire parmi les membres de la Congrégation de la Mission et la Famille Vincentienne. Notre site a donné naissance à d'autres sites WEB indépendants parmi les différentes branches de notre Famille. J'ai réuni les coordinateurs de notre site WEB à plusieurs reprises, leur demandant de se concentrer sur l'utilisation de la page, de rendre cette page attractive et de la changer fréquemment, même chaque jour, pour que les membres de notre Famille aient envie de chercher souvent de l'information sur la Famille et sur les besoins des pauvres. Depuis son emplacement, le site a bien reçu plus de deux millions de visiteurs. Récemment, le site de langue espagnole s'est hissé à la première place dans la fréquence d'utilisation du site. Félicitations aux trois membres de notre comité du site WEB !

Les Pères Claude Lautissier et Julio Suescun ont aussi produit des CD contenant les écrits de Saint Vincent en français et en d'autres langues, et en plus d'autres matériaux de source appréciable pour ceux qui font des recherches dans les études vincentiennes.

7. Le 27 septembre 2002, les Responsables de la Famille Vincentienne ont composé ensemble et publié une prière de la Famille Vincentienne, qui est maintenant largement utilisée. Nous savons qu'un million et demi d'exemplaires ont été imprimés et que la prière a été traduite en 20 langues au moins.

Une ombre. Ce n'est pas toujours facile de travailler *avec* les différentes branches de notre Famille Vincentienne. Parfois, c'est de notre faute. Quelquefois je reçois des plaintes contre des confrères qui veulent dominer plutôt que collaborer, qui veulent diriger plutôt qu'accompagner, qui veulent décider plutôt que donner leurs avis. Parfois la faute incombe aux autres branches de la Famille. Cela dépend beaucoup de leur responsable et s'ils sont habitués à collaborer. Certains sont des collaborateurs merveilleux, d'autres le sont moins.

Que nous dit le symbole de la sterne au sujet de notre collaboration dans la Famille Vincentienne ? Les sternes participent activement dans une famille élargie. Dans l'Arctique et l'Antarctique, elles vivent en colonies avec plus de 15 000 couples environ. Les observateurs affirment qu'elles passent beaucoup de temps avec leurs voisins et spécialement avec leurs petits, les formant patiemment. Elles aiment leur famille et la protègent avec acharnement. Quand un intrus menace un membre, la bande entière se réunit pour l'attaquer, en poussant des cris stridents et discordants. Les sternes nichent les unes près des autres et voyagent ensemble, planant souvent à l'unisson au-dessus des bancs de poissons afin qu'elles puissent manger ensemble, même si elles continuent leur vie itinérante en tant que famille.

II. Volant, tout en nous nourrissant et nourrissant les nouveaux membres avec une formation solide

Ici, je voudrais seulement souligner quelques-uns des développements plus importants par rapport à la formation au niveau général au cours des six dernières années.

1. Formation des formateurs

Un des défis les plus concrets et les plus forts que l'Assemblée générale de 1998 nous a lancé, concerne la formation des formateurs (III, 3B). L'Assemblée a mandaté le Supérieur Général et son Conseil pour étudier la possibilité de créer dans un ou plusieurs endroits un centre international pour la formation des formateurs. Après de nombreuses discussions en Conseil Général, nous avons décidé de demander aux cinq Conférences de Visiteurs d'établir des programmes régionaux pour la formation de nos formateurs. Je leur ai écrit en avril et juin 1999 demandant à chaque Conférence d'organiser un programme qui permettrait à nos propres formateurs de se rassembler une fois par an, ou une fois tous les deux ans, pour plusieurs semaines d'études, pour partager leurs expériences et inquiétudes comme formateurs, pour vivre une expérience de vie communautaire et pour prier ensemble. La réponse a été très bonne. L'Europe, pour des raisons diverses, a davantage de difficulté à organiser ce genre de rencontres.

Les méthodes de la formation initiale des formateurs sont variées. La plupart des Provinces utilisent de nombreux programmes qui sont disponibles, et ont des formateurs bien formés. Un côté d'ombre, quelques Provinces sont réticentes à libérer des confrères le temps nécessaire pour être bien formés. Je veux donc encourager toutes les Provinces à le faire, particulièrement, nos jeunes Provinces en croissance. Le sacrifice que vous faites en libérant maintenant un confrère pour qu'il soit un formateur bien formé portera ses fruits chez les étudiants bien formés à l'avenir.

2. CIF

Le CIF existe maintenant depuis 10 ans. Je suis très reconnaissant au Père John Rybolt pour sa direction créative en concevant et guidant le programme et actuellement au Père Hugh O'Donnell et Juan Julián Catalán pour continuer à le mener à bien. Le CIF propose deux programmes : une session plus longue pour les confrères de la tranche d'âge des 35-50 ans et une plus courte, d'un mois, pour les confrères qui ont plus de 50 ans. Au cours de ces années, 368 confrères ont participé à la session du CIF la plus longue, et 115 à la session plus courte. Leurs bilans ont été très positifs. Les Pères O'Donnell et Catalán seront ici le 19 juillet pour présenter brièvement le CIF. Le Père Rybolt, comme vous le savez, est déjà ici comme membre de l'Assemblée.

3. *Ratio Missionum*

L'Assemblée générale de 1998 a aussi demandé au Supérieur Général de constituer une commission pour élaborer une *Ratio Missionum* (III, 4b). Aussitôt après, avec le consentement des membres du Conseil Général, j'ai nommé une commission pour commencer à préparer la *Ratio*. Elle s'est réunie trois fois entre l'automne 1999 et l'automne 2000. J'ai également consulté tous les membres de la Congrégation de la Mission sur le contenu d'une *Ratio*. Quand la commission a terminé son travail, j'ai demandé au Père John Prager de faire la rédaction finale et d'unifier le style du document qui a ensuite été approuvé et publié dans *Vincentiana* en janvier-février 2002. De nombreuses Provinces et missions ont exploité ce document dans les programmes de formation continue.

4. La Rencontre des Visiteurs et le *Guide pratique du Supérieur local*

Du 14 au 16 juin 2001, les 52 Visiteurs de la Congrégation se sont réunis avec le Supérieur Général et son Conseil à Dublin. Le thème de cette réunion était : « L'animation des communautés locales ». Le *Guide Pratique du Supérieur local* était un des résultats de cette rencontre.

Lors de l'Assemblée générale de 1998, un postulat demandant la publication d'un *Guide pratique du Supérieur local* avait échoué de peu, mais, lors de la Rencontre des Visiteurs, la publication d'un *Guide pratique du Supérieur local* a été réétudiée. À la lumière de l'expérience positive de la Congrégation dans l'usage du *Guide pratique du Visiteur*, la grande majorité des Visiteurs a recommandé un *Guide pratique du Supérieur local*. Après plusieurs ébauches et beaucoup de consultations, la version finale a été approuvée par le Supérieur Général et son Conseil le 8 mai 2003.

La seconde semaine de la Rencontre des Visiteurs s'est centrée sur la collaboration interprovinciale et a consacré deux journées pour les rencontres des cinq Conférences des Visiteurs.

5. Rencontre des Visiteurs nouvellement nommés et révision du *Guide pratique du Visiteur*

À ce jour, nous avons eu quatre rencontres de Visiteurs nouvellement nommés, utilisant le *Guide pratique du Visiteur* comme fil conducteur de ces réunions. De nombreux Visiteurs ont affirmé que les sessions ont été très utiles et que le *Guide pratique* est un instrument pratique pour les matières parfois compliquées qui sont sur leur bureau. Récemment, nous avons décidé qu'une mise à jour était nécessaire et, après consultation de bon nombre d'entre vous, nous avons maintenant terminé une révision beaucoup plus étendue que celle que nous avions prévue. Ce manuel est actuellement dans les mains de l'imprimeur et il sera bientôt publié dans trois langues.

6. SIEV

Le SIEV, ou le Secrétariat International des Études Vincentiennes, continue d'aider de nombreuses manières la formation continue des confrères. Il a apporté une aide inestimable dans l'organisation de la Rencontre sur l'Islam (1999), le Mois Vincentien pour les directeurs des Filles de la Charité (2001), le Mois des Conseillers de la Famille Vincentienne (2002), et la rencontre des plus jeunes confrères intéressés par les études vincentiennes (avril 2004). Il a également entrepris beaucoup d'autres projets ; par exemple, la promotion des études sur Jean-Gabriel Perboyre, dont les articles sont parus en novembre-décembre 2002 dans *Vincentiana*, et la mise en disponibilité sur un CD-Rom des parutions de *Vincentiana* de 1995 à 2003. D'autres projets sont en cours, tels que demander à un groupe de confrères et à d'autres personnes « experts » dans la spiritualité vincentienne d'écrire une série d'articles sur des thèmes en lien avec la Doctrine Sociale de l'Église et sur des initiatives concrètes entreprises sur ce sujet dans notre Famille Vincentienne ; demander la collabo-

ration de quelques confrères de différents pays ou parties du monde pour compiler la bibliographie vincentienne d'œuvres publiées chaque année dans leur propre langue.

7. Le Mois Vincentien des Directeurs des Filles de la Charité

Du 2 au 27 juillet 2001, à Paris presque tous les 74 Directeurs des Filles de la Charité ont participé à un Mois Vincentien. Chaque semaine, un thème essentiel a été traité : La Compagnie des Filles de la Charité, la fonction du Directeur provincial, le service de Directeur dans le domaine de la formation et, enfin, la préparation de la prochaine Assemblée générale de la Compagnie. J'ai rejoint les confrères pour une journée de retraite au Berceau. Le Mois s'est terminé avec une séance d'échanges avec la Mère Générale et son Conseil, des propositions pour la révision du *Directoire pour les Directeurs* et l'évaluation du mois. *Vincentiana* a publié les conférences qui ont été présentées au cours de ce rassemblement.

8. Mois Vincentien pour les Conseillers de la Famille Vincentienne

Du 7 au 27 juillet 2002, environ 120 Conseillers des groupes de laïques de la Famille Vincentienne se sont réunis à la Maison-Mère des Filles de la Charité à Paris. Au cours de la deuxième semaine de cette Rencontre, les Responsables internationaux des principales branches de la Famille Vincentienne ont donné des conférences décrivant leur travail et ont répondu aux questions et aux inquiétudes. L'évaluation de cette Rencontre a été très positive surtout pour son climat fraternel, studieux et ouvert. *Vincentiana* a publié les conférences qui ont été données tout au long de ce rassemblement. Un document très utilisé, intitulé : *Le rôle et les tâches des Conseillers de la JMV*, a aussi été imprimé en dix langues.

9. Rencontre internationale sur l'Islam

Du 26 juillet au 6 août 1999, nous avons parrainé une rencontre au Liban dont le thème était : « Notre apostolat dans le monde musulman ». Cent quatre confrères, Filles de la Charité et laïques venus de 25 pays y ont participé. Les appréciations étaient enthousiastes. Les différentes conférences présentées à cette rencontre ont été publiées en *Vincentiana*.

10. SIEV Rencontre des jeunes confrères-spécialistes

Récemment, 13 confrères jeunes, venant d'un nombre égal de Provinces, ont assisté à la *Première Rencontre internationale de jeunes confrères intéressés par les études vincentiennes*, qui s'est tenue du 26

au 30 avril, justement ici dans cette maison. L'objectif de cette rencontre était de partager les expériences de chaque Province dans le domaine des études vincentiennes. Chacun des 13 participants et les cinq membres du SIEV présents ont partagé leur propre expérience des études vincentiennes et celle de leur Province. Il a été souligné que, à divers niveaux, beaucoup de travail dans les études vincentiennes avait été fait.

11. Rencontre des Économes provinciaux

Du 4 au 9 novembre 2002, les Économes provinciaux de la Congrégation se sont réunis à Rome. Ils ont traité entre autres thèmes : la spiritualité de l'Économe, les investissements, la comptabilité, les livres de comptes, les questions de la prise en charge de la santé, le patrimoine, le Conseil pour les affaires économiques, les relations entre l'Économe provincial et le Visiteur, les relations entre l'Économe provincial et les Économes locaux, l'Office de Solidarité Vincentienne, et les articles de nos Constitutions et Statuts qui concernent l'administration des biens temporels. Depuis lors, beaucoup d'Économes provinciaux ont invité l'Économe général à visiter leur Province pour donner une formation continue aux Économes locaux et faire des recommandations sur l'organisation financière de la Province.

12. Étude de langues

L'Assemblée générale de 1998 a engagé la Congrégation à « favoriser, surtout chez nos étudiants, l'apprentissage d'autres langues » (III, 3A 4). Le 30 mars 1999, avec l'accord unanime du Conseil Général, j'ai publié une ordonnance générale exigeant que tous nos étudiants, pendant la période de formation, apprennent une seconde langue (anglais, français, ou espagnol) dans le but d'être capables de la comprendre et de la parler.

13. *Directoire pour les Directeurs provinciaux des Filles de la Charité*

Avec l'approbation par le Saint-Siège, le 25 mars, des nouvelles Constitutions et Statuts des Filles de la Charité, j'ai nommé une commission mixte de Lazaristes et de Filles de la Charité pour la révision du *Directoire des Directeurs provinciaux des Filles de la Charité*. Cette commission a tenu sa première réunion du 23 au 25 mai 2004. Par la suite, après plusieurs ébauches et une large consultation, un nouveau *Directoire des Directeurs provinciaux* sera alors approuvé par le nouveau Supérieur Général ; nous envisageons des sessions de formation annuelles pour les 10 à 15 nouveaux Directeurs qui sont nommés chaque année.

14. Étude sur les groupes et les personnes associés à la Congrégation

Dans la revue *Vincentiana* de mars-avril 1999 (43^e année, n° 2, pages 111 à 125) le Conseil Général a publié un Dossier intitulé « Associer des groupes et des personnes à la Congrégation de la Mission », un travail qui, j'en suis convaincu, offrira beaucoup de possibilités à l'avenir. Un côté d'ombre, il est rarement utilisé.

15. Les programmes de bourses d'études vincentiennes

La Province Eastern des États-Unis, depuis, l'année 2000, propose un « Programme de bourses d'études vincentiennes » en lien avec l'Université de St John et l'Université de Niagara. Ce programme offre aux confrères la possibilité de faire des études supérieures, particulièrement à ceux des pays en voie de développement.

La Province Midwest des États-Unis et l'Université De Paul de Chicago ont aussi institué un Programme international de bourses d'études vincentiennes où les confrères des pays en voie de développement étudient pour des maîtrises ou doctorats à l'Université De Paul et vivent dans la résidence vincentienne de Kenmore.

Beaucoup de confrères des Provinces du monde entier ont tiré parti non seulement de ces programmes de bourses permettant l'obtention de diplômes du degré supérieur, mais aussi des programmes d'études de langues dispensés dans ces mêmes universités durant l'été.

Permettez-moi d'ajouter que l'École Saint Vincent de Théologie, en coopération avec l'Université Adamson des Philippines, vient tout juste d'offrir une maîtrise de théologie avec une spécialisation dans les études vincentiennes.

16. Livre de prières

À Pâques 2003, avec l'aide de nombreux confrères, particulièrement le Père Aidan Rooney, j'ai envoyé à tous les Visiteurs un exemplaire d'un livre de prières leur demandant de nommer une commission pour l'adapter à leur propre culture et aussi de me faire parvenir une copie du livre adapté par leur Province pour le 1^{er} janvier 2004. Les réponses ont été longues à venir, aussi j'ai envoyé un bref rappel au début de cette année. Depuis ce temps, beaucoup de ces livres me sont parvenus. Aujourd'hui, ils sont disponibles pour votre lecture, à l'extérieur de cette salle.

Que nous dit la sterne arctique sur la formation ?

Pour nous qui faisons des vœux de chasteté et stabilité, il peut être encourageant de savoir que la sterne est monogame pendant, les 34 années de sa durée moyenne de vie. Elle prend un engagement

permanent seulement après un rituel raffiné appelé la danse du poisson, au cours duquel le mâle plane, comme un hélicoptère, au-dessus de la tête de sa future épouse, la taquine lui offrant un poisson qu'en fin de compte elle accepte. Ils s'engagent alors pour toujours. Étonnamment, quoiqu'ils fassent parfois séparément leur voyage de retour de l'Antarctique, ils se réunissent toujours pour revenir précisément à la même place près du Pôle Nord, où ils engendrent annuellement leurs petits, couvant deux ou trois œufs. Leurs petits naissent 24 jours après, ils reçoivent une nourriture abondante et un apprentissage intensif pendant deux mois environ, puis s'envolent alors intrépidement vers le Sud. Les sternes nourrissent leurs petits ainsi qu'eux-mêmes en vol, en plongeant dans l'eau, prenant du poisson minuscule et les mettant dans les becs de leurs oisillons pendant qu'ils poursuivent leur migration implacable. Ils apprennent à leurs petits la route migratoire et les jeunes l'apprennent si bien qu'ils peuvent refaire le voyage vers le nord sans être accompagnés et arrivent avec précision à leur lieu de naissance, se sentant toujours à la maison, là où se trouvent leurs racines.

III. Volant même jusqu'aux extrémités de la terre, mobiles dans la mission

L'Assemblée générale de 1998 nous a encouragés vivement à poursuivre et à promouvoir des missions *ad gentes* déjà établies et à continuer d'en fonder de nouvelles (III, 4a). Ici juste quelques points culminants concernant nos missions au cours des six dernières années :

Missions internationales

1. Le 1^{er} janvier 2001, la Vice-Province des Saints Cyrille et Méthode a été créée, avec son premier Vice-Visiteur le Père Paul Roche. Cette nouvelle Vice-Province a rassemblé les confrères servant dans nos missions en Biélorussie, Ukraine et Sibérie. J'ai eu le privilège de les rejoindre pour leur première réunion du 16 au 20 septembre 2002. Vingt et un prêtres, deux diacres, un frère et sept étudiants y ont participé, ainsi que les Visiteurs de Pologne, Slovaquie et Hongrie. C'était un rassemblement merveilleux, porteur de beaucoup d'espérance pour l'avenir. À cette occasion, j'ai aussi consacré une nouvelle maison provinciale. Depuis ce moment, une résidence pour nos séminaristes a été construite.

2. Notre nouvelle mission de Papouasie Nouvelle Guinée était sûrement, comme Saint Vincent aimait à le dire, « une chose à laquelle je n'avais jamais pensé ». En réponse à l'appel des Évêques de Papouasie Nouvelle Guinée, un seul volontaire y est allé en 2001. Un autre a

suivi en 2002, et un autre en 2003. Donc, nous avons maintenant une communauté entièrement constituée à Bomana dans le séminaire inter-diocésain. Dans le même temps, les inscriptions au séminaire que nous avons en charge tout près, aux Iles Salomon ont presque doublé. Les Évêques des Iles Salomon, en fait, aimeraient y faire non seulement le philosophe mais aussi un théologat. Jusqu'à présent, j'ai hésité à engager la Congrégation de la Mission à accroître le nombre de confrères que cette mission exigerait.

3. Le 20 juillet 2001, la Province d'Inde-Sud a offert généreusement d'assurer la responsabilité de la mission internationale en Tanzanie. Il y a là actuellement sept confrères avec six étudiants en formation pour la Congrégation de la Mission.

4. Du 13 au 16 février 2003, j'ai fait un voyage à Vilnius, capitale de la Lituanie, avec le Père Paul Roche. Là, nous avons rencontré le Cardinal Bačkis pour une entrevue sur notre maison et notre église, qui avaient été confisquées par le Gouvernement communiste, il y a 50 ans. Actuellement, l'église est revenue aux mains de l'archidiocèse. Là, notre grande maison, un ex-séminaire, est à présent un hôpital accueillant deux cents patients. Peu après mon retour à Rome, le Cardinal m'a écrit, m'invitant à reprendre notre église à Vilnius. Les Jésuites de Lituanie nous aident à accomplir les modalités du rétablissement de la Congrégation dans cette ville.

5. Dans notre mission internationale de El Alto, en Bolivie, nous avons ouvert une maison de formation en février 1999 et nous y avons actuellement cinq candidats pour la Congrégation. Une ombre au tableau, nous avons encore besoin de plus de personnel pour cette mission qui est très difficile en raison de l'altitude élevée et d'un certain nombre de facteurs culturels.

6. Le 2 mai 2003, avec le consentement unanime des membres du Conseil Général, j'ai accepté l'invitation du Saint-Siège d'assumer la responsabilité du Collège pontifical éthiopien, qui se trouve à l'intérieur de la Cité du Vatican. Le Recteur, Abba Berhanemeskel Keflemariam, et le Vice-Recteur, Abba Hagos Hayish, sont ici, aujourd'hui, comme délégués de leurs Provinces pour cette Assemblée. Je leur suis très reconnaissant, ainsi qu'à leurs provinces, pour leur contribution généreuse au service du clergé d'Éthiopie et d'Érythrée.

7. Le 7 novembre 2003, le Père Humberto Sinka est allé en Angola pour y accompagner les Filles de la Charité. Un côté d'ombre, bien que j'aimerais que d'autres missionnaires le rejoignent, jusqu'ici les volontaires pour l'Angola ont été rares. Nous avons déjà plusieurs candidats pour la Congrégation issus de cette mission. Le vice-Visiteur de la Province de Mozambique a généreusement proposé son aide pour leur formation.

Nouvelles missions parrainées par les Provinces

1. Le 7 décembre 1998, le Père Juan Àvila s'est mis en route avec quatre Filles de la Charité pour le Rwanda et le Burundi, où la Province de Colombie a décidé avec générosité de fonder une nouvelle mission. Aujourd'hui dix confrères sont placés dans cette mission. En plus de leur travail parmi les pauvres, les confrères aident aussi dans la formation du clergé diocésain. L'un d'entre eux assume le service de Directeur des Filles de la Charité de la Province d'Afrique Centrale. Récemment, nous avons ouvert une maison de formation et nous y avons 16 candidats pour la Congrégation de la Mission.
2. La vice-Province du Nigeria a courageusement offert d'établir une nouvelle mission au Libéria. Cette mission débutera en septembre 2005. Deux ou trois confrères les y rejoindront. Ils travailleront non seulement au service des pauvres mais aideront également à la formation du clergé diocésain.
3. Bien qu'elle n'ait pas créé de nouvelle mission durant cette période, la Province Midwest des États-Unis a transformé de manière très significative la nature de sa mission au Kenya avec l'inauguration d'un nouveau séminaire vincentien le 25 janvier 2000. Actuellement, le séminaire accueille 28 Lazaristes étudiants, plusieurs d'entre eux seront bientôt ordonnés prêtres. En ce moment, un noviciat est en cours de construction sur le terrain adjacent. Les Filles de la Charité ont rejoint les confrères au Kenya, travaillant dans deux endroits très pauvres et y ont récemment ouvert leur propre maison de formation. Les confrères ont pris en charge récemment une paroisse missionnaire pauvre qui sera animée par les Lazaristes kenyans nouvellement ordonnés.

Modèles pour la mission

Je voudrais remercier notre Postulateur général, le Père Roberto d'Amico, de son service très actif depuis la dernière Assemblée générale nous présentant des modèles pour la mission. En octobre 2000, nous avons célébré la canonisation de François-Régis Clet ; en octobre 2002, la béatification de Marcantonio Durando ; et en novembre 2003 la béatification de Rosalie Rendu.

Que nous dit la sterne sur la mission ? Le symbolisme est évident. La sterne est le plus grand migrateur que la terre ait jamais connu. Elle voyage huit mois par an, se nourrissant elle et sa famille en chemin, apprenant à ses petits comment pêcher et voler, et s'arrêtant deux fois par an, dans le Nord et le Sud, pour reprendre des forces, pour former ses nouveaux nés, pour se relaxer et se recréer en communauté, et puis se remettre en route une fois encore. De façon intéressante, tous les proches observateurs notent que précisément avant de reprendre leur envol, même la colonie de sternes la plus

bruyante, devient d'une manière impressionnante silencieuse (ce phénomène s'appelle la 'panique'), presque comme si elles étaient en prière, et puis elles s'élancent à toute allure dans les airs. La sterne est extraordinairement mobile. Remarquablement, elle est fertile durant presque toute sa vie. Et elle est un formateur patient, persévérant auprès des jeunes.

IV. Partageant nos ressources pour mieux voler

L'Assemblée de 1998 a réclamé un plus grand partage des ressources au sein de la Congrégation de la Mission du monde entier (III, 3B, 2b). Aujourd'hui, je veux surtout remercier les Visiteurs et les nombreux confrères individuels pour leur énorme générosité mettant leurs ressources financières à la disposition des provinces et missions les plus pauvres de la Congrégation. Permettez-moi de mentionner très brièvement quelques exemples de la manière dont cela s'est produit.

1. Province à Province

Ce type de partage a toujours existé au sein de la Congrégation, mais aujourd'hui il existe sur une plus grande échelle. Puisque les finances de la Congrégation ne sont pas centralisées, je ne peux pas vous donner le montant exact des aides qui circulent de Province à Province. Mais puisque l'Économiste Général voit les rapports financiers des Provinces et aide souvent au transfert d'argent d'un lieu à un autre, nous avons une vue d'ensemble et nous savons que le montant d'une telle somme est vraiment très élevé. Donc, mes plus profonds remerciements vont à ceux qui parmi vous donnent avec tant de générosité.

2. IMF : 2000, IMF : 2004 et autres fonds

En 1996, avec l'aide d'un très généreux bienfaiteur et avec l'engagement à long terme de plusieurs de nos Provinces, nous avons commencé à créer le «Fonds international pour les missions : IMF : 2000». Ce fonds est arrivé à échéance l'année 2000. À ce moment là, tous les donateurs originels ont accepté de continuer à contribuer au nouveau fonds appelé IMF 2004, qui arrive à échéance à la fin de cette année. Ces fonds et d'autres fonds déjà existants génèrent des revenus pour une distribution annuelle aux Provinces et missions les plus pauvres qui a lieu tous les ans aux environs de juin. Plus de 36 Provinces et missions ont été aidées par la distribution de juin, après avoir préalablement adressé leurs demandes d'aide et décrit les projets pour lesquels serait utilisé l'argent sollicité. Pour les cinq dernières années, en moyenne une somme de 1,4 millions de dollars a été distribuée chaque année.

3. Fonds patrimoniaux

Comme vous le savez, Saint Vincent a toujours été soucieux d'asseoir ses maisons et ses œuvres sur une base financière solide, afin que leur avenir soit garanti. Avec ce même principe en tête, il y a déjà plusieurs années j'ai lancé un appel à quelques-unes de nos Provinces plus nanties pour aider à construire des fonds patrimoniaux pour certaines de nos Provinces les plus pauvres. Au cours des cinq dernières années, les Provinces, et aussi un bienfaiteur très généreux, ont versé des sommes colossales d'argent pour ces fonds patrimoniaux qui se construisent progressivement et qui continueront à se développer durant encore plusieurs années. Des accords écrits ont été établis stipulant comment les revenus découlant de ces fonds pouvaient être utilisés à l'avenir et prévoyant le transfert progressif de la responsabilité de tels fonds à la Province qui les reçoit. Les fonds patrimoniaux ont été maintenant constitués pour 12 Provinces plus pauvres.

4. Office de Solidarité Vincentienne

Après que cette idée ait reçu une réaction positive de tous les Visiteurs à la rencontre de Dublin, j'ai décidé, le 15 juin 2002, avec le consentement unanime des membres du Conseil Général, d'établir l'Office de Solidarité Vincentienne (VSO) et de nommer le Frère Peter A. Campbell, C.M., comme premier administrateur. Le but de ce VSO est :

Assister les Provinces, les vice-Provinces et les missions les plus pauvres de la Congrégation de la Mission, dans la rédaction de demandes de subventions pour leurs œuvres et leurs besoins, qui auront plus de chance d'être agréées par les organismes d'aide.

Le VSO est un service optionnel auquel ces provinces, vice-provinces et missions peuvent recourir. Elles sont tout à fait libres de continuer à envoyer directement leurs demandes aux Organismes d'aide ou aux donateurs.

* * *

Vous vous demandez peut-être : la sterne arctique a-t-elle vraiment quelque chose à nous dire sur l'argent ? Je pense qu'elle a beaucoup à vous dire sur le partage des ressources. Les sternes arctiques, à l'inverse de beaucoup d'autres sternes, ont des pattes palmées et un bec tranchant et pointu comme une aiguille. Cela leur permet d'être de grands pêcheurs. Elles ont aussi une vue extraordinaire. Elles planent dans les airs d'une manière observatrice et plongent alors sous l'eau pour s'emparer de leur proie. Mais, elles partagent volontiers leur nourriture, nourrissent leurs petits avec des crevettes, des insectes

tes et des petits poissons. Sur terre, le mâle et la femelle se partagent le travail. Ils construisent ensemble le nid. Ils couvent à tour de rôle les œufs et nourrissent les oisillons. Fondamentalement, les sternes vivent ensemble, travaillent ensemble, et partagent leurs biens.

V. Volant vers l'avenir

Regardant vers l'avenir, quels sont les principaux défis que je vois lancés à la Congrégation de la Mission. Permettez-moi d'en indiquer quatre très brièvement. Je vous encourage à en formuler d'autres au cours de cette Assemblée.

1. Par rapport à notre service dans la Famille Vincentienne. Je répète une conviction forte qui s'est développée en moi au cours des six dernières années. *Le* défi dans notre Famille est la formation. La formation, la formation, la formation — notre Famille a une armée de membres — des millions ! Des centaines de milliers d'entre eux sont jeunes, enthousiastes, idéalistes. *Le* défi pour nous, comme membres de la Congrégation de la Mission, est de les aider à recevoir une formation profonde, intégrale, chrétienne et vincentienne pour qu'ils puissent s'envoler dans le monde et voler vers les pauvres pénétrés de l'esprit de saint Vincent.

2. Par rapport à la formation au sein même de la Congrégation de la Mission, je vous presse d'offrir à nos propres jeunes membres, qui sont nombreux, un programme de formation qui soit exigeant, car notre style de vie est exigeant, et en même temps excitant, car notre charisme est remarquablement actuel. Apprenez-leur une manière d'aimer qui soit, d'un part disciplinée, et d'autre part libératrice. Et offrez la même formation continue aux plus âgés d'entre nous.

3. Par rapport à la mission de la Congrégation dans l'Église, j'exhorte la Compagnie toute entière à être de plus en plus mobile. Je vous presse vous qui êtes ses Responsables de présenter aux membres de vos Provinces l'image des nombreux grands missionnaires qui sont allés avant nous jusqu'aux extrémités de la terre, ainsi que l'exemple de nombreuses personnes qui, aujourd'hui encore, le font dans plus de 80 pays où nous servons. Apprenez aux jeunes à être disponibles, à aller, à aller n'importe où *dans* la province, et à aller *au-delà* des frontières de la province, « même jusqu'aux confins de la terre » (Actes 1,8).

4. Par rapport aux partages de nos ressources, la Congrégation a fait d'énormes pas dans ce domaine. Je félicite les Visiteurs et aussi tant de confrères individuels pour leur générosité. Mais nous pouvons encore faire davantage. J'encourage les Provinces nanties à vivre plus simplement. J'encourage les Provinces les plus pauvres à maintenir un style de vie très simple. Je demande aux Provinces nanties d'examiner leurs propres ressources chaque année à la lumière des

besoins énormes du Tiers-Monde. Quand on vit ici à Rome, on voit souvent que l'argent utilisé pour un besoin qui *semble* grand dans un pays, pourrait combler un besoin beaucoup plus grand dans un autre pays.

* * *

Beaucoup se posent la question : pourquoi la sterne arctique se déplace-t-elle continuellement d'un endroit à un autre, comme un missionnaire migrateur, pour parler ainsi ? La réponse formulée par les scientifiques est celle-ci : la sterne aime la lumière. Elle voit plus de lumière du jour que toute autre créature vivante. Elle fuit sans cesse l'obscurité, courant vers la lumière et éventuellement se blottissant en elle. La lumière est consolation pour la sterne puisqu'elle profite de l'été du Nord et du Sud. Le soleil est le guide de la sterne quand elle traverse l'océan et les étoiles sont son guide puisqu'elle passe très furtivement pour fuir l'expérience rare de la nuit dans les régions équatoriales. La lumière génère pour la sterne l'énergie dont elle a besoin et qui la pousse à voler année après année de l'Arctique à l'Antarctique et à refaire le même parcours en sens inverse.

Il en est ainsi pour les missionnaires. Comme la sterne, les missionnaires remplis de l'Esprit sont mobiles, voulant aller même jusqu'aux extrémités de la terre. Les missionnaires se mettent ensemble, travaillant en équipe comme une famille, se nourrissant les uns les autres, s'entraînant dans leurs croissance et formation continues, partageant les repas et la conversation à la table commune, partageant les ressources financières, partageant clairement leurs pensées et leurs sentiments, leurs espoirs et leurs déceptions, leurs projets, leurs rêves. C'est la lumière qui attire le missionnaire. C'est le désir de vivre dans la lumière, de suivre le Christ comme Évangéliste des Pauvres qui nous pousse à aller indéfiniment, à aller de plus en plus loin, et finalement c'est la lumière du Christ qui nous libère. Saint Vincent aimait l'image de l'oiseau qui rompt ses attaches et s'envole libre, aussi il s'est écrié devant les membres de la Congrégation de la Mission le 22 août 1659 :

Ceux qui se détachent de l'affection des biens de la terre, de la convoitise des plaisirs et de leur propre volonté deviennent les enfants de Dieu, qui jouissent d'une parfaite liberté ; car c'est dans le seul amour de Dieu qu'elle se rencontre. Ce sont ces personnes-là, mes frères, qui sont libres, qui n'ont point de lois, qui volent, qui vont à droite et à gauche, qui volent encore un coup, sans pouvoir être arrêtées, et ne sont jamais esclaves du démon, ni de leurs passions. Oh ! heureuse liberté des enfants de Dieu ! (SV XII, 301).

Robert P. Maloney, C.M.

Derrière les chiffres il y a la vie : quelques-uns sur la réalité de la Congrégation de la Mission

par José María Nieto, C.M.

Secrétaire Général

7.VII.2004

I. Observations en introduction

Quelques chiffres d'aujourd'hui et de l'époque où furent approuvées les Constitutions

La Commission Préparatoire m'a demandé de vous présenter quelques chiffres sur la Congrégation de la Mission, chiffres relatifs au moment présent (2004) et au moment où les nouvelles Constitutions furent approuvées (1980). Cette Assemblée, lorsqu'elle a inclus dans la formulation de son thème l'expression "après avoir vécu pendant vingt ans les nouvelles Constitutions", impliquait, d'une certaine façon, une réflexion de type historique. C'est pourquoi, les chiffres qui suivent tenteront de présenter la réalité d'aujourd'hui et, d'une manière ou l'autre, celle des dernières décennies. Je ne prétends en rien, pourtant, vous offrir une information statistique détaillée, mais vous présenter seulement quelques chiffres qui pourront être significatifs.

Derrière les chiffres il y a des personnes

Cachés derrière les chiffres que nous allons examiner il y a des confrères particuliers, des communautés locales, des vice-provinces et des provinces. Derrière il y a de la vie et de l'esprit, de l'énergie et de la faiblesse vincentiennes, de la fidélité et de l'infidélité à notre charisme, des joies et des fatigues humaines et communautaires, des succès et des difficultés apostoliques. Tout cela, ce sont des réalités complexes qu'il est impossible d'enfermer dans des chiffres, lesquels, à leur tour, seront à lire avec réalisme et réflexion pour éviter de se les dissimuler dans une pénombre trompeuse.

Les chiffres n'arrivent pas à refléter la diversité

Les chiffres, en outre, sont incapables de contenir et de refléter la richesse et la diversité multiple de la Congrégation et de ses provinces. Il nous faut tenir compte du fait que la Congrégation est organisée en

52 provinces, vice-provinces et régions et qu'elle s'étend sur 85 pays. Chaque région de la Congrégation, chaque province et vice-province est différente (cf. l'histoire provinciale, l'âge moyen des confrères, les ressources économiques, etc.) et, en conséquence, le même chiffre (par exemple, les chiffres appliqués aux ministères) peut avoir une signification très différente ou représenter une réalité très diverse selon qu'il s'agit d'une province ou d'une autre.

Chiffres sélectionnés

Les angles peuvent être multiples sous lesquels on entreprendra de lire et de décrire la réalité et, en conséquence, statistiques et chiffres peuvent grandir indéfiniment. Pour des raisons pratiques, je me suis contenté de choisir peu de données, certainement limitées, incomplètes et partielles. J'aurais pu en choisir d'autres différentes ou également ajouter des données plus abondantes. Dans ce cas, le profil de la Congrégation pourrait apparaître peu ressemblant à celui que l'on déduira des données que je présente. Bien que ce soit risqué de ne choisir que quelques données, j'espère que celles que je vous offre vous aideront à réfléchir sur le passé, le présent et le futur proche de notre Congrégation.

Statistiques "à usage interne"

Les chiffres que je vous présente n'ont aucune prétention technique ou professionnelle. Il est donc possible, que quelques-uns d'entre eux semblent se contredire si on compare deux sections entre elles. En offrant ces données, j'ai voulu éviter d'en faire une hermétique. J'invite ceux qui les liront à se lancer dans une telle lecture, mais en tenant compte du fait que notre histoire est beaucoup plus dans les mains du Seigneur que dans les nôtres.

Sources et bibliographie

La source de ces chiffres se trouve dans les informations statistiques que chaque province envoie annuellement à notre Curie Générale. Ici, au Secrétariat Général, c'est à partir de ces données que nous élaborons les informations statistiques annuelles de la Congrégation. Ce document est publié partie par partie dans notre revue "*Vincentiana*" et est envoyé au Saint Siège en accord avec le formulaire qu'il nous a donné à remplir.

Ceux parmi vous qui désirent approfondir ce sujet, peuvent consulter quelques documents intéressants publiés dans *Vincentiana*. Spécialement, qu'on me permette de vous renvoyer aux études suivantes :

- JAMES W. RICHARDSON, The State of the Congregation, dans *Vincentiana*, 1980, pp. 103-112.

- Tabula Statistica 1980-1986, dans *Vincentiana*, 1986, pp. 450-453.
- JOSÉ-ORIOI BAYLACH, Evolution numérique des membres de la C.M. (1625-1989), dans *Vincentiana*, 1989, pp. 326-329.
- E. AMYOT D'INVILLE, Informe estadístico sobre la Congregación de la Misión, dans *Vincentiana*, 1998, pp. 234-252.
- Statistiques annuelles - Congrégation de la Mission, dans *Vincentiana* (années diverses et numéros correspondants).

II. Notre présent : période 1998-2003

Dans cette section, à travers les tableaux de 1 à 8, j'essaierai de présenter quelques réponses aux questions suivantes: combien sommes-nous? Augmentons-nous ou diminuons-nous? quelle est le rythme de notre croissance ou de notre diminution? comment sommes-nous distribués? quels sont nos ministères?

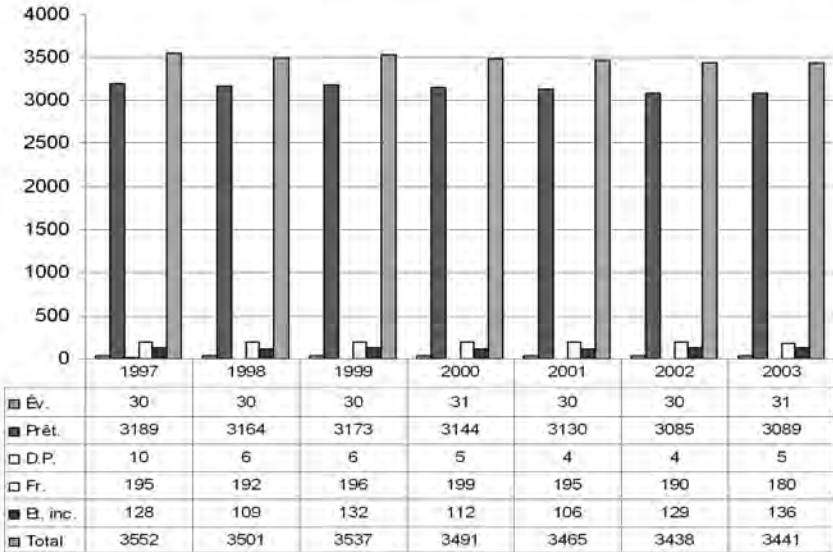
1. Membres incorporés 1997-2003 (Tableaux 1 et 2)

Les tableaux 1 et 2, "Membres incorporés 1997-2003", reflètent la situation du nombre de membres incorporés depuis quelques mois précédant la dernière Assemblée Générale (1998) jusqu'à aujourd'hui. J'ai utilisé comme référence la date du 31 décembre de chacune de ces années. Les membres incorporés sont tous ceux qui **ont émis les vœux dans la C.M.**, qu'ils soient évêques, prêtres, diacres permanents, frères et étudiants non encore ordonnés prêtres. Qu'on me permette quelque commentaire à ce sujet. Peut-être pouvez-vous préférer d'autres distinctions.

La Congrégation, dans son ensemble, continue à diminuer; mais elle diminue chaque année plus lentement. En plus, comme nous le verrons bientôt, elle diminue dans certains continents, mais augmente dans d'autres.

Tableau 1: Membres incorporés 1997-2003							
		Év.	Prêt.	D.P.	Fr.	Ét. inc.	Total
31/12/97	1997	30	3189	10	195	128	3552
31/12/98	1998	30	3164	6	192	109	3501
31/12/99	1999	30	3173	6	196	132	3537
31/12/00	2000	31	3144	5	199	112	3491
31/12/01	2001	30	3130	4	195	106	3465
31/12/02	2002	30	3085	4	190	129	3438
31/12/03	2003	31	3089	5	180	136	3441
Différence:		Total: - 111	Par an: - 18,5	%: 0,53			

Tableau 2: Membres incorporés 1997-2003



Pendant ces six années (du 31/12/1997 au 31/12/2003) nous avons diminué globalement de **111 confrères**. Cela signifie une **descente moyenne** de 18,5 confrères **par an**, c'est-à-dire, **de 0,53% par an**. Cette diminution est dûe au fait que, annuellement, le nombre de ceux qui émettent les vœux est moins élevé que le nombre de ceux qui meurent et ceux qui cessent d'appartenir juridiquement à la Congrégation. Toutefois, les membres qui sont absents, légitimement ou illégitimement, ne sont pas déduits du nombre des membres de la Congrégation. Le 31 décembre 2003, les absents étaient 166 (cf. *Vincentiana*, 2004, p. 78).

Cette diminution globale s'est produite au cours de quatre des six dernières années (1998, 2000, 2001 et 2002); toutefois, et c'est significatif, dans les années 1999 et 2003 nous avons un peu augmenté.

2. Membres incorporés par continents 1997-2003 (Tableaux 3, 4 et 5)

Ces tableaux signalent la distribution, par continents ou régions, des membres incorporés. La distribution de confrères entre 1997 et 2003 est très semblable, si nous considérons les chiffres en pourcentages. Des cinq régions, celles en baisse sont les régions de l'Europe (de 44% à 43%) et des USA (de 14% à 12%); et en croissance les régions d'Amérique Latine (de 23% à 24%), d'Asie Pacifique (de 13% à 14%) et d'Afrique (de 6% à 8%). Un peu moins de la moitié de la Congrégation est en Europe; presque un quart est en Amérique Latine; et un tiers est distribué entre les USA, l'Asie Pacifique et l'Afrique.

Le tableau 3 indique la croissance ou la diminution des membres incorporés dans les divers continents. Selon ce tableau, au cours de ces six années, les membres incorporés de la Congrégation ont augmenté en Afrique (+ 74) et en Asie Pacifique (+ 20). Dans les autres continents, les incorporés ont diminué : Amérique Latine (- 6), Etats Unis (- 88) et Europe (- 120). Ces trois tableaux pourraient en plus indiquer la mobilité des confrères entre une région et l'autre qui paraît être peu abondante.

Tableau 3: Membres incorporés régions 1997-2003

	Afrique	Asie Pacifique	USA	A. Latine	Europe	Total
1997	196	464	494	806	1593	3553
1998	244	493	464	818	1534	3553
1999	260	449	448	824	1549	3530
2000	276	405	437	805	1499	3422
2001	260	487	422	815	1477	3461
2002	269	479	406	807	1470	3431
2003	270	484	406	800	1473	3433

Tableau 4:
Membres incorporés, 1997 - Régions

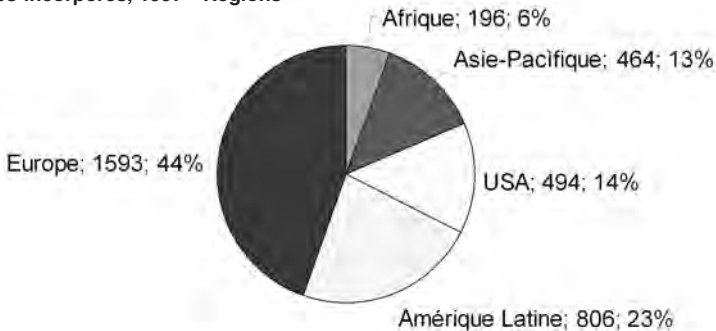


Tableau 5:
Membres incorporés, 2003 - Régions

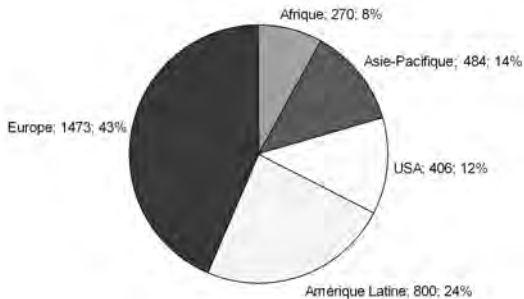


Tableau 6: Ministères CM 1997-2003

		31/12/97	%	31/12/03	%	(%+)
1.	Missions populaires	MP	129	3,81	104	3,17
2.	Paroisse on secteurs missionnaires	PSM	178	5,26	200	6,10
3.	Paroisses	PAR	903	26,72	886	27,06
4.	Sanctuaires de pèlerinage	PEL	72	2,13	48	1,46
5.	Séminaires et formation du clergé	SEM	196	5,80	169	5,16
6.	Formation exclusive des nôtres	FRIM	177	5,23	201	6,13
7.	Missions Ad Gentes	AG	193	5,71	185	5,65
8.	Fillles de la Charité (Directeurs et Aumôniers)	FC	135	3,99	133	4,06
9.	Écoles (primaires, secondaires, supérieures, professionnels)	EC	244	7,22	208	6,35
10.	Projets de communication sociale	MED	29	0,85	31	0,94
11.	Etudes spéciales	ES	78	2,30	81	2,47
12.	Aumôniers (hôpitaux, immigrants, associations, militaires)	AUM	202	5,97	167	5,10
13.	Groupes Laïques Vincentiens	FV	37	1,09	59	1,80
14.	Service direct des pauvres	SER	36	1,06	43	1,31
15.	Travail manuel	MAN	64	1,89	35	1,06
16.	Administration	ADM	151	4,46	138	4,21
17.	Retraités, malades, convalescents	RET	366	10,83	326	9,95
18.	Autres	AUT	84	2,48	94	2,87
19.	Absents de la Congrégation	ABS	105	3,10	166	5,07
	TOTAL		3379	99,90	3274	99,92

3. Ministères 1997-2003 (Tableaux 6, 7 et 8)

Le thème des ministères peut donner lieu à beaucoup de commentaires. Toutefois, je signalerai seulement que ces tableaux démontrent :

- une grande diversité de ministères et d'occupations (19) ;
- peu de changements significatifs entre 1997 et 2003 ;
- que quelques ministères et occupations emploient un pourcentage significatif de membres : paroisses (27%), en retraite et malades (10%), écoles (6%), formation des nôtres (6%) ;
- une augmentation du nombre des membres absents : de 105 (3,10%) en 1997 nous sommes passés à 166 (5,07%) en 2003.

Tableau 7: Ministères 1997

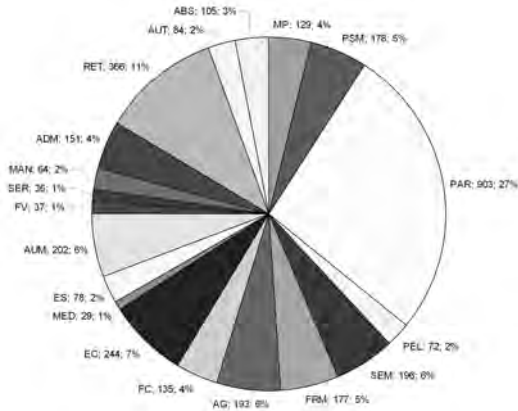


Tableau 8: Ministères 2003

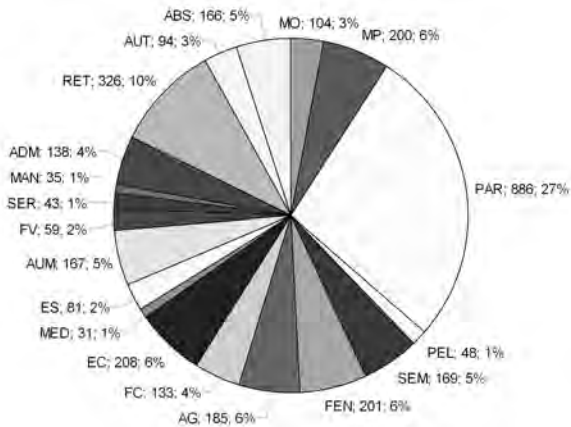
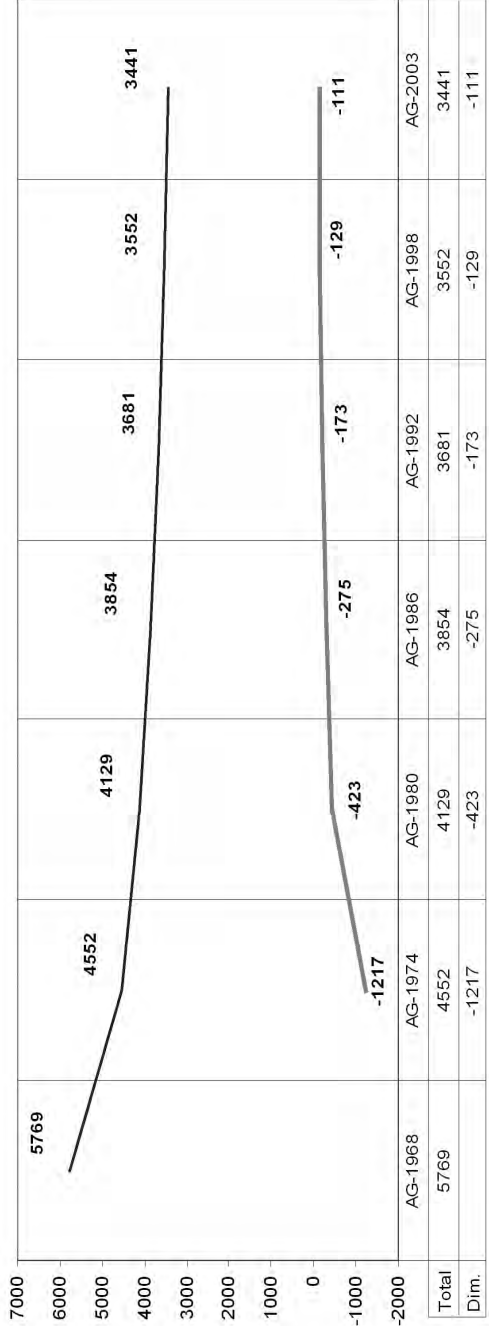


Tableau 9. Membres incorporés 1967-2003

	Év.	Prêt.	D.P.	Fr.	Et. inc	Total	6	%	1	%
AG-34, 1968	31/12/67	4395		527	821	5769				
AG-35, 1974	31/12/73	3995		472	676	4552	-1217	-21,10%	-202,8	4,43%
AG-36, 1980	31/12/79	3652	3	344	101	4129	-423	-10,00%	-70,0	1,69%
AG-37, 1986	31/12/85	3433	8	288	94	3854	-275	-6,70%	-45,8	1,19%
AG-38, 1992	31/12/91	3267	7	236	141	3681	-173	4,50%	-28,8	0,78%
AG-39, 1998	31/12/97	3189	10	195	128	3552	-129	3,60%	-21,5	0,60%
AG-40, 2004	31/12/03	3089	5	180	136	3441	-111	3,20%	-18,5	0,53%

Tableau 10: Diminution CM 1967-2003



III. Notre passé

1. Membres incorporés 1967-2003 (Tableaux 9 et 10)

Depuis l'après concile et l'approbation des Constitutions jusqu'à ce jour.

Les tableaux 9 et 10 indiquent le nombre des membres incorporés que la Congrégation a gagnés durant — disons — les derniers 40 ans, du 31-12-1967 au 31-12-2003. Ils embrassent, par périodes de six ans, l'époque des dernières sept Assemblées Générales, c'est-à-dire, celles de 1969, 1974, 1980, 1986, 1992, 1998 et 2004.

Durant ces années, la Congrégation a diminué en membres. Dans les quatre colonnes de droite du tableau 9, on peut observer les chiffres de la diminution totale pour chaque période de six ans (6), le pourcentage de diminution correspondant (%), la diminution moyenne annuelle au cours de ces six ans (1) et le pourcentage correspondant de diminution annuelle (%).

Dans le tableau 10, "Diminution C.M. 1967-2003" on peut voir que la ligne descendante est constante depuis 1967. Cette diminution, toutefois, semble vouloir se réduire chaque fois un peu plus, la dernière période de six ans (1997-2003) indiquant la plus petite diminution.

Depuis la fin du Concile Vatican II (1968) jusqu'en fin de 1973, au cours seulement d'une période de 6 ans, nous avons eu une diminution catastrophique de 1217 membres. La diminution fut de 423 au cours des 6 années qui suivirent, soit entre 1974-1979, juste avant le moment de l'approbation des nouvelles Constitutions. Plus tard, la diminution fut plus lente: 275 membres entre 1980-1985; 173, entre 1986-1991; 129, entre 1992-1997; et 111, entre 1998-2003. La descente se poursuit, mais à chaque fois plus ou moins lentement.

2. Notre évolution numérique au cours de l'histoire (Tableaux 11 et 12)

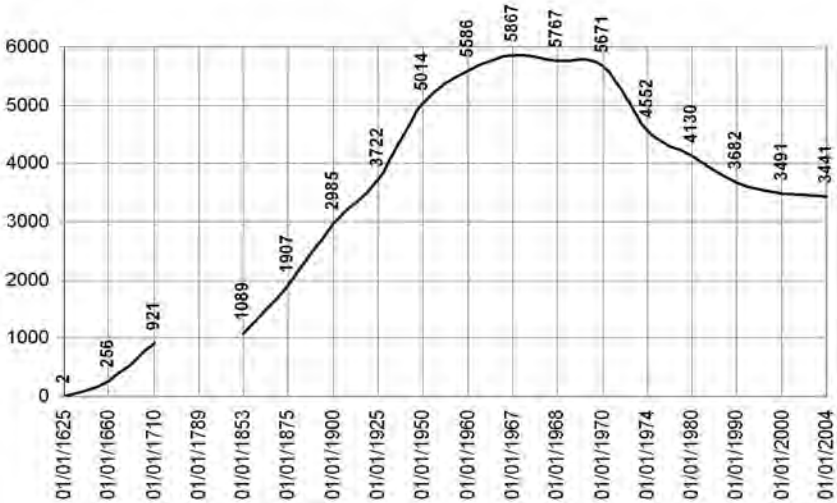
Je vous présente maintenant, à titre d'illustration, un graphique de type historique (tableaux 11 et 12) extrait du travail du JOSÉ-ORIO L BAYLACH, *Evolution numérique des membres de la C.M. (1625-1989)*, publié dans *Vincentiana*, 1989, pp. 326-329.

On peut voir, dans ces tableaux, comment, depuis nos origines en 1625 jusqu'en 1966, la tendance a été celle d'une montée numérique constante. Nous avons eu près de trois siècles et demi d'une augmentation continue. A un moment déterminé, entre les années 1950 et 1966, cette augmentation s'est transformée quasiment en une explosion vocationnelle. Au cours de ces seize années, la Congrégation est passée de 5014 membres (début de 1950) à 5867 (début de 1966); elle a augmenté de 853 confrères incorporés, c'est-à-dire, approximativement de 16%.

Tableau 11: Membres incorporés - Histoire CM

01/01/1625	1625	2	01/01/1960	1960	5586
01/01/1660	1660	256	01/01/1967	1967	5867
01/01/1710	1710	921	01/01/1968	1968	5767
01/01/1789	1798		01/01/1970	1970	5671
01/01/1853	1853	1089	01/01/1974	1974	4552
01/01/1875	1875	1907	01/01/1980	1980	4130
01/01/1900	1900	2985	01/01/1990	1990	3682
01/01/1925	1925	3722	01/01/2000	2000	3491
01/01/1950	1950	5014	01/01/2004	2004	3441

Tableau 12: Incorporés - Histoire CM



Plus tard, depuis le Concile Vatican II, la Congrégation a souffert d'une forte diminution. L'explosion vocationnelle de la période précédente s'est transformée en une soudaine saignée de grande proportion. Les 5867 membres de l'année 1966 se réduisirent alors à 4129 au début de 1980. Au cours de ces 14 années, la Congrégation a diminué de 1738 membres, approximativement de 30%.

Au cours de ces dernières décennies, depuis 1980, moment où furent approuvées les nouvelles Constitutions, jusqu'en fin 2003, comme nous venons de le dire, la Congrégation a continué à décroître lentement. Nous sommes passés de 4129 membres au début de 1980 à 3441 en fin 2003 : c'est-à-dire, 688 de moins, soit une diminution de 17%. Peut-être dans un futur plus lointain cesserons-nous de diminuer et, qui sait ? commencerons-nous à croître de façon modérée, comme cela s'est passé, de fait, au cours des années 1999 et 2003.

IV. Notre avenir : les admissions dans la Congrégation

1. Membres admis en 1997-2003 (Tableaux 13 et 14)

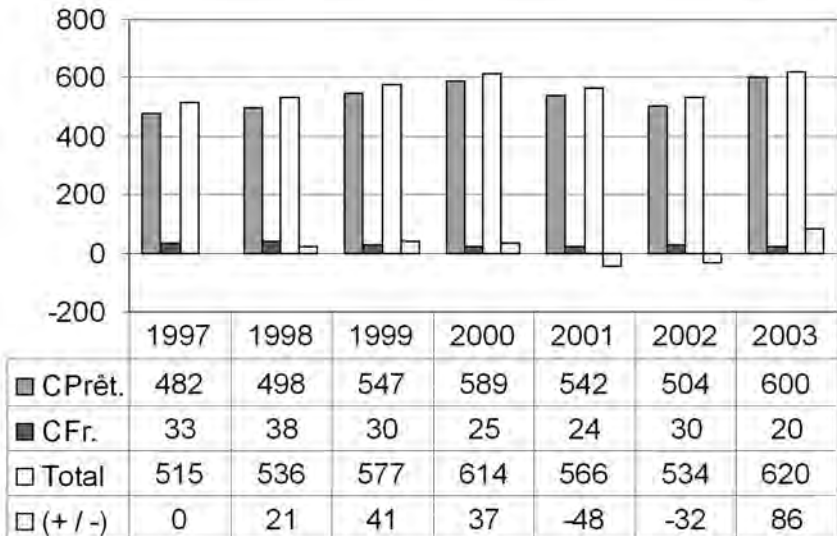
Les membres admis de la Congrégation sont tous ceux qui actuellement sont en train de faire le Séminaire Interne ou l'ont déjà fait, mais n'ont pas encore émis les vœux.

Les tableaux 13 et 14 indiquent le **nombre** de nos admis et la **tendance**, croissance ou diminution. En 1997, les admis étaient au nombre de 515 ; à la fin de 2003, ils étaient 620. Voici donc une bonne nouvelle : les admis **ont augmenté de 105 membres, c'est-à-dire de 20%**.

Tableau 13: Membres admis en 1997-2003

	CPrêt.	CFr.	Total	(+ / -)
1997	482	33	515	0
1998	498	38	536	21
1999	547	30	577	41
2000	589	25	614	37
2001	542	24	566	-48
2002	504	30	534	-32
2003	600	20	620	86
				105

Tableau 14: Membres admis en 1997-2003 (+ 105)



2. Membres admis par régions : 1997 et 2003 (Tableaux 15 et 16)

Ces chiffres indiquent les continents ou les régions de résidence de nos membres admis. D'une certaine manière, ils signalent où se trouve notre avenir en ce qui concerne le personnel (ressources humaines).

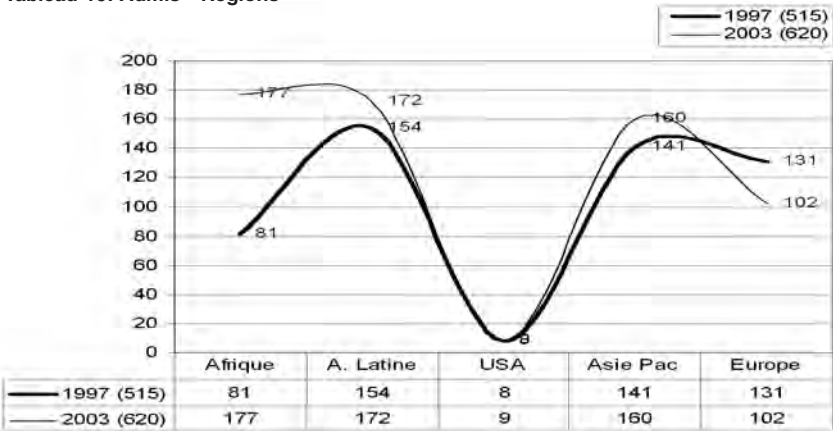
Il faut faire remarquer que ces chiffres ne reflètent pas exactement la situation réelle. Voici, par exemple, quelques cas dont il faudra tenir compte. Les admis de la Province de Paris, qui sont au nombre de 25 et se trouvent en majorité au Vietnam (Asie) et au Cameroun (Afrique) figurent, toutefois, comme admis en Europe. Egalement les admis des Provinces de l'Est et du Midwest des Etats Unis figurent aux USA, mais, en réalité, sont au Panama et au Kenya.

Dans certains cas, la tendance paraît claire. Dans certaines régions il se produit un accroissement des admissions : l'Afrique (+ 96 admis), Asie Pacifique (+ 19) et Amérique Latine (+ 18). Dans d'autres régions il y a simultanément une diminution : Europe (- 29) et Etats Unis (- 1).

Tableau 15: Admis 1997-2003 - Régions

	1997	1997	2003	2003
Afrique	81	15,00%	177	28,54
Amérique Latine	154	29,90%	172	27,74
USA	8	1,50%	9	1,45
Asie Pacifique	141	27,37%	160	25,80
Europe	131	25,40%	102	16,45
	515	99%	620	99,98

Tableau 16: Admis - Régions



Ce sera peut-être la tendance de l'avenir prochain : une augmentation du nombre des admis, une croissance continue des admissions dans les pays en voie de développement (Afrique, Asie Pacifique et Amérique Latine), et une diminution (fasse le ciel que la tendance change) des admissions en Europe et aux Etats Unis.

* * * * *

J'espère que ces chiffres nous aideront à considérer notre passé avec accompagnement d'action de grâces, notre présent avec sagesse et notre avenir dans l'espérance, tout en nous efforçant de suivre avec docilité l'appel de la Divine Providence à l'évangélisation des pauvres.

Merci beaucoup.

Nouvelles Missions Internationales

par Victor Bieler, C.M.

Assistant Général des Missions

7.VII.2004

1. Bolivie

Cette mission a commencé suite à une demande d'aide de l'Évêque de El Alto, Mgr. Jesús Juarez Parage, SDB, afin d'aider dans la région de l'Alto Plano en Bolivie.

Les confrères travaillent ici sur 3 paroisses : San Miguel de Italique, San Pedro de Moco Moco et San Francisco de Humanata dans les hauteurs du pays (à une altitude d'environ 4 000 mètres). Ils font également du ministère dans un quartier de La Paz. En tout, ils sont au service de personnes d'une centaine de communautés.

Actuellement les confrères qui travaillent dans cette mission sont : Le Père Franc Pavlič (Slovénie), Abdo Eid (Liban) et Anibal Vera (Pérou). Nous espérons qu'un autre confrère, Diego Plá (Madrid), viendra bientôt renforcer cette communauté.

Les défis que les confrères doivent relever sont en premier lieu la grande pauvreté matérielle des personnes. Ensuite il y a le fait que cette Chrétienté n'a pas réellement pris racine encore malgré l'évangélisation commencée déjà aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles par des missionnaires espagnols. Il y a encore une très grande ignorance religieuse et des personnes pratiquent un syncrétisme important, à cause des longues années d'absence de prêtres dans le pays. La présence de plusieurs dénominations chrétiennes (Luthériens, Méthodistes, etc.) rend le travail encore plus difficile.

En outre, le climat n'est pas très accueillant pour des humains. Vivre à une telle altitude exige d'avoir des poumons qui soient capables d'emmagasiner de grandes quantités d'oxygène, ou que l'on s'habitue à utiliser peu d'air ; ce qui n'est pas possible pour tout le monde. Certaines personnes ne s'y habituent jamais. De plus, les indigènes sont très réservés et la langue, l'Ayamara, n'est pas facile à apprendre.

Davantage de confrères sont requis pour cette mission difficile.

2. Papouasie Nouvelle Guinée

Le Séminaire du Saint Esprit à Boroko, Port Moresby, avait fait appel plusieurs fois à la Congrégation de la Mission par l'intermédiaire de ses professeurs et par l'intermédiaire de l'Archevêque Barnes, de Port Moresby, président du Conseil du séminaire. Ce dont le séminaire a le plus besoin est la direction spirituelle pour les étudiants.

Le Père Rolando Santos, membre de la Province des Philippines, s'est proposé comme volontaire pour aider dans ce domaine. Il s'y trouve déjà depuis 2001. Deux autres confrères l'ont rejoint depuis 2001 il s'agit de Homero Marín Arboleda de Colombie et Tulio Cordero de la province de Porto Rico. Pendant ma dernière visite au début de cette année, ils me disaient qu'ils étaient heureux de s'y trouver et heureux dans leur travail.

En effet, depuis la venue des confrères dans ce séminaire, l'atmosphère a notablement changé. Les confrères sont d'une grande aide pour l'Église en Papouasie Nouvelle Guinée : Rolando avec son expérience dans la direction spirituelle, Homero avec son enthousiasme et son expérience missionnaire, Tulio avec ses talents musicaux fait chanter les étudiants.

3. Les Îles Salomon

En 1999, les trois Évêques des Îles Salomon avaient demandé à la Province d'Australie que du personnel prenne la direction d'un grand séminaire dans ce pays. Jusqu' alors ils envoyaient leurs candidats à Boroko en Papouasie Nouvelle Guinée. Cependant, à cause des différences culturelles entre les habitants de Papouasie Nouvelle Guinée et ceux des Îles Salomon ils ont pensé qu'il était préférable de mettre en route leur propre grand séminaire.

Les premiers volontaires pour cette mission sont Marcello Maimtim des Philippines et Tom Hynes de la Province Est des États-Unis, une année plus tard Stanislaus Reksosusilo d'Indonésie les a rejoint. Tom est rentré aux États-Unis. Par la suite et un peu plus tard Rafael Sucaldito les a suivi : il mourut aux Philippines et Cric Harris de la Province d'Irlande, puis Marek Owskiak de Pologne et Augustin Marsup d'Indonésie.

Maintenant les confrères qui se trouvent aux Îles Salomon sont Frank Vargas des Philippines, Marek Owskiak de Pologne, Augustin Marsup d'Indonésie, Joseva Tuimavule de Fidji (membre de la Province Australienne), Chacko Panathara de la Province de l'Inde-Sud.

Frank, Agus et Marek ont la responsabilité du Séminaire du Saint Nom de Marie, Joseva est le Directeur du Centre Apostolique de Nazareth, une école de formation pour des catéchistes et présémi-

naire, tandis que Chaco est le prêtre responsable de la paroisse du Bon Pasteur à Tenaru.

Au cours de ma dernière visite au début de cette année, l'Archevêque Adrian Smith m'a dit que les Évêques projetaient de mettre sur pied un programme complet de séminaire et qu'à l'avenir ils n'enverront plus leurs étudiants après les 3 premières années à Honiara à Borokhov en Papouasie Nouvelle Guinée. Cela signifie que les Pères Lazaristes doivent trouver davantage de confrères s'ils veulent prendre en charge la nouvelle situation et continuer la direction du séminaire jusqu'à ce que le clergé local soit capable d'en prendre la relève. La construction indispensable de nouveaux bâtiments est presque terminée.

4. Conclusion

Il y a encore des demandes émanant d'Évêques souhaitant de l'aide dans le domaine de formation et de l'évangélisation. Il y a encore de la demande en ce qui concerne la formation du clergé. Mais ce ne serait pas mal si nous renforçons notre présence dans le Pacifique, qui est la partie de l'Église la plus délaissée. Nous ne devrions pas oublier que nous avons déjà des confrères qui travaillent en Papouasie et en Papouasie Nouvelle Guinée, Australie et Fidji et dans les Îles Salomon. Cependant, une préparation est requise pour répondre à un appel missionnaire. Un des éléments les plus importants est l'aptitude à l'inculturation, ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas. Cependant, je suis convaincu que notre Fondateur voulait que nous pratiquions les cinq vertus : l'humilité, la simplicité, la modestie, le zèle et la mortification, afin d'être capables d'annoncer la Bonne Nouvelle aux personnes d'autres cultures.

Le rôle du Supérieur Général

par Robert P. Maloney, C.M.

Supérieur Général

9.VII.2004

Ce matin, j'ai été invité à parler du rôle du Supérieur Général, afin de vous fournir une toile de fond, alors que vous aller entamer la procédure en vue d'en choisir un nouveau.

L'article 101 de nos Constitutions nous indique que la principale tâche du Supérieur Général est, comme successeur de saint Vincent, de gouverner la Congrégation de telle manière que le charisme de saint Vincent demeure toujours vivant dans l'Église. Il doit animer la Compagnie à approfondir sa spiritualité et, à la suite du Christ, à être mobile et missionnaire, allant même jusqu'aux extrémités de la terre. Il doit appeler la Compagnie à contribuer avec compétence et créativité à la formation du clergé et des laïques pour les conduire à une participation plus plénière dans l'évangélisation des pauvres. Il doit être, selon l'article 102, le centre d'unité et de coordination des Provinces, et doit être le principe d'animation spirituelle, appelant la Compagnie à être plus authentiquement priante, à vivre les cinq vertus vincentiennes et les quatre vœux vincentiens d'une manière profonde et radicale. Il gouverne aussi, conformément à l'article 103, avec pouvoir ordinaire les Provinces, les maisons, et chacun des membres de la Congrégation. En même temps, il est soumis à l'Assemblée générale et par conséquent, il doit exécuter, en obéissance, ce que l'Assemblée générale lui demande de faire. L'article 107 explique tout ceci avec beaucoup de détails, de même les Statuts 51 et 53 de la Congrégation de la Mission.

Mais aujourd'hui, je pense que si je vous parlais plus concrètement, cela vous serait utile. Donc voici la question que je pose : Que *fait* le Supérieur Général ? Et plus concrètement encore : comment utilise-t-il son temps ?

Je reconnais que l'utilisation du temps variera considérablement d'un Supérieur Général à un autre, en fonction de ses priorités et même de sa personnalité. Cela dépendra aussi beaucoup de l'équipe de personnes élues ou choisies par le Supérieur Général. Chaque équipe sera différente avec des membres ayant des talents variés. Ceci aura comme conséquence des manières différentes de distribuer le travail de la Curie. Par ces réflexions, donc, je vous partagerai sim-

plement comment j'ai employé mon propre temps. Ceci n'est qu'une manière de faire les choses ; il en y a sûrement beaucoup d'autres.

1. La première priorité du Supérieur Général, comme je la conçois, est d'être le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, pas des Filles de la Charité, ni de la Famille Vincentienne, bien que ce soient des parties très importantes de sa charge. Personnellement, je suis convaincu que pour travailler efficacement comme Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, on doit passer beaucoup de temps à Rome. Chaque année, il y a en moyenne 35 sessions du Conseil. Quoique les Constitutions permettent au Supérieur Général d'être absent, dans la pratique j'ai participé à la plupart d'entre elles. D'ailleurs, il y a quatre sessions de Conseil de *Temps Fort*, chaque année qui durent au moins 5 jours chacun. Les réunions de *Temps Fort* du Conseil sont des moments très significatifs. Lors de ces réunions, une planification à long terme est faite, et des décisions sont prises concernant la formation continue des confrères, l'ouverture de nouvelles missions, les questions financières et les solutions structurelles aux problèmes qui se posent à la Congrégation. Ces rencontres doivent être très bien préparées. Des propositions écrites doivent être distribuées à l'avance, à tous les membres du Conseil en sorte qu'ils puissent les assimiler auparavant. Après ces séances, un important travail de suite doit être également fait. Donc en pratique, les réunions du Conseil, à elles seules, exigent d'être présent à Rome à peu près trois mois par an.
2. Comme vous pouvez imaginer, le Supérieur Général reçoit de nombreuses invitations. De plus, le Statut 51, 2° déclare qu'il devrait, personnellement ou par un délégué, faire une visite officielle de chaque Province une fois tous les six ans. Cette obligation se trouve en tension entre la nécessité d'être à Rome et les nombreux autres engagements qui incombent au Supérieur Général. Parfois, j'ai pensé qu'il devrait y avoir deux personnes : le Supérieur Général d'administration et le Supérieur Général des voyages. En utilisant la liberté accordée par le Statut 51, 2°, j'ai choisi de demander aux Assistants d'effectuer les visites les plus longues aux Provinces, tandis que j'ai fait des tournées plus courtes. Mes voyages étaient souvent une réponse à une invitation pour un événement spécial dans une Province (une réunion importante, un anniversaire, etc.). Pour une telle visite, j'ai jugé que cinq ou six jours étaient suffisants. J'ai habituellement rencontré les membres du Conseil provincial, tous les confrères en un ou deux groupes, j'ai passé une demi-journée avec les Filles de la Charité, et j'ai tenu une réunion avec les représentants des autres branches de la Famille Vincentienne. Les visites du Supérieur Général et des Assistants sont non seulement importantes pour la province, mais elles nous enrichissent aussi. Elles élar-

gissent la perception réciproque. Elles donnent une connaissance directe des confrères et de leurs œuvres. Au cours des trois dernières années, je suis parti de Rome en moyenne trois mois et demi par an et j'ai fait 16 voyages chaque année.

3. Le Supérieur Général donne très fréquemment des conférences. Leur préparation prend beaucoup de temps, puisque j'ai choisi de ne pas employer un « rédacteur de discours ». Au cours des ans, je suis venu à la conclusion que la publication est un des moyens de communication bien plus efficace qu'une simple causerie. Une conférence habituellement concerne un petit groupe, peut-être 200 ou 300 personnes. Un article, s'il est publié dans *Vincentiana*, les *Échos*, et peut-être dans un livre, peut toucher 30 000 à 40 000 personnes. J'ai quelquefois écrit dans *Review for Religious* (*Revue pour les Religieux*) et *America*, magazines qui ont une très grande audience. Quand je suis à Rome, j'essaie de consacrer mes soirées à la lecture, en vue d'écrire. Je dois cette habitude, avec beaucoup de gratitude, à une suggestion faite par le Père Miguel Pérez Flores.
4. La correspondance du Supérieur Général est énorme. Elle atteint quelque quatre milles lettres par an, et, avec le courrier électronique elle se multiplie chaque jour. Au cours des années, j'ai reçu une aide extraordinaire du Secrétariat de la Curie, mais le Supérieur Général doit encore lire les lettres — chose qui est de plus en plus dure — et répondre. Arrivera-t-il un jour qu'un Assistant administratif ne transmette au Supérieur Général que les lettres les plus importantes ? Au cours de mon premier mandat j'en avais discuté avec le Conseil Général, mais finalement cette solution a été rejetée. Quoi qu'il en soit, la lecture de la correspondance donne une connaissance directe très appréciable de ce qui se passe dans la Congrégation et plus largement dans la Famille Vincentienne.

La correspondance du Délégué du Supérieur Général pour la Famille Vincentienne est aussi très abondante.

5. Bien que les affaires financières ne prennent pas un grand pourcentage de mon temps, je pense qu'il est crucial pour le Supérieur Général de se focaliser sur elles de temps en temps, avec l'Économe général. En fait, le dialogue régulier avec lui est, à mon avis, très important. J'ai eu des Économistes généraux extrêmement compétents. Assurer une base financière saine pour les œuvres de la Congrégation est essentiel. Les Provinces et les missions les plus pauvres ont besoin de beaucoup d'aide. Nous avons eu de la chance, ces dernières années, d'avoir des bienfaiteurs notables et des Provinces et confrères très généreux qui nous ont tant assistés. Parfois, je me suis demandé si une « personne-collecteur de fonds » pour la Congrégation pouvait être nommée.

6. La Famille Vincentienne occupe un volume de temps toujours croissant pour le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission. Le Père Richardson, lorsqu'il était Supérieur Général, a dit une fois que les Filles de la Charité occupaient 50% de son temps, mais pour ces dernières années, je dirais que cela représente 25%, bien que l'année dernière ce pourcentage s'est élevé en raison de l'Assemblée générale des Filles de la Charité et la révision de leurs Constitutions qui ont exigé une charge de travail immense. Toutefois, pendant la dernière décennie, les autres groupes de la Famille Vincentienne, en particulier les groupes de jeunes, sont venus occuper encore 25% de mon temps. Particulièrement, depuis la dernière Assemblée générale, le travail du Supérieur Général avec les différentes branches de la Famille Vincentienne est devenu très exigeant. La participation aux Assemblées générales de JMV, MISEVI, AIC, et les Religieux de Saint Vincent de Paul, la rédaction d'écrits en tout genre, l'approbation des statuts des différents groupes et l'échange d'une abondante correspondance avec les membres, prend au Supérieur Général un temps plus considérable que par le passé.

Cela veut dire, comme l'a exprimé le Père Richardson, que la Congrégation de la Mission occupe seulement environ 50% du temps du Supérieur Général.

7. Il est peut-être utile de dire un petit mot sur le rôle du Supérieur Général, par rapport aux différents groupes de laïcs.
 - a) JMV - Le Supérieur Général est le Directeur Général de JMV. En cette qualité, j'ai essayé d'assister à toutes les rencontres du Conseil International. J'ai pensé que c'était très important pour les débuts d'existence de la JMV en tant qu'Association Internationale. Cependant, maintenant, les choses se mettent en place doucement. À l'avenir, il n'est peut-être pas nécessaire pour le Supérieur Général de participer à toutes les rencontres du Conseil International. Le sous-Directeur, qui est Pedro Castillo, peut prendre sa place.
 - b) MISEVI - Le Supérieur Général est également le Directeur Général de MISEVI. Puisque MISEVI en est aussi à ses étapes initiales, j'ai essayé de participer à ses rencontres internationales et de suivre de près ses activités. Cependant, à l'avenir, ceci pourrait être aussi moins nécessaire. Felipe Nieto, qui est un membre de l'Équipe de Coordination Internationale, me représente déjà à plusieurs de ces réunions.
 - c) L'Association de la Médaille Miraculeuse - Le Supérieur Général est le Directeur Général de l'Association de la Médaille Miraculeuse. Puisque l'Association Internatio-

nale vient juste de naître, j'ai participé à toutes les réunions de son Conseil de Coordination internationale. Il y a, toutefois, un Coordinateur International, Charles Shelby.

- d) AIC - Le Supérieur Général n'a aucune responsabilité juridique vis à vis de l'AIC, pourtant il a un rôle symbolique et, en fait, les contacts ont été fréquents et très riches.
 - e) La Société de Saint Vincent de Paul - Le Supérieur Général n'a aucun rapport juridique avec la Société de Saint Vincent de Paul, bien que ses membres le considèrent symboliquement comme le représentant de Saint Vincent.
 - f) L'Archiconfrérie de la Sainte Agonie - Le Supérieur Général est aussi le Directeur Général de ce groupe. C'est vraiment un groupe très minuscule qui existe principalement à Paris. Une fois par an, aux environs du 25 mars, je célèbre l'Eucharistie pour ce groupe. En dehors de cela, il n'y a pas grand chose d'autre à faire pour le Supérieur Général.
8. Naturellement, il y a d'autres choses. Il y a les réunions de l'Union des Supérieurs Généraux, bien que dernièrement je n'aie pas été un membre très actif. Parfois, le Saint-Siège me demande un service. J'ai été invité à participer à deux synodes. Cela signifie qu'il faut laisser tomber tout pour un mois entier. J'ai également été invité à présider le Chapitre général des Religieux de Saint Vincent de Paul. Sa préparation et son suivi m'ont aussi requis un mois. Au cours des années, à diverses reprises, le Saint-Siège m'a également demandé d'être membre de Cor Unum, du Conseil des 18, et aussi de la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et Sociétés de Vie apostolique. Ces groupes se réunissent seulement de temps en temps.

Comme vous pouvez voir, il y a largement à faire. Mais je suis convaincu qu'il y a beaucoup de confrères qui pourraient bien faire ce travail. Il me semble, que la chose la plus importante est de compter sur le Seigneur — c'est finalement son travail — et de demander au Seigneur *l'anima*, l'âme, la vie, l'esprit, l'enthousiasme, la créativité, de telle sorte que ce soit un véritable service en aidant la Congrégation à approfondir sa spiritualité et à approfondir sa mission apostolique.

L'office du Vicaire Général

par Ignacio Fernández Mendoza, C.M.

Vicaire Général

16.VII.2004

La commission préparatoire de l'Assemblée Générale m'a demandé de rédiger un bref dossier pour informer les membres de l'Assemblée sur l'office du Vicaire général. Avec plaisir et avec respect, je vous présente ce service en un moment particulier. Rappelez-vous que, dans quelques heures, l'Assemblée élira un nouveau Vicaire général.

Avant de rédiger cette brève allocution, j'ai consulté une revue dont est responsable l'Union des Supérieurs Généraux, ayant son siège à Rome. Dans le numéro parcouru trois Vicaires généraux racontaient leur propre expérience. Je me suis rendu compte aussitôt que la conception du Vicaire général était très distincte chez les uns et chez les autres, en fonction des Constitutions de chaque Institut. La Congrégation de la Mission, ne pouvant pas faire moins, a exprimé dans ses propres Constitutions les lignes maîtresses au sujet de l'office du Vicaire général. Je me réfère donc aux Constitutions et à mon expérience des années passées.

Le Vicaire de la Congrégation de la Mission est élu par l'Assemblée Générale. Il exerce un ministère qui comporte deux aspects complémentaires. Pour s'en acquitter, pour voler, le Vicaire général, de la même manière que l'aigle royal, doit agiter les deux ailes, étant donné qu'il est à la fois Vicaire général et Assistant général. Les Constitutions disent : « Le Vicaire général est élu par l'Assemblée Générale en tenant compte du droit propre. Celui qui est élu comme Vicaire général, devient Assistant général, ipso facto » (C. 109).

Quelles fonctions remplit le Vicaire général ? En tant que Vicaire « il aide le Supérieur Général et le remplace dans la charge en cas d'absence ou en cas d'empêchement, tenant compte du droit propre » (C. 108). Dans ce cas-là, le texte constitutionnel attribue au Vicaire général deux fonctions : aider toujours le Supérieur Général et le remplacer dans deux cas, quand le Supérieur Général s'absente et lorsqu'il se voit empêché, tenant compte du droit propre dans les deux cas.

Qu'arrive-t-il en cas d'absence du Supérieur général ? L'article 110 des Constitutions stipule que : « En cas d'absence du Supérieur Géné-

ral le Vicaire jouit de la même autorité que celui-ci, à moins que le Supérieur Général ne se réserve un domaine particulier». Permettez-moi deux observations. Les Constitutions se réfèrent aux absences possibles et d'une certaine durée du Supérieur Général et non à une absence momentanée. Je tiens à vous dire que durant ces 12 dernières années le Supérieur Général ne s'est jamais réservé un domaine particulier lorsqu'il s'est absenté. Il me paraît opportun de vous communiquer aussi que durant les absences du Supérieur Général, les Assistants, sous la présidence du Vicaire, nous nous sommes réunis en conseil autant de fois qu'il était nécessaire. On étudiait et on prenait des décisions sur les affaires ordinaires de gouvernement. Cependant, intentionnellement, en tant que Vicaire, je n'ai jamais pris de nouvelles initiatives en l'absence du Supérieur Général. Je dirais même plus, en plusieurs occasions j'ai décidé de remettre à plus tard certaines affaires importantes en attendant le retour du Supérieur Général. Je crois que les missionnaires aiment voir la signature du Supérieur Général sur les documents qu'ils reçoivent de la Curie Générale.

Qu'arrive-t-il en cas d'empêchement du Supérieur Général ? Nous trouvons la réponse à l'art. 111 des Constitutions : « En cas d'empêchement du Supérieur Général, le Vicaire général le remplace avec les pleins pouvoirs jusqu'à la disparition de l'empêchement ». Le numéro cité contient un ajout intéressant : « Étant absent le Supérieur, il revient au Conseil Général de juger de l'empêchement, mais en présence du Vicaire général ».

Autre hypothèse possible : la cessation de responsabilité du Supérieur Général. Comment procéder dans ce cas-là ? L'art. 112 dit ceci : « L'office du Supérieur Général étant vacant pour une raison quelconque, le Vicaire général devient, ipso facto, Supérieur Général jusqu'à la fin du sexennat ».

De ce qui a été exposé jusqu'à présent on déduit ce qui suit : premièrement, il appartient au Vicaire général de toujours aider le Supérieur Général et de le remplacer dans deux occasions : en cas d'absence et en cas d'empêchement. Deuxièmement, le droit propre de la Congrégation a décrit avec précision la figure et le rôle du Vicaire général. Entre autres motifs, pour éviter une possible, qu'on me permette l'expression, « vacance de pouvoir », au cas où pour une raison ou pour une autre le Supérieur Général cesse son service... Il faut tenir compte que nos Constitutions ont prévu quelque chose de semblable lorsque celui qui termine son service est le Visiteur ou le Supérieur local (C. 72 ; Statut 79).

Les Constitutions et les Statuts de la Congrégation prennent en compte aussi la possible cessation du Vicaire général (Statut 55) et la procédure pour nommer un substitut (C. 113).

Une fois exposés les points fondamentaux du droit propre au sujet du Vicaire général je vous présente quelques considérations complémentaires.

Au Vicaire général on ne confie pas une parcelle ou une portion de gouvernement. On ne dépose pas non plus entre ses mains certaines attributions particulières, appelées « assistances » dans quelques Instituts Religieux. En tant qu'Assistant il aide et il est l'assesseur du Supérieur Général dans le gouvernement de la Congrégation de la Mission. Mais, c'est au Supérieur Général qu'il revient de distribuer le travail et les tâches en tenant compte des besoins de la Congrégation ainsi que des qualités et des possibilités de chaque Assistant. Dans la Congrégation on n'attribue pas à un Assistant une zone géographique ou culturelle déterminée. Aucun Assistant ne représente les missionnaires qui s'expriment dans telle ou telle langue. On constate une certaine confusion dans la Petite Compagnie sur ce point particulier. Assez souvent on entend parler de l'Assistant pour tel ou tel continent, pour cette partie du monde ou celle-là.

Les attitudes du Vicaire général envers le Supérieur Général doivent être des attitudes de proximité et de confiance ; de fidélité à tout moment, de disponibilité et d'ouverture devant les propositions possibles, de loyauté et en même temps de liberté, enfin, de collaboration spontanée. Il doit être clair pour le Vicaire général que c'est le Supérieur Général qui gouverne la Congrégation de la Mission. Ce ne sont ni le Vicaire général ni les Assistants qui la gouvernent. De plus il est clair que les missionnaires désirent être gouvernés par le Supérieur Général et non par d'autres personnes. Il est opportun qu'entre le Supérieur Général et le Vicaire le dialogue et l'information coulent comme un baume. Parfois le Vicaire général peut avoir des critères personnels sur des sujets précis. Dans ces cas-là, il vaut mieux les exposer avec franchise et simplicité sans pour cela ne pas respecter le point de vue et, à plus forte raison, les décisions du Supérieur Général.

En résumé, le Vicaire général en tant qu'Assistant, puisqu'en réalité il l'est aussi, sera conscient que sa tâche principale consiste à aider le Supérieur Général dans les processus de discernement en vue d'encourager et d'aider à prendre les décisions les plus convenables pour la Congrégation, sans oublier que c'est le Supérieur Général qui décide.

Ceci dit, permettez-moi d'exposer une autre opinion. Le Vicaire général évitera soigneusement de se situer en opposition éventuelle avec le Supérieur Général. Ce qui revient au Vicaire c'est d'assumer les projets et les décisions du Supérieur Général, même lorsqu'il ne sera pas d'accord avec ce qui a été décidé. Il lui revient également de faire en sorte que le Supérieur Général soit en bonne position, en s'efforçant qu'il soit estimé et apprécié. Il n'y a rien qui scandaliserait

plus les missionnaires de la Congrégation de la Mission qu'une appréciation négative du Supérieur Général émise par le Vicaire général ou par un Assistant. Il revient au Vicaire général de s'habituer et de savoir être aux côtés de celui qui en réalité est le premier. Il revient au Vicaire général de rester, à l'exemple de Jean Baptiste, à la seconde place pour que le véritable point de référence soit Jésus-Christ et, en parlant de la Congrégation de la Mission, que ce soit le Supérieur Général qui soit ce point de référence.

Intentionnellement j'ai omis la description des autres activités du Vicaire général en tant qu'Assistant. Sur ce point particulier nous entendrons la dissertation d'un autre membre de la Curie Générale.

Merci.

Vincentiana, juillet-octobre 2004

Mon expérience d'Assistant Général

par José Antonio Ubillús, C.M.

Assistant Général

7.VII.2004

Chers confrères,

Permettez-moi de vous remercier à l'avance de l'attention que vous prêterez au rapport que je ferai sur mon expérience de six années comme Assistant général.

I. Le chemin se fait en marchant

Remis du choc causé par une élection inattendue, mon travail comme Assistant général a consisté surtout à collaborer avec le Supérieur Général à l'animation de la vocation et de la mission de notre Congrégation par les visites aux provinces qui me furent attribuées. J'ai essayé de réaliser ce travail avec la plus grande discrétion possible, en n'oubliant pas le témoignage de Jésus et de saint Vincent et cette sentence sage et lapidaire du philosophe Descartes : « Il a bien vécu celui qui s'est bien caché », et en évitant, dans la mesure du possible, tout ce qui aurait pu paraître recherche de la première place, du succès, du pouvoir et du prestige, maladies très communes et contagieuses en ce vaste monde dans lequel nous vivons et travaillons.

Les visites aux provinces m'ont permis de constater que ces dernières années ont été pour la Petite Compagnie un temps d'épreuve, mais aussi de grâce abondante. Si quelques confrères nous ont laissé pour servir le Seigneur autrement, et si d'autres, secoués par les événements, ont perdu confiance en la qualité de notre vocation, il est flatteur néanmoins, de voir que l'immense majorité des confrères travaille avec dévouement et générosité, là où on les a envoyés, quelquefois avec beaucoup de sacrifices et des privations, et dans certains cas en souffrant même la persécution.

II. Annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres

Si durant ces années nous avons été purifiés dans la foi qui nous soutient et si nous avons mieux compris notre mission principale, spécialement envers les pauvres, cependant, un certain pragmatisme et un désir de faire beaucoup de choses nous font courir le risque

parfois de perdre de vue que notre mission principale et fondamentale c'est l'évangélisation, comme pour le Christ et son Église (cf. EN, 6-16). C'est pourquoi, permettez-moi de vous partager brièvement quelques réflexions, déjà connues sans doute par vous tous, sur la portée que doit avoir aujourd'hui l'évangélisation :

1. Qu'elle parte d'une expérience spirituelle

Étant donné que la mission évangélisatrice de la Congrégation doit jaillir de l'expérience du Christ qui nous invite à nous unir à Lui dans la tâche d'annoncer l'Évangile, d'une façon préférentielle aux pauvres et aux marginaux, de préparer le monde pour qu'il soit le Royaume de Dieu consommé, il est important qu'elle cherche à se revitaliser, se régénérer et se refonder à partir d'un pèlerinage permanent non pas vers une règle ou une doctrine, un organigramme ou une organisation, mais, comme le dit l'introduction de nos Constitutions, vers une expérience spirituelle et les intentions de saint Vincent, dont l'axe est la contemplation et le service du Christ dans la personne du pauvre (cf. *Introduction des Constitutions*, pp. 21- 31 ; C. 1-9).

2. Interpellés par la réalité

Si nous voulons demeurer fidèles aux caractéristiques propres de notre vocation et de notre mission, il faut contempler notre monde de la façon que saint Vincent le regardait ainsi que la société de son temps, afin d'être saisis de nouveau par l'appel du Christ qui meurt et ressuscite au milieu des misères et des aspirations des hommes. Des millions d'entre eux, qui ont des noms et des visages, souffrent de la pauvreté et de la faim, la répartition inégale et injuste des biens et des ressources, les conséquences de la discrimination sociale, raciale et politique. Partout la vie de l'homme et sa qualité propre se voient chaque jour menacées. Ce qui est en jeu c'est le sens même de l'homme, de son futur et de son destin. Voilà des raisons supplémentaires pour annoncer l'Évangile avec une nouvelle vigueur pour qu'il soit de nouveau compris, accepté et pratiqué.

3. Changement de structures

Les structures sociales — chaque jour on en prend une plus vive conscience — contribuent à modeler le monde et l'homme lui-même, dans ses idées, ses sentiments, et jusqu'au plus intime de ses désirs et de ses aspirations. La transformation des structures en vue de la libération spirituelle et matérielle de l'homme reste ainsi, pour nous, étroitement liée à l'œuvre d'évangélisation, bien qu'elle ne nous dis-

pense jamais de travailler directement avec les personnes mêmes qui sont victimes des injustices des structures et avec celles qui ont une quelconque responsabilité ou influence sur ces injustices.

4. Promotion de la justice

L'engagement pour la promotion de la justice et pour la solidarité avec les sans voix et sans pouvoir, exigé par notre foi en Jésus Christ et par notre mission d'annoncer l'Évangile, doit nous conduire à nous informer soigneusement des difficiles problèmes de leur vie, et ensuite à reconnaître et assumer les responsabilités qui sont spécifiquement les nôtres sur le plan social.

La Congrégation de la mission doit aider chacun de ses membres à vaincre les résistances, les peurs et les apathies qui empêchent de comprendre vraiment les problèmes sociaux, économiques et politiques qui se posent au niveau du village, la ville ou la région ou le pays et aussi au niveau international. La prise de conscience de ces problèmes aidera à voir comment mieux annoncer l'Évangile et participer, de manière spécifique et sans chercher à supplanter d'autres compétences, aux efforts requis pour la promotion de la justice, en n'oubliant pas que l'injustice doit être attaquée à sa racine qui se trouve dans le cœur de l'homme.

Nous ne travaillerons pas, en effet, à la promotion de la justice, sans que nous n'en payions le prix. Mais ce travail rendra plus significatif notre annonce de l'Évangile et plus facile son accueil.

5. Inculturer l'Évangile

« L'incarnation » de l'Évangile dans la vie de l'Église exige que le Christ soit annoncé et reçu de manières différentes selon la diversité des pays ou des milieux humains, en tenant compte des richesses spirituelles qui leur sont propres. Partout, l'annonce de la Bonne Nouvelle exige, pour être effectivement accueillie, non seulement que nos vies rendent témoignage à la justice à laquelle le Christ nous appelle, mais elle exige aussi que les structures de la réflexion théologique, de la catéchèse, de la liturgie et de l'action pastorale soient adaptées aux nécessités qu'une expérience réelle du milieu fait percevoir. La Congrégation de la Mission, par sa vocation et sa tradition missionnaire, a des responsabilités spécifiques à ce sujet. Le travail de chacun d'entre nous doit être orienté vers l'incarnation de la foi et de la vie ecclésiale dans la diversité des traditions et des cultures propres aux groupes et aux collectivités que nous voulons servir, ainsi que vers la communion de tous les chrétiens dans l'unité d'une même foi.

III. Conclusion

Finale­ment, je crois qu'en marchant patiemment et humblement avec les pauvres nous apprendrons en quoi nous pouvons les aider, après avoir accepté d'abord de recevoir d'eux. Par un service humble nous aurons l'occasion de les amener à découvrir, au cœur de leurs difficultés et de leurs luttes, Jésus Christ vivant et agissant par la puissance de son Esprit. Nous pourrons ainsi leur parler de Dieu notre Père qui réconcilie l'Humanité, en l'établissant dans la communion d'une véritable fraternité.

Merci beaucoup !

Tâches des Assistants Généraux

par Józef Kapuściak, C.M.

Assistant Général

16.VII.2004

Notes préliminaires

1° La Commission Préparatoire de l'Assemblée Générale m'a demandé de faire une présentation des tâches des Assistants généraux. Il ne m'a été accordé que 15 minutes, aussi ici, en salle, je présente une version abrégée de mon allocution ; cependant les confrères recevront la version complète de cette intervention.

2° Avant moi, le Vicaire général et les deux autres Assistants généraux vous ont partagé leur travail, donc ils vous ont déjà exposé une partie du contenu du titre de ma présentation. D'autre part, chacun de nous ayant préparé à son propre compte son intervention, des répétitions ne peuvent être évitées ; s'il en est ainsi dans mon discours, je vous prie de m'en excuser.

1. Introduction

Selon les Constitutions de notre Congrégation, nous devons être « au moins au nombre de quatre » Assistants généraux (C. 116 § 2), y compris le Vicaire général, qui « du fait de son élection, devient en même temps Assistant général » (C. 109). Un des Assistants, comme il est précisé dans les Statuts, « prend soin spécialement des Missions 'Ad Gentes' » (Statut 57). Tous les Assistants généraux « constituent le Conseil du Supérieur Général » (C. 115).

Leur service consiste à aider « par leur travail et leurs conseils », le Supérieur Général « dans le gouvernement de la Compagnie, pour maintenir dans celle-ci une vigoureuse unité, y assurer la mise en pratique des Constitutions et des décisions de l'Assemblée Générale, et veiller à ce que toutes les Provinces coopèrent effectivement à la bonne marche des œuvres de la Congrégation » (C. 115).

Ainsi défini, le travail des Assistants généraux, dans la pratique, est réalisé au sein de la Curie Générale et au dehors d'elle. Pour le décrire, je me permets d'utiliser comme devise, les paroles que Louis Abelly attribue à saint Vincent (bien entendu en réduisant et en

modifiant un peu le sens), c'est-à-dire que les Assistants généraux sont « comme des Chartreux en leur maison et comme des Apôtres au dehors »¹.

« CHARTREUX EN LEUR MAISON... »

2. Travail des Assistants généraux dans la Curie Générale

Il y a différents types et formes de travaux assurés par les Assistants généraux à la Curie Générale.

1. *Participation aux réunions du Conseil général.* La principale tâche consiste à participer aux sessions du Conseil général. Il y a deux sortes de sessions de Conseil général : *a*) les sessions dites Conseils *ordinaires*, qui durent plus ou moins une demi-journée et *b*) les sessions de Conseils dites *Temps Fort*, qui se déroulent durant 5 ou 6 journées d'affilée. Ces dernières ont lieu quatre fois par an (en principe au début mars, juin, octobre et décembre). Le Supérieur Général au début de son mandat a fixé les dates de tous les Conseils de *Temps Fort*, par conséquent tous les Assistants généraux ont programmé leurs activités en tenant compte de ces dates car leur présence est requise. Par contre, les Conseils *ordinaires* sont fixés par le Supérieur Général lorsque la situation le nécessite (parfois un par semaine, ou deux ou trois), donc tous les Assistants ne peuvent y être tous présents, car certains sont, par exemple, en train d'effectuer la visite canonique d'une Province. Au cours de ces six dernières années, c'est-à-dire depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons eu 147 Conseils *ordinaires* et 23 Conseils de *Temps Fort*. (Pour ma part, j'ai participé à 131 Conseils *ordinaires* et à tous les Conseils de *Temps Fort*).

Le travail strictement lié aux réunions de Conseil ne se limite pas à la seule participation aux discussions et à la prise de décision en session de Conseil général. Il requiert de la part des Assistants généraux un travail préparatoire de lecture des documents (parfois très épais !) relatifs aux sujets qui seront traités en Session de Conseil. En outre, suite aux sessions de Conseil, un travail de suite doit être fait. Il consiste à : 1) rédiger les brouillons de certaines lettres par lesquelles le Supérieur Général informe les Provinces ou les personnes intéressées, des décisions prises lors de la tenue du Conseil ; 2) contacter les confrères intéressés pour leur demander s'ils acceptent une charge (exemple : Directeur

¹ Cf. L. ABELLY, *La vie du Vénérable Serviteur de Dieu Vincent de Paul*, Livre I, chap. XXII, Paris 1664, p. 100.

des Filles de la Charité d'une Province); et 3) rédiger un mémoire pour rendre compte au Conseil général de la suite donnée.

2. *Étude des documents provenant des Provinces, Vice-Provinces et Missions Internationales.* Toutes les Provinces, Vice-Provinces et Missions Internationales envoient au Supérieur Général divers documents : les actes des Assemblées, les Normes Provinciales, les Projets provinciaux, les rapports sur les visites canoniques des Visiteurs etc... Certains de ces documents lui sont envoyés seulement pour information ; d'autres, par contre, (par exemple : les Normes Provinciales ou comme dans le cas des Missions Internationales, le projet communautaire) lui sont soumis pour approbation. Ces derniers documents, avant d'être soumis à l'étude du Conseil général, sont habituellement examinés et commentés par écrit par un Assistant général, qui à la demande du Père Général suit la Province, Vice-Province ou Mission Internationale d'où émane ce document. Il a aussi le devoir d'informer les Visiteurs ou confrères intéressés des décisions prises lors de la tenue du Conseil Général ou de demander davantage de renseignements par rapport au sujet traité.
3. *Participation à l'élaboration des documents de la Congrégation.* Une des missions du Conseil général est d'élaborer des documents nécessaires à la vie de la Congrégation. Au cours de ces six dernières années, c'est-à-dire depuis la dernière Assemblée Générale, la Curie Générale a publié les documents suivants : a) étude du Supérieur Général sur les différentes formes associatives des groupes ou des personnes avec notre Congrégation²; b) *Ratio Missionum* pour la Congrégation de la Mission³; *Guide pratique du Supérieur local*⁴. Tout le Conseil général, donc les Assistants généraux aussi, ont apporté leur contribution dans l'élaboration de ces documents soit en participant aux travaux des Commissions nommées à cet effet, soit en rassemblant le matériel, soit par la lecture critique de ces documents dans les différentes phases de leur rédaction, soit par l'apport de corrections et de modifications du texte.

Personnellement, il y a quelques mois, j'ai apporté mon concours à la préparation d'une nouvelle révision et mise à jour du *Guide Pratique du Visiteur*, travaillant dans la Commission expressément constituée par le Supérieur Général.

4. *Collaboration dans la préparation à la Rencontre des Visiteurs et de l'Assemblée Générale.* Comme vous le savez, au cours de ces six

² R.P. MALONEY, *Associer des groupes et des personnes à la Congrégation de la Mission*, in *Vincentiana* 43 (1999) 111-125.

³ *Ratio Missionum*, in *Vincentiana* 46 (2002).

⁴ *Guide Pratique du Supérieur local*, in *Vincentiana* 47 (2003).

derniers années, la Curie Générale a organisé : *a*) une Rencontre de tous les Visiteurs de la Congrégation (à Dublin en juin 2001) ; *b*) trois Rencontres avec les Visiteurs nouvellement nommés pour l'approfondissement du « *Guide Pratique du Visiteur* » (en décembre 1999, janvier 2002, et janvier 2004). Dans le premier cas, la préparation de la Rencontre, pour l'essentiel (contenu, programme, méthodologie, etc...) a été confiée par le Supérieur Général à des commissions composées de certains Visiteurs ; dans le second cas, par contre, elle a été confiée à un confrère. Mais bon nombre de détails pratiques, comme l'hébergement, l'accueil, les lieux de prières et travaux, les services divers (traducteurs, secrétariat, etc...) ont été conçus par un groupe composé des membres de la Curie Générale, et dans un tel groupe, il y a toujours au moins un Assistant général. (Personnellement, j'ai travaillé avec le Secrétaire général, l'Économe général à la préparation de la Rencontre des Visiteurs à Dublin. Le Père Ignacio Fernandez de Mendoza, le Secrétaire général et l'Économe général ont préparé la Rencontre des Visiteurs nouvellement nommés à Rome).

Ces remarques font aussi plus particulièrement référence à la préparation de cette Assemblée Générale. Le plus gros travail (la préparation du *Documentum Laboris*, l'élaboration des synthèses des réponses reçues des Provinces, la révision du Directoire, etc...) a été fourni par la Commission Préparatoire de l'Assemblée Générale, Commission formée par différents Visiteurs. Mais, il est resté un large éventail de détails pratiques d'organisation qui ont été pris en charge par la petite Commission de la Curie Générale dont je faisais partie. Ces derniers mois, et tout spécialement ces dernières semaines, nous avons beaucoup œuvré pour assurer aux Confrères les meilleures conditions possibles concernant leur séjour d'un mois à Rome et pour rendre plus fructueuse leur participation à l'Assemblée.

5. *Travail personnel.* Il y a aussi un travail très personnel que chaque Assistant général réalise en vue des visites ou à la suite de ses activités au dehors de la Curie. Ce travail concerne principalement : la préparation et le compte-rendu des visites et des voyages de différents genres.
 - a*) Le Supérieur Général a assigné à chaque Assistant général une dizaine de Provinces, Vice-Provinces et Missions Internationales à visiter. Toutefois, un Assistant est invité par un Visiteur ou mandaté par le Supérieur Général à participer à une rencontre régionale (par exemple : Rencontre d'une Conférence de Visiteurs, Rencontre des formateurs, etc...) ou à une célébration particulière (par exemple : le centenaire d'une Province). Naturellement

ces visites et voyages doivent être préparés. Cela exige, entre autres : 1) des échanges de correspondances avec les Responsables compétents pour fixer les dates et les programmes ; 2) la préparation de certains discours, homélies, quelques conférences destinées à un groupe de Confrères, Filles de la Charité ou des laïques vinciens ; 3) débrouiller, dans de nombreux cas, les démarches auprès des Ambassades du Gouvernement italien pour obtenir un visa d'entrée dans un pays (ou des visas d'entrées, si la Province couvre plusieurs pays).

- b) Après chaque visite d'une Province, Vice-Province ou Mission Internationale, visite canonique ou autre, chaque Assistant doit accomplir ces obligations : 1) préparer un rapport au Supérieur Général et à son Conseil sur la visite réalisée. 2) Dans le cas de visites canoniques, l'Assistant général doit aussi ébaucher les lettres que le Supérieur Général, après y avoir apporté des modifications, enverra aux Visiteurs et aux Confrères des Provinces ou Missions Internationales. 3) Rédiger pour *Nuntia* un résumé de la visite effectuée ou activité réalisée.
 - c) Il faut aussi noter un autre genre de travail qui dépend de l'initiative et des possibilités personnelles des Assistants, c'est-à-dire la préparation des instructions d'exercices spirituels pour les Confrères ou les Filles de la Charité d'une Province, ou la rédaction d'articles pour une revue vinciennne.
6. *Devoirs particuliers.* En outre, il y a des tâches particulières demandées à l'Assistant par le Supérieur Général à faire soit dans la Maison de la Curie Générale ou à Rome. En ce qui me concerne personnellement, le Supérieur Général m'a confié les trois tâches spécifiques suivantes :
- a) La première tâche qui m'est dévolue, est d'être le lien entre la Congrégation de la Mission, l'Association « Aide à l'Église en détresse » et le Collège Leoniano pour toutes les questions se rapportant aux bourses d'études. Dans la vie pratique, cette mission signifie : 1) informer, par lettre circulaire en trois langues, vers les mois de novembre-décembre les Visiteurs des Provinces pauvres, des conditions à remplir, auprès des Institutions caritatives, pour l'obtention des bourses d'études des confrères qui devraient étudier à Rome ; 2) présenter à l'Association « Aide à l'Église en détresse » les demandes de bourses d'études des Visiteurs avec les documents requis (au cours du mois de février) ; 3) au courant mars-avril,

informer les Visiteurs, avec une circulaire en trois langues, quelles formalités accomplir pour obtenir le visa d'entrée en Italie d'un Confrère que la Province a décidé de faire étudier à Rome ; 4) retirer deux fois par an (mi-novembre, mi-mars), à l'Association « Aide à l'Église en détresse » les chèques des bourses allouées aux confrères étudiants C.M., les consigner à l'Économe général pour encaissement et imputations aux comptes respectifs des Provinces afin de régler le Collège Leoniano ; 5) Rencontrer les étudiants C.M. — boursiers de l'Association « Aide à l'Église en détresse » (fin mai, début juin) pour les tenir au courant des délais de présentation du renouvellement de la bourse d'études et leur consigner les formulaires à remplir ; 6) Vérifier auprès de l'Association « Aide à l'Église en détresse », au début de l'année scolaire (fin octobre), si les étudiants C.M. — ou ex-boursiers — ont tous leurs documents en règle.

- b) La deuxième tâche particulière, moins prenante que la précédente, consiste à organiser tous les ans (généralement un dimanche avant Noël, dans la période qui précède le Conseil *Tempus Fort*), en accord avec le Supérieur de la Maison Curie Générale, une rencontre étudiants-prêtres C.M. du Collège Leoniano avec les membres de notre Maison. Le programme habituel de cette Rencontre comprend : une courte conférence ou un échange sur un thème d'actualité, une messe concélébrée (présidée usuellement par le Supérieur Général) et un repas fraternel.
- c) La troisième tâche spécifique concerne l'accompagnement et l'orientation des nouveaux frères qui durant ces cinq dernières années sont venus travailler à la Curie Générale (1 Polonais et 2 Slovaques). Avant tout, il s'agit de les aider à s'acclimater, à leur organiser un cours d'apprentissage de la langue italienne, de les accompagner pour débrouiller les différentes formalités (par exemple : permis de séjour), de les amener progressivement à assumer les responsabilités qui leur sont confiées, etc...

De plus, sans que cette tâche soit spécifiée, j'ai dû traduire du slave à l'italien, des lettres écrites au Supérieur Général en particulier par les Filles de la Charité mais aussi par des confrères ou autres personnes.

- 7. *Services divers rendus à la communauté locale.* Enfin, les Assistants généraux, comme tous les autres membres de la Curie Générale, doivent rendre certains petits services à la communauté locale, c'est-à-dire : animer la liturgie et la prière en com-

mun, présider les célébrations eucharistiques, répondre au téléphone quand le secrétariat est fermé ou quand le concierge ne travaille pas, faire la vaisselle, dresser les tables etc.

« ... *APOTRES AU DEHORS* »

3. Travaux des Assistants généraux au dehors de la Curie Générale

L'éventail des activités des Assistants généraux au dehors de la Curie Générale est moins vaste mais tout aussi absorbant.

1. *Les visites canoniques ordinaires.* Parmi les activités externes, les visites canoniques aux Provinces, Vice-Provinces occupent la première place. Conformément au Statut 51° 2, le Supérieur Général a le devoir de faire de telles visites au moins une fois durant son mandat. Les principaux objectifs de ces visites canoniques sont au nombre de deux : 1) permettre au Supérieur Général de se rendre compte de la situation d'une Province ou Vice-Province et de celle de ses membres ; 2) de contribuer à l'animation de la Province ou Vice-Province au niveau spirituel, apostolique et communautaire (cf. Statut 51° 2). Le programme d'une visite canonique ordinaire comprend en principe : deux réunions avec le Conseil Provincial (à l'ouverture et à la clôture de la visite) ; la visite de toutes les maisons, et au moins, celle des principales œuvres de la Province ; un échange personnel avec chaque confrère ; la rencontre de toutes les communautés locales ; parfois, des visites de courtoisie aux évêques du lieu ; souvent des rencontres avec les représentants de la Famille Vincentienne (avec les Filles de la Charité en particulier) ; certaines célébrations. Il va de soi que le Supérieur Général ne peut pas faire personnellement toutes ces visites car la Congrégation de la Mission comprend actuellement 46 Provinces, 5 Vice-Provinces, trois Missions Internationales et plus de 500 maisons. Habituellement, ces visites sont réalisées en son nom par les Assistants Généraux. En effet, au début de son mandat, le Supérieur Général a assigné à chaque Assistant une dizaine de Provinces, Vice-Provinces et quelques Missions Internationales à visiter. Certaines de ces visites durent une dizaine de jours, d'autres trois ou quatre semaines, d'autres encore, plus d'un ou deux mois. Cela dépend surtout de la taille de la Province tant du point de vue du nombre de confrères et de maisons, que du point de vue de son extension géographique. Il y a en effet des petites Provinces qui comptent une dizaine de confrères, trois ou quatre maisons et sont présents sur un seul pays (par exemple : Cuba, Allemagne, Hongrie). Mais il y en a d'autres qui comptent plus de cent ou deux cents confrères, une vingtaine ou trentaine de maisons et qui dévelop-

pent leurs activités pastorales dans divers pays (par exemple : la Pologne, la Colombie) ou continents (par exemple : Paris).

À cette catégorie de visites ordinaires, s'ajoutent les visites aux Missions Internationales que les Assistants effectuent avec une certaine fréquence. Ils s'y rendent pour soutenir, encourager les confrères qui en font partie et pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Personnellement, j'ai visité les Missions Internationales de Khar'kov en Ukraine et de Niznij Tagil en Sibérie qui ont ce statut jusqu'à ce qu'elles soient insérées dans la Vice-Province des Saints Cyrille et Méthode.

2. *Visites extraordinaires.* Outre les visites canoniques ordinaires, les Assistants Généraux doivent parfois effectuer, à la demande du Supérieur Général, des visites extraordinaires dans une Province, Vice-Province, Région ou groupe de maisons. Pour effectuer de telles visites, les motifs en sont toujours très sérieux (par exemple : une forte division dans la Province, une gestion inquiétante des biens de la Province, de graves négligences en ce qui concerne le Gouvernement provincial, etc...) mais, par bonheur, cela n'arrive pas souvent. Personnellement, j'ai dû faire deux visites de ce genre. Les autres Assistants en ont aussi fait quelques-unes.
3. *Visites occasionnelles.* Plus fréquentes, plus brèves et moins fatigantes, sont les autres visites que les Assistants font dans les Provinces et Vice-Provinces de notre Congrégation (parfois aussi dans celles des Filles de la Charité), accompagnant le Supérieur Général ou le représentant, pour des occasions ou événements particuliers (par exemple : centenaire de la fondation d'une Province, inauguration d'un séminaire ou d'une grande œuvre sociale, réunion de tous les confrères, etc.).
4. *Participation à diverses Rencontres.* Au cours de cette dernière décennie, le nombre de rencontres entre la Congrégation et la Famille Vincentienne s'est considérablement accru, en particulier les rencontres de formation. Outre la rencontre des Visiteurs de l'ensemble de la Congrégation qui se déroule tous les trois ans, il y a les rencontres annuelles des Conférences des Visiteurs, des Formateurs d'un continent ou d'une région, des confrères d'une Province ou d'un groupe de Provinces, des représentants de la Famille Vincentienne, etc... Ces rencontres et d'autres similaires sont souvent consacrées à l'étude d'un thème ou de thèmes d'actualité brûlante. Il arrive souvent que pour de telles occasions, un des Assistants Généraux soit invité à donner quelque conférence, ou animer un échange, ou présider la célébration eucharistique ou, comme dans la Rencontre des Visiteurs nouvellement nommés de s'occuper aussi des détails pratiques.

5. *Services particuliers.* Il y encore d'autres services particuliers faits par les Assistants généraux à la demande du Supérieur Général. Certains de ces services sont rendus pour un temps déterminé (par exemple : il m'avait été demandé de remplacer au CIF, pendant un mois, un des Responsables, mon frère Florian, qui était tombé sérieusement malade). D'autres services, par contre, sont assurés tout au long de notre mandat. Par exemple, ce genre de service a été assuré par le P. José Antonio Ubillús, qui a été le Délégué du Supérieur Général auprès du Centre International de Formation (CIF). Une telle tâche requiert concrètement que l'Assistant Général : 1) se rende régulièrement, au moins deux fois l'an, au CIF ; 2) rencontre personnellement les Responsables et les participants de la session ; 3) tienne une réunion communautaire avec tous les participants de la session ; 4) prépare un rapport pour le Supérieur Général.
6. *Prédication des exercices spirituels.* Comme je vous l'ai déjà dit, certains Assistants, si leur emploi du temps le permet, se consacrent, de temps à autre, à la prédication des exercices spirituels des confrères ou des Filles de la Charité (dans ce domaine le Vicaire général est le champion imbattable ; en effet, il a animé ces dernières années une quinzaine d'exercices spirituels).

... Aurons devant les yeux l'exemple du Bon Pasteur, venu non pour être servi mais pour servir... (C. 97).

4. Conclusion

Il ne m'appartient pas de juger qui de nous, parmi les Assistants, a été plus « *Chartreux à la maison* » ou « *Apôtre au dehors* ». Du reste, cela dépend en grande partie de la sensibilité de chacun, de ses capacités personnelles, de sa préparation, de ses expériences, de sa manière de concevoir cette charge. Toutefois, je crois que tous nous avons cherché à faire de notre mieux, considérant notre travail comme une aide au Supérieur Général, et en définitive comme un service de la Congrégation.

Services du Procureur Général aux Confrères et aux Provinces

par Rolando DelaGoza, C.M.

Procureur Général

7.VII.2004

Introduction

Il y a plus de 6 ans, lorsque votre Procureur général est arrivé à Rome, il a pris en charge les travaux du Procureur général et de l'Archiviste qui étaient assumés par deux confrères, Père Modesto López d'Espagne et Père Tom Davitt d'Irlande. La première année a été laborieuse, solitaire, et provocatrice car il a fallu s'acclimater au nouvel environnement, apprendre trois langues, à l'âge de 58 ans, et décoder les mystères des ordinateurs et des technologies nouvelles. Avec la grâce de Dieu et le soutien constant du Père Général et des autres membres de la Curie, il a surmonté ces années difficiles et il a été capable de servir les Provinces, les Confrères et la Famille Vincentienne, maintes et maintes fois de différentes manières.

Comment un Procureur général sert-il les Provinces ?

1. Quand les Provinces écrivent au Supérieur Général demandant une prise en charge pour l'obtention d'un visa afin de venir à Rome, le Procureur général est appelé à servir. Dès que le Supérieur Général a écrit la lettre de prise en charge, il la transmet au Procureur général qui prend l'autocar pour le Vatican et fait la queue avec une douzaine d'autres Procureurs généraux et Sœurs pour un sceau de la Congrégation des Religieux, fait ensuite un saut jusqu'à la Secrétairerie d'État, fait à nouveau la queue pour un autre sceau. Puis, il rentre à la maison, après d'autres travaux, il remet la lettre authentifiée au Secrétariat qui l'envoie aux Provinces par fax ou email. Certains parmi vous ont expérimenté cette procédure d'obtention d'un visa pour venir ici à l'Assemblée Générale. Au cours de ces six dernières années, environ 72 prises en charge d'obtention d'un visa ont été approuvées par le Vatican pour vos Provinces.
2. Si une Province demande une dispense pour un Confrère, le Procureur général doit traiter tous les documents et les soumettre à la Congrégation du Culte Divin et de la Discipline des Sacre-

ments. Après avoir rassemblé toutes les pièces dans les Provinces, les Visiteurs les envoient au Supérieur Général, puis le Procureur général instruit les documents matériellement et intellectuellement. Il vérifie si le dossier des documents est complet, la véracité des renseignements et fait la présentation et résume les centaines de pages des documents en deux pages et rédige ses recommandations et décide de soumettre ou non le cas au Vatican. Parfois, pendant la procédure, il verse des larmes de chagrin en lisant le récit des confrères qui se détournent du droit chemin, certains parce qu'il les connaît personnellement et d'autres par leur nom. Il réfléchit sur les défis que les Formateurs et les Visiteurs ont à affronter au cours des années de formation et de vie communautaire. Et s'il manque des documents ou que les preuves ne sont pas assez probantes, des informations supplémentaires sont réclamées aux Provinces. Après réception des éléments manquants, il les étudie pour les soumettre au Vatican. Au cours des six dernières années 24 dispenses ont été accordées aux confrères de différentes Provinces.

3. Lorsqu'un membre de la Curie Générale a besoin d'un passeport, d'une carte (une sorte de carte d'identité), les lettres doivent être acheminées par le courrier diplomatique, pour des timbres et sceaux spéciaux à apposer sur les documents, c'est alors qu'intervient le Procureur général qui, pour ces formalités, doit se rendre à la Secrétairerie d'État du Vatican. Quelques-uns parmi vous ont été dans des postes de gouvernement dans vos pays mais vous pouvez être assurés qu'un poste de la Secrétairerie d'État du Vatican est vraiment quelque chose de très particulier. Il est localisé près des appartements du Pape qui bénéficie de ces mêmes équipements. Le Procureur général franchit le barrage d'une demi-douzaine de Gardes Suisses, puis il entre dans un ascenseur recouvert de boiseries qui l'amène jusqu'à une salle immense en moquette où il est prié d'attendre. Après quelques minutes il est introduit dans une autre salle encore plus grande avec de magnifiques peintures, des fresques au plafond, de larges tables et des fauteuils capitonnés. Originaire d'un pays du Tiers Monde situé dans l'Océan Pacifique, il regarde admiratif et émerveillé, savourant la finesse et la beauté des peintures : fleurs, anges, oiseaux et aussi lorsqu'un monseigneur à la large ceinture rouge vient poser une petite question pour une requête écrite. Chacun doit être prêt à donner l'information en italien mais parfois le français, l'anglais et l'espagnol sont admis. Après quelques minutes de questions-réponses, on lui fait comprendre que le temps est dépassé et qu'il doit revenir dans une semaine pour avoir sa réponse. La semaine écoulée, le Procureur repasse devant une demi-douzaine de Gardes Suisses qui le saluent militairement, retransverse les longs et beaux couloirs, rencontre un

autre Monseigneur qui lui donne la réponse à sa question et cette réponse est souvent positive. De temps à autre, il est heureux de rencontrer quelque Monseigneur qui l'identifie à Saint Vincent de Paul et commente la grandeur d'un saint comme lui.

C'est un sujet de grande satisfaction de noter que, contrairement à ce que pense la plupart des gens sur la bureaucratie du Vatican, la Secrétairerie d'État est un bureau moderne et relativement très efficace.

4. Quand une ou des Provinces souhaitent vendre ou acheter une propriété elles demandent l'approbation du Supérieur Général. Si cette transaction nécessite l'approbation du Saint-Siège, il demande alors au Procureur général de soumettre ces documents à la Congrégation des Instituts de la Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique, pour faire court. Après examen des documents et vérification des pièces si elles sont au complet et en ordre, le Procureur général écrit une lettre au Cardinal Préfet et va dans son Service pour y remplir un formulaire et déposer le dossier. On lui demande de revenir chercher la réponse la semaine suivante. Comme il y a toujours une longue file de prêtres, de frères et de sœurs qui attendent, chacun apprend qu'il faut y aller très tôt le matin pour être dans les premiers de la file. Dans la salle d'attente, il est possible de bavarder avec les autres Procureurs généraux, ou de lire un livre ou attendre tranquillement son tour. La partie la plus agréable est lorsque la requête est bien menée jusqu'à son terme et que sa réponse peut être envoyée à temps, donnant alors la permission de vendre ou d'acheter une propriété pour que les Provinces puissent développer leurs projets. Au cours des six dernières années, 29 permissions de vente ou d'achat de propriétés ou trésors (richesses en millions d'euros) ont été accordées ; certaines avaient été requises par les Filles de la Charité.
5. Le retrait des billets pour les audiences papales est la forme de services la plus populaire et la plus appréciée des Confrères et des Provinces. Les membres Vincentiens, les Sœurs et amis sont toujours les bienvenus pour faire ces demandes à condition de les faire à temps, par exemple quelques semaines avant la date d'audience souhaitée. C'est relativement facile et agréable pour le Procureur général d'écrire non seulement une lettre au Préfet de la Maison Pontificale, mais aussi de bavarder avec un Frère irlandais qui s'occupe des billets. Beaucoup de personnes, confrères, amis et parents, venant pour la première fois à Rome, ont exprimé leur gratitude pour avoir pu assister à l'audience avec le Saint-Père qui est toujours un moment particulièrement impressionnant pour ne pas dire émouvant et unique dans sa vie. Durant ces six dernières années, le Procureur général a obtenu des centaines de billets pour l'audience papale.

6. Un service financier très pratique est l'obtention de la diminution ou de l'extinction complète des messes à célébrer dans quelques Provinces. Certaines de nos Provinces ont des contrats ou des legs de douzaines de messes qui courent depuis une centaine ou tant d'années qu'elles deviennent lourdes. L'inflation et l'évolution des temps ont mangé ou détruit les sources des Messes et par conséquent il y a un besoin d'ajustement et alors il est nécessaire de demander à la Congrégation pour le Clergé d'éteindre complètement ou de diminuer le nombre de messes devant être célébrées selon les modalités du legs. Le Procureur général est réquisitionné par le Supérieur Général pour instruire les documents de ces situations lorsque le cas est jugé raisonnable. Toutefois, cela s'applique davantage aux plus anciennes Provinces et il est bon d'avoir en mémoire que nous devons respecter les obligations prises par nos confrères plus âgés. Au cours de ces six années, nous avons négocié avec succès l'extinction de 5 contrats de Messes.
7. Comme nous le savons, saint Vincent avait une grande dévotion envers le Saint-Père et les Lazaristes et les Filles de la Charité ont conservé cette bonne tradition. Chaque année, du monde entier, nous parviennent plusieurs douzaines de demandes de bénédictions papales, non seulement de nos confrères ou sœurs mais aussi de leurs parents et amis. La bénédiction papale est un parchemin avec le portrait du Saint-Père, le texte de bénédiction pour un mariage, une occasion particulière, un jubilé de 50 ans de vocation, etc. est signée par un Évêque qui en a la charge. Selon ce que chacun souhaite dépenser, le beau parchemin est de taille différente. Le parchemin est quelque chose de beau, avec une jolie calligraphie, bordé par plusieurs dessins des principales basiliques, colorié par des dessins décoratifs et gravés avec le texte de la bénédiction demandée par la personne concernée. Cependant le texte peut-être écrit dans la plupart des principales langues, l'espagnol et l'anglais sont les langues prédominantes. Il est très agréable de jeter un regard sur l'artiste qui pratique avec adresse une calligraphie ancienne, à l'époque d'ordinateurs et des dessins à l'ordinateur. Au cours des ces six ans, nous avons demandé plus d'une centaine de ces bénédictions papales qui donnent tant de joie à nos confrères, sœurs, membres de la Famille Vincentienne et amis.
8. Lorsque l'un de vous ou un autre Confrère est appelé à une dignité épiscopale, le Procureur Général est l'un des membres qui est consulté pour donner son avis. Je pense que certains d'entre vous ont été ces « documents sub secreto » et il vaut mieux ne pas en parler. Il suffit de dire que ce domaine fait partie d'un des contacts que nous avons avec la Congrégation pour les Évêques qui traite la nomination des évêques du monde

entier. Actuellement nous avons 29 évêques, y compris un cardinal, répandus dans le monde.

9. Dans de rares occasions, le Visiteur et son Conseil souhaitent honorer une personne avec une distinction « Pro Ecclesia et Pontifice ». Cela fait aussi partie des services du Procureur qui a la charge d'étudier les documents requis et de les soumettre au Vatican. Il est bon de noter qu'il faudrait que la Congrégation soit plus agressive à recommander quelques récompenses et honorer les amis méritoires de la Communauté.
10. Comme des centaines de Lazaristes et encore davantage de Filles de la Charité qui travaillent dans les écoles, il est très naturel que le Procureur Général ait à faire avec la Congrégation pour l'Éducation. Ce n'est pas très difficile à y parvenir car il y a deux étages au-dessus de la Congrégation pour les Religieux qui est le lieu de la majeure partie de nos travaux. Quelques confrères obtiennent leur diplôme à Rome mais avant de rentrer chez eux, ils doivent préparer tous les documents. Il peut être demandé au Procureur général de préparer ces documents. Cela entraîne de nombreuses appositions de sceaux et de timbres authentifiant que le confrère a réellement terminé ses études à l'Université Grégorienne ou à l'Université Angelicum. Au cours des six dernières années, le Procureur a élaboré trois documents avec la Congrégation de l'Éducation.
11. Parfois, les Provinces ou les confrères ont besoin, ou veulent acheter des livres ou périodiques à la librairie Vaticane. S'ils n'ont pas d'étudiant à Rome, ils sollicitent la Curie pour leur trouver ces livres et ces périodiques. Pour diverses raisons, leurs requêtes parviennent au Procureur général qui sait où trouver les libraires et les publications Vaticanes. Le bureau des Éditions Vaticanes est à l'intérieur de la Cité et dans un espace gardé. C'est pourquoi un prêtre ordinaire doit avoir une permission pour entrer, alors que le Procureur général a une « Carte d'Identité spéciale » qu'il présente aux Gardes Suisses. Ces derniers, après vérification, le saluent et l'invitent à entrer dans la Cité. L'office des Éditions a une salle d'attente agréable avec de nombreuses publications comme : "Acta Apostolicae Sedis" ; "Seminarium", etc. Là, on doit sonner une cloche ou appuyer sur une sonnette et alors, une Sœur ou un Laïc sort d'une des petites salles attenantes et demande « que voulez-vous ? ». Si c'est une réservation d'un périodique, elle (ou il) présente un formulaire de réservation à compléter. Si ce périodique est à envoyer, elle inscrit l'adresse pour l'envoi. Il est bon d'envoyer le reçu d'une précédente réservation et l'adresse pour accélérer et veiller au processus de l'envoi. D'autres fois, quelques confrères ou leurs parents et amis souhaitent des photos de l'audience du Saint-Père ou d'une canonisation ; le Procureur général avec plaisir,

ajoute ces services tout au long de son chemin, près de la pharmacie. Au long de ces six années, quelques douzaines de réservations et photos ont été retirées pour les Confrères ou Provinces.

- 12.** Pendant ces six années écoulées, les Visiteurs ont été invités à suivre des programmes de formation, ici à Rome. Certains d'entre vous en ont bénéficié. Bien que l'office du Procureur général soit très petit, il a quinze minutes pour vous partager ce qu'il fait en coopération avec les autres grands offices de la Curie Générale. Cependant, le Procureur saisit cette occasion pour vous informer de sa manière de guider les Visiteurs et les Visitatrices dans leurs démarches auprès des Services du Vatican. Il se réunit avec les Prêtres du Collège Éthiopien et du Collège Philippin à Rome. Il aime ces rencontres qui lui rappellent le temps où il était Directeur Spirituel du Séminaire, professeur du Grand Séminaire et Visiteur. Récemment, ils l'ont invité à donner une conférence sur la prêtrise en préparation à Pâques. Comme il est du Tiers Monde, il est zélé et actif pour vérifier et réviser les thèses des confrères du Leoniano et être présent lors de la défense de ces dernières à La Gregoriana, Angelicum, Salesianum, etc.
- 13.** Comme la Curie Générale est le centre de communications de la Congrégation de la Mission, le Procureur est engagé dans le travail de communications : il est le représentant de la Congrégation à Multimédia International (une organisation de Mass Médias), membre de la Commission de rédaction de Vincentiana, traducteur et écrivain de Vincentiana et Nuntia. De plus, il surfe sur l'Internet plusieurs fois par jour pour voir les nouvelles et informations qui peuvent être bénéfiques pour la Curie et les Provinces. Nous avons besoin des communications "juste à temps" non seulement pour nous mais pour informer et encourager la créativité des confrères dans les Provinces.
- 14.** Les joies du Procureur général au service des Visiteurs et des confrères sont très nombreuses, mais permettez-moi d'en souligner quelques-unes. Peut-être, quand vous entendez que le Procureur général doit utiliser le métro, le bus, et faire la queue trois fois par semaine, vous êtes un peu désolés mais il aime prendre le métro et le bus car il peut sentir battre le pouls de la ville et par-là un peu celui du monde. Dans le métro et bus romains, il y a des hommes et femmes de toutes races : blancs, noirs, jaunes, bruns, qui se côtoient paisiblement et harmonieusement. Ces personnes discutent dans leur langue et partagent leurs problèmes quotidiens, de solitude, de séparation des êtres aimés, de leur patrie, de leurs recherches pour pouvoir nourrir leurs enfants ici ou dans leurs pays, de leurs difficultés avec leurs employeurs qui les exploitent, leur inculturation en Italie etc. Ils sont les pauvres d'aujourd'hui et ne sont guère différents des esclaves

d'Afrique du Nord pour lesquels saint Vincent a racheté la liberté. Ils ne sont pas captifs de leurs corsaires mais de leurs besoins financiers. Comme le Procureur général vient d'un pays en voie de développement, ils se sentent proches et en sympathie, même si ce n'est que durant le trajet du métro ou du bus. C'est aussi une joie de servir les Visiteurs du monde entier. Quand le Procureur général reçoit une communication de l'un d'entre vous, Visiteurs ou confrères d'une province lointaine, il aime rappeler les petites choses qu'il sait sur la culture, la beauté et géographie de vos pays. Une lettre peut arriver du pays ayant la plus haute pyramide du monde, d'un pays avec l'océan le plus profond, d'un pays produisant le meilleur vin, d'un pays avec 15 000 îles, d'un pays ayant des milliers d'années de civilisation. Et cela le fait rêver ou excite sa recherche des beautés du monde. Il reçoit beaucoup de mercis de votre part, bien qu'il ne fasse seulement qu'un petit travail pour collaborer avec vous, au service des pauvres.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater le service du Procureur général est un lien entre l'Église Universelle et la Congrégation de la Mission. Grâce au soutien complaisant et enthousiaste du P. Maloney et de son Conseil, dans les six dernières années plus de 1 000 lettres ont été écrites, y compris 74 lettres aux Cardinaux des Congrégations du Saint-Siège ; 24 dispenses de Confrères ont été accordées ; 72 recommandations pour visa ont été approuvées ; plus de 100 bénédictions papales ont été réalisées ; de nombreux rescrits ont été accordés aux Provinces et aux confrères. Alors que nous cheminons dans ce 21^{ème} siècle, avec la menace d'une mondialisation envahissante et les guerres de civilisation, ce petit bureau du Procureur Général essaye de donner le meilleur de lui-même pour revitaliser, redonner de la vigueur, rénover la Congrégation, pour faciliter les petites choses que font la différence dans la formation, la vie communautaire et le service des pauvres. Ensemble, rappelons-nous les paroles de saint Vincent que persévérance, constance et fidélité sont importantes ; il disait : « *La grâce de la persévérance est la plus importante de toutes ; c'est elle qui couronne toutes les autres grâces* ». En d'autres occasions, il note qu'un travail ou une entreprise doit être fait pour nous-mêmes ou pour les autres : « *Quand on a reconnu qu'une entreprise doit procurer la gloire de Dieu, et qu'elle est conforme à sa volonté, on ne doit épargner ni peines ni dépenses pour la porter à sa perfection, soit par ses soins, soit par ceux des autres* » (Maximes Spirituelles de Saint Vincent de Paul, 4 décembre). Merci beaucoup et que Dieu nous bénisse !

Des modèles pour notre vocation vincentienne : les causes en cours

par Roberto D'Amico

Postulateur Général

9.VII.2004

Introduction

Un grand philosophe français du 20^{ème} siècle, Henri Bergson, a observé que « les plus grands personnages de l'histoire ne sont pas les conquistadors mais les saints ». Plus récemment, le Cardinal Joseph Ratzinger a affirmé avec raison que « ce ne sont pas les majorités occasionnelles, qui se forment ici ou là à l'intérieur de l'Église, qui décident de son chemin et du nôtre. Ce sont les saints qui sont la véritable et déterminante majorité à partir de laquelle nous nous repérons. C'est à cette majorité à laquelle nous nous référons ! Ils traduisent le divin dans l'humain, l'éternel dans le temps ».

Les saints, dans un monde qui change, non seulement n'apparaissent pas en marge historiquement et culturellement, mais ils deviennent un sujet digne d'attention croissante. À une époque où les utopies tombent, par dégoût et méfiance pour le théorique et l'idéologique, une nouvelle attention pour les saints est en train de surgir. Ces saints sont des figures singulières qui ne se réduisent ni à une théorie, ni seulement à une simple morale mais qui sont une histoire vivante que l'on doit raconter avec des mots, découvrir par l'étude, aimer avec dévotion et mettre en pratique par l'imitation.

Sa Sainteté Jean-Paul II a su capter les signes des temps, inviter continuellement l'Église à la sainteté et présenter les saints comme des modèles à imiter.

Au début de ce nouveau millénaire, en considérant les dernières béatifications et canonisations, nous vincentiens, nous nous rappelons que nous sommes une famille de saints et que nos projets communautaires et pastoraux ont un sens s'ils nous conduisent à notre propre sanctification et, grâce à l'annonce de l'Évangile de la charité, s'ils conduisent aussi les pauvres à la sainteté.

1. Canonisations et béatifications

Ces neuf dernières années, nous avons eu la joie de célébrer les canonisations de :

- Saint Jean Gabriel Perboyre, le 2 Juin 1996
- Saint François Régis Clet, le 1^{er} Octobre 2000

Et les béatifications :

- Du Bienheureux Frédéric Ozanam, le 22 Août 1997
- Du Bienheureux Marcantonio Durando, le 20 Octobre 2002
- De la Bienheureuse Rosalie Rendu, le 9 Novembre 2003

2. Causes avec la *Positio* * et le Procès concernant le miracle

2.1. *La Servante de Dieu : Sœur Marta Maria Wiecka, FdIC (1874-1904) Province de Cracovie*

Elle a servi les malades dans les hôpitaux de Leopoli, Podhajce, Bochnia et Sniatyn. On l'appelait « La Bienfaitrice » et « La Bonne Maman ». Son existence, où prière et joie dans le service s'entrelaçaient, fut couronnée par le don de sa vie. Aujourd'hui encore, sur sa tombe, se réunissent ensemble pour prier des juifs, des catholiques et des orthodoxes. L'enquête diocésaine, commencée le 26 juin 1997, dans la cathédrale de Leopoli (Ukraine), s'est achevée le 30 juin 1998. La *positio* a été remise le 20 février 2001. Le 11 mai 2004, le « groupe de théologiens » a reconnu l'héroïcité de ses vertus. Actuellement, on examine le miracle qui a été présenté à la Congrégation pour les causes des Saints.

* La *positio* est un travail organisé et scientifique qui contient « l'exposé documenté, par ordre chronologique, de la vie et de l'activité du Serviteur de Dieu, ainsi que les témoignages sur sa sainteté », dans lequel « les sources écrites et les témoignages oraux sont passés au crible, à la lumière du contexte et de l'environnement historique... » (cf. : *Regolamento della Congregazione per le cause dei santi*, du 21 mars 1983, Art. 16 § 1). La *positio* est soumise à l'examen de neuf théologiens, qui votent. Si la majorité est favorable, la cause est alors examinée par les cardinaux et les évêques membres de la Congrégation (qui se réunissent deux fois par mois). Si le jugement de ceux-ci est favorable lui aussi, le Préfet de la Congrégation présente le résultat de tout l'itinéraire de la cause au Pape, qui approuve et autorise le dicastère à rédiger le décret. Avec la proclamation du martyr (si le candidat a témoigné de la foi par sa propre vie) ou des vertus héroïques, au titre de *Serviteur de Dieu* on ajoute celui de *Vénérable*.

2.2. *La Servante de Dieu : Sœur Josefina Nicoli, FdIC (1863-1924)*
Province de Sardaigne

Elle a vécu le charisme vincentien, en se dévouant comme évangéliste et éducatrice douce et humble, au service des pauvres, et plus spécialement des enfants abandonnés et orphelins. Début mars 1998, on a présenté la « *positio super virtutibus et fama sanctitatis* ». Deux médecins de la Congrégation pour les causes des Saints ont donné une opinion favorable préalable au sujet d'un miracle. Bientôt, sa *positio* sera soumise au jugement des théologiens.

2.3. *Serviteur de Dieu : P. Salvatore Micalizzi, C.M. (1856-1937)*
Province de Naples

Son zèle n'a pas connu de limites, spécialement quand il s'agissait de se dépenser pour le salut des pauvres et la sanctification du clergé. Doté par grâce de charismes surnaturels, il a su se dissimuler totalement sous le voile d'une profonde humilité. Ce véritable homme de Dieu a vécu en priant et est mort en priant : on l'a retrouvé mort, à genoux, au pied de son lit. La « *positio super virtutibus et fama sanctitatis* » de ce serviteur de Dieu a été présentée à la Congrégation pour les causes des Saints le 27 juillet 1998. Un miracle a été présenté, tenant compte du jugement préalablement favorable de deux médecins de la Congrégation pour les causes des Saints.

2.4. *La Servante de Dieu : Mère Justa Domínguez de Vidaurreta, FdIC (1875-1958), Visitatrice de la Province de Madrid (Saint Vincent), du 22 Juillet 1932 jusqu'à sa mort*

C'était une femme très spirituelle qui a formé spirituellement un grand nombre de Filles de la Charité espagnoles. En qualité de Visitatrice, elle a donné à sa Province un grand souffle spirituel et une grande ouverture missionnaire. La *positio* a été présentée à la Congrégation pour les causes des Saints le 27 septembre 2001. Au sein de cette Congrégation, se trouvent les actes du procès sur un miracle, ayant eu lieu en 1972, à Puerto-Rico. Plusieurs médecins professeurs ont donné un avis favorable concernant le caractère non expliqué de l'évènement. Il faudra encore attendre environ un an avant d'arriver à l'examen des théologiens et des cardinaux.

3. Causes avec la « Positio »

3.1. *Le Serviteur de Dieu : Mgr Juan Francisco Gnidovec, C.M. (1873-1939) Province de Slovénie*

Évêque de Skopje, dans l'Ex-Yougoslavie. Homme et Évêque de grandes vertus, il a su être le père de tous les croyants, appartenant à diverses confessions religieuses. Il a consommé sa vie au service de l'Eglise. La *positio* a été présentée en mars 2000.

3.2. *Le Serviteur de Dieu : Mgr Antonio Ferreira Vicoso, C.M. (1787-1875) Provinces du Portugal et du Brésil*

Évêque portugais de Mariana, au Brésil. Pasteur bon et zélé, il a dépensé sa vie dans la formation du clergé et, à une période où les autorités civiles ne voulaient pas reconnaître l'autonomie de l'Église, il a défendu les droits de celle-ci. Le diocèse de Mariana, au Brésil, est « *coactor* » de la cause aux côtés des provinces de Rio de Janeiro et du Portugal. S'agissant d'une cause historique, elle a été examinée, le 23 avril 2002, avec un résultat positif, par la Commission des théologiens historiens et elle attend d'être examinée, le moment venu, par le Groupe des Théologiens et par l'Assemblée ordinaire de Cardinaux.

3.3. *Martyres de la persécution espagnole (Beaucoup de causes sont sur liste d'attente)*

3.3.1. *Les Servantes de Dieu, Sœur Josefa Martínez Pérez et ses 12 compagnes FdIC, Martyres de Valence (1936-1939) Province de Pamplune*

Il s'agit de 13 Filles de la Charité martyres, assassinées pendant la persécution espagnole, en 1936, à Valence. Le procès a été lancé en 1960 et interrompu en 1966 pour cause de « prudence pastorale ». Il a été relancé en 1995 et a été achevé le 22 mai 1996. La *positio* a été présentée le 5 octobre 1999.

3.3.2. *Les Servantes de Dieu, Sœur Melchora Adoración Cortés Bueno et ses 14 compagnes FdIC, Province de Saint Vincent, Madrid*

À l'occasion des célébrations des tricentenaires vincentiens de la mort de Saint Vincent de Paul et de Sainte Louise de Marillac, le procès s'est ouvert le 7 novembre 1960, dans le diocèse de Madrid. Il concerne 17 prêtres, 17 frères coadjuteurs de la C.M. et 15 Filles de la Charité ; au total, 49 martyrs.

Plusieurs difficultés, locales ou plus générales, empêchèrent le procès de continuer. En ce qui concerne les Filles de la Charité de

Madrid, l'enquête diocésaine a été réouverte le 28 avril 1998. Le 30 mars 2000, la *positio* a été remise à la Congrégation pour les causes des Saints.

3.3.3. *Les Serviteurs de Dieu, les Pères Fortunato Velasco Tobar et 14 confrères C.M., Provinces d'Espagne*

Cette cause des martyrs de la C.M. de la persécution espagnole appartient à plusieurs diocèses. Après plusieurs vicissitudes, 20 ans après l'ouverture de la cause, le Postulateur Général a présenté la *positio* à la Congrégation pour les causes des Saints le 4 juillet 2002.

3.4. *Martyre pour sa virginité*

3.4.1. *La Servante de Dieu : Sœur indalva Justo de Oliveira, FdIC (1953-1993) Province de Récife*

Elle a servi avec grand dévouement les pauvres et a mérité, le Vendredi Saint de l'an 1993, la palme du martyr en défendant sa virginité, unissant ainsi le sacrifice de sa vie à celui du premier Martyr, le Christ Seigneur. La cause a été confiée par l'évêque de Salvador, à un postulateur franciscain. La *positio* a été présentée le 26 juillet 2002.

4. Causes pour lesquelles la Positio est en préparation

4.1. *La Servante de Dieu : Sœur Marguerite Rutan, FdIC (1736-1794) Martyre de la Révolution française, Maison-Mère, Paris.*

Cette cause a été abandonnée en 1936. Le postulateur, après de nombreuses demandes de la famille Vincentienne de Toulouse, a demandé sa réouverture. La *positio* n'est pas encore achevée. Entre temps, l'Évêque d'Aire et Dax, Mgr Philippe Breton, a confié à nos soins la cause des Martyrs des Landes, avec celle de Jean-Pierre Nau-tery, martyrisé avec sœur Marguerite Rutan.

4.2. *Le Serviteur de Dieu : Mgr Buenaventura Codina y Augerolas, C.M., Évêque des Canaries (1785-1857) Diocèse de Las Palmas de Gran Canaria*

Homme de Dieu, pauvre, ami des pauvres, des malades et des souffrants du choléra. Il se disposa à présenter sa démission épiscopale afin de rester dans la Congrégation. Le diocèse s'est constitué « acteur » de la cause de ce Serviteur de Dieu. L'enquête diocésaine s'est ouverte le 19 janvier 1995. Les actes du procès sont arrivés à

Rome et ont été présentés en février 2001. On a obtenu le décret de validité du procès et actuellement, le travail sur la *positio* est en cours de réalisation.

**4.3. *Le Serviteur de Dieu : Santiago Masarnau Fernández (1805-1882)*
*Fondateur et premier Président de la Société de Saint Vincent de Paul en Espagne***

Santiago Masarnau a eu un premier contact avec la Société de Saint Vincent de Paul, à Paris, en 1839 et il a été un des membres de la « Conférence » sur la paroisse Saint Louis d'Antin, où il a été trésorier. Le 11 novembre 1849, bravant des difficultés de tous ordres, il a fondé la première conférence espagnole à Madrid. L'« acteur » de cette cause est la Société de Saint Vincent de Paul en Espagne. La postulatrice est Sœur Maria Teresa Candelas Antequera, FdIC. Le 14 décembre 2000, l'enquête diocésaine pour la canonisation a été officiellement close. Actuellement, on réalise le travail de la *positio*.

**4.4. *La Servante de Dieu : Sœur Gabriela Borgarino, FdIC (1880-1949)*
*Province de Turin***

Le 3 février 2002, dans la Chapelle de la *Casa Immacolata* des Filles de la Charité de Luserna, San Giovanni (Cuneo), s'est ouverte l'enquête diocésaine de la Servante de Dieu Sœur Gabriela Borgarino, FdIC. Sœur Borgarino a offert le témoignage, par sa foi et sa charité, d'une sainteté extraordinaire, vécue dans la simplicité transparente d'une vie ordinaire. Dotée par grâce du don d'une singulière intimité avec Jésus Eucharistie et suite à quelques manifestations extraordinaires, elle a été chargée de diffuser l'expression jaculatoire : « Providence divine du Cœur de Jésus, protège-nous ! », qui a obtenu des grâces de conversion, guérison et paix chez celui qui la récite avec foi. Les procès-verbaux de l'enquête ont été présentés à Rome le 12 janvier 2004.

5. Causes arrivées à Rome et en attente

**5.1. *Le Serviteur de Dieu : P. Gian Battista Manzella, C.M. (1855-1937)*
*Province de Turin***

Bien qu'il jouisse d'une grande réputation de sainteté en Sardaigne, il y a eu des difficultés et, pour cette raison, nous attendons des temps plus favorables. En mai 2004, une commission paritaire a été constituée, formée par deux membres de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et deux de la Congrégation pour les causes des Saints.

5.2. *La Servante de Dieu : Soeur Clemencia Oliveira, FdIC (1896-1966)
Province de Fortaleza (Brésil)*

Totalement dévouée au service des pauvres, elle possédait des dons charismatiques de guérison. L'enquête diocésaine a été ouverte à Baturité (Brésil) le 6 septembre 1995. Les actes du procès sont arrivés à Rome en juin 2001. Des interrogatoires ultérieurs seront nécessaires car le matériel du procès qui s'est déjà tenu n'a pas été suffisant.

6. Enquêtes diocésaines en cours

6.1. *Catania : La Servante de Dieu : Sœur Ana Cantalupo, FdIC (1888-1983) Province de Naples*

La « *fama sanctitatis* » est bien réelle, surtout à Catania où cette Fille de la Charité, napolitaine, est devenu une référence pour toutes les activités caritatives et dans le domaine de la catéchèse. L'enquête diocésaine s'est ouverte le 27 octobre 1997. Il semble que quelques difficultés organisationnelles bloquent l'itinéraire de cette cause.

6.2. *Valencia et Lima : le Serviteur de Dieu : Mgr Emilio Francisco Trinidad Lissón Chavez, C.M., Archevêque de Lima (1872-1961)
Province du Pérou*

Vingt-septième Archevêque de Lima, au Pérou, il a passé sa vie au service des pauvres dans la plus grande obéissance au Siège Apostolique, y compris quand, pour des motifs politiques, il a été obligé de démissionner du siège de Lima. Une fois à Rome, il lui a été interdit de retourner dans son pays. De 1940 à 1961, il a exercé son ministère pastoral à Valence, en Espagne, à l'invitation de l'Évêque de ce diocèse. En 1961, à l'âge de 90 ans, il est mort à Valence en odeur de sainteté.

Le 24 juin 1991, ses cendres ont été transportées d'Espagne jusqu'à la cathédrale de Lima. L'enquête diocésaine, qui s'annonce très complexe, à cause des nombreuses situations à approfondir et à éclaircir, a été ouverte en la cathédrale de Valence le 20 septembre 2003.

6.3. *Valencia : les Serviteurs de Dieu, Vicente Queralt, C.M., et ses 21 compagnons (Prêtres, Filles de la Charité et membres de l'Association de la Médaille Miraculeuse) Espagne*

Le 4 mars 2004, s'est ouverte l'enquête diocésaine de la cause relative à 22 martyrs qui, pendant la persécution religieuse de 1936, ont été assassinés à cause de leur foi à Valence, Murcie, Barcelone et Gérone.

6.4. *Madrid : les Serviteurs de Dieu, P. José Maria Fernandez Sánchez, C.M., et ses 38 compagnons (17 prêtres, 16 frères coadjuteurs et 6 hommes de la Médaille Miraculeuse)*

Ce sont les confrères martyrs de Madrid avec quelques laïcs dont le procès a été ouvert le 30 juin dernier.

7. Causes silencieuses

Ce sont des causes pour lesquelles, depuis longtemps, aucun pas en avant n'a été fait et qui, très probablement, ne seront pas réouvertes :

- Par désintérêt et, ainsi, par l'absence de « *fama sanctitatis* »
- Parce que la documentation n'est pas adéquate et parce que le temps qui s'est écoulé ne nous donne pas la possibilité d'avoir, peut-être, des nouvelles suffisantes... (?)
- Le Serviteur de Dieu : Felix de Andreis, C.M. (1778-1820), fondateur de la C.M. en Amérique du Nord
- Le Serviteur de Dieu : Kin-To Sié (1790-1858), catéchiste laïc
- Les Serviteurs de Dieu, Claude Chevrier, C.M. (1831-1870), Vincent Ou, C.M. (1821-1870) et Marie Thérèse Marquet, FdLC, et ses compagnes, martyres en Chine († 1870)
- La Servante de Dieu : Luisa Borgiotti (1802-1873), cofondatrice des Sœurs Nazaréennes
- Les Serviteurs de Dieu, Jules Garrigues, C.M., et Jules André Brun, de l'Institut des Frères Maristes et leurs compagnons, martyrs en Chine († 1900)

8. Futures enquêtes diocésaines « probables »

- P. Juan Bautista Tornatore, C.M. (1820-1895), cofondateur des « Filles de Sainte Anne ».
- Mgr Pedro Schumacher, C.M. (1839-1902), Évêque de Puerto viejo, Équateur.
- Confrères polonais, martyrs du régime nazi.
- Mgr José Rosati, C.M., Évêque de Saint Louis, U.S.A.
- P. William Slattery, Supérieur Général de la C.M. et d'autres...

Conclusion

Je termine cet exposé, tout comme mon travail de postulateur, en remerciant le Supérieur Général, le Père Robert Maloney, pour la confiance qu'il m'a accordée durant les neuf années passées à ce service. Je remercie aussi les confrères et les Filles de la Charité qui ont travaillé et continuent de travailler pour les diverses causes.

Et à vous tous, chers confrères, je souhaite vous rappeler que nous sommes tous appelés à la sainteté, même si tous nous ne serons pas canonisés. En même temps, je voudrais vous encourager à faire votre possible pour que la mémoire des confrères, consœurs ou laïcs vincentiens morts en odeur de sainteté, ne se perde pas. Ayez bien conscience que les canonisations sont le sommet d'une sainteté vécue, appréciée et exaltée dans les lieux même où ces saints ont vécu ; que chaque canonisation est une action de grâce à Dieu, de qui vient toute sainteté ; et que chaque canonisation pousse toute notre Congrégation et l'Église universelle à suivre les traces laissées par tant de nos confrères et consœurs.

La C.M. et la Famille Vincentienne

par Benjamín Romo, C.M.

Délégué de la FV

10.VII.2004

Le ministère et le service de la Famille Vincentienne partent de l'expérience même de notre fondateur, qui non seulement a travaillé toute sa vie avec les laïques mais qui s'est aussi laissé évangéliser par eux. Les Constitutions, quand elles nous parlent de la fin de la C.M., nous disent clairement que cette fin est atteinte quand ses membres se revêtent de l'esprit de Jésus-Christ, quand ils évangélisent les pauvres, et quand ils aident les clercs et les laïques dans leur formation et les amènent à une participation plus grande à l'évangélisation des pauvres¹. La formation des laïques à partir des Constitutions de 1980 est entrée parmi les trois manières de réaliser l'unique fin de la C.M. Nous vivons notre vocation de missionnaires selon le style de saint Vincent quand nous aidons les laïques à vivre leur propre vocation de baptisés au milieu du monde pour construire le Royaume de Dieu.

Le P. Robert Maloney, Supérieur Général, clôturait l'Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission en 1998 par ces paroles : *Allez dites avec confiance aux confrères que, avec les membres de notre Famille nous pouvons être une force énorme aux services des pauvres*². La Congrégation de la Mission a beaucoup travaillé durant ces six dernières années pour vivre cette mission. Aujourd'hui nous nous arrêtons pour évaluer le travail réalisé et, en nous basant sur l'expérience, pour nous lancer probablement dans de nouvelles actions et de nouveaux engagements en faveur de laïcat.

Ma présentation comporte deux parties. Dans un premier temps je vous propose quelques réflexions sur la C.M. et la FV et je me centre surtout sur un regard vers le futur : que pouvons-nous continuer de faire ? Dans un second temps je vous partage quelques-unes des principales activités que nous avons réalisées avec la FV et quelquefois pour la FV.

¹ Constitutions et Statuts Art. 1,3.

² Dans *Vincentiana* 42 (1998) 401.

1. Le chemin parcouru ces dernières années

En 1994 le P. Maloney qui participait à une rencontre de la FV a eu l'intuition que les Filles de la Charité, la Congrégation de la Mission et de nombreuses associations vincentiennes présentes dans plus de 130 pays dans le monde pourraient vivre avec une plus grande fidélité leur vocation chrétienne et vincentienne si elles unissaient leurs énergies et leurs richesses charismatiques, rendant ainsi plus efficace leur engagement pour l'évangélisation des pauvres. Ce fut là « une intuition prophétique » qu'il a partagée avec tous les membres de la FV ces dernières années. Cette animation et cet élan ont permis que dans de nombreux pays il y ait une plus grande connaissance et une collaboration importante entre les diverses branches de la FV pour la formation de leurs membres, pour le service et l'évangélisation des pauvres. Cette « intuition » a été si décisive qu'elle a constitué le thème de notre XXXIX AG en 1998 : *La Famille Vincentienne dans le monde et les défis de la mission au troisième millénaire*. Déjà auparavant mais surtout à partir de cette assemblée un élan important a été donné à ce ministère. Les confrères ont été nombreux à consacrer une grande partie de leur temps pour créer, former et consolider les associations vincentiennes de laïques au service des pauvres avec un enthousiasme renoué et créativité. Les statistiques nous révèlent qu'en 1997 il y avait 37 confrères qui avaient comme premier ministère la Famille Vincentienne et qu'au 1^{er} janvier 2004, il y avait 59 confrères avec un travail prioritaire dans ce ministère.

2. L'engagement d'un confrère pour la Famille Vincentienne internationale

En répondant à la suggestion de l'AG de 1998, le Père Général a nommé un délégué pour l'animation de la Famille Vincentienne internationale. Depuis 1999 on a créé à la Curie Générale un bureau de la Famille Vincentienne. Là, je me suis consacré à temps complet à l'animation, à la formation et à la coordination de quelques branches de la FV avec lesquelles nous gardons, en tant que Congrégation, une collaboration plus étroite. Parmi elles il y a : l'AIC, la SSVP, l'AMM, la JMV et MISEVI. Il y a fondamentalement deux tâches qui ont rempli mon temps ces dernières années :

2.1. Correspondance et formation

À partir du bureau je réponds à une volumineuse correspondance qui provient des différentes associations de la FV de différents pays. Cette correspondance augmente chaque jour. Cette communication crée des réseaux et offre information, orientation, et animation aux personnes et aux groupes vincentiens. Le P. Orlando Escobar, directeur de *Nuntia* et *Vincentiana*, est venu nous aider pour être

à jour avec ce travail de correspondance. Depuis deux ans, une des secrétaires de la Curie Générale offre sa collaboration deux heures par jour au bureau consacrant ce temps surtout à l'organisation des archives et de la correspondance. Une bonne partie du temps passé au bureau je le consacre aussi à travailler sur des matériaux de formation pour les associations. J'ai consacré d'autres moments à la formation des participants du CIF ou des associations et de Congrégations qui, d'une manière sporadique, nous ont demandé un accompagnement pour la formation spirituelle vincentienne. J'ai aussi dédié une bonne partie de mon temps à la collaboration des préparations des rencontres internationales. Chaque trimestre je prépare aussi et je présente au Conseil Général un rapport des activités et le programme des trois mois à venir.

2.2. Visites d'animation aux Associations de la Famille Vincentienne dans différents pays

À partir de mon bureau je prépare aussi et j'effectue les visites aux associations de la FV dans différents pays. Cette activité a été utile pour ces pays car elle a favorisé l'accroissement, la formation spirituelle et la coordination des différentes branches de la famille. Pendant ces cinq dernières années j'ai visité la FV de 35 pays de 4 continents. Pour renforcer ce travail il nous a paru opportun de visiter deux fois 11 pays. J'exprime ma profonde gratitude aux coordinations nationales de la FV dans ces pays pour l'invitation qu'ils m'ont adressée pour que je puisse les visiter. Je remercie également les Visiteurs qui ont appuyé et favorisé ces rencontres ainsi que les Visitatrices des Filles de la Charité et les sœurs des provinces pour leur courageuse collaboration. Ces visites sont une réponse aux invitations qui sont arrivées soit au Père Général, soit à moi-même comme délégué, et qui sont présentées par la coordination vincentienne d'un pays, par le Visiteur, par la Visitatrice ou une branche en particulier.

Les limites. Je reconnais que, à cause de mes limites linguistiques, et aussi par manque de temps, j'ai moins accompagné les pays de langue anglaise. Je crois qu'un travail plus important avec ces pays est à accomplir pour les prochaines années. D'autre part, le fait de n'avoir pas une connaissance suffisante des langues m'a limité dans la communication avec les personnes et les associations au niveau national, dans différents pays. Nous rappelons qu'il y a plus de 130 pays où la famille Vincentienne est présente.

Ce travail d'animation et de collaboration avec les associations de la Famille Vincentienne, je l'ai vécu en étroite communication avec le Supérieur Général dont j'ai reçu appui et beaucoup d'orientations. Je le remercie ainsi que tout son Conseil pour cette opportunité qui m'a été donnée de servir les laïques à cette étape de ma vie.

Durant ces années, j'ai eu aussi la grâce de travailler au coude à coude avec les leaders laïques de la Famille Vincentienne internationale. En vérité, je peux dire que ma collaboration avec eux a été facile pour moi, quoi que je doive reconnaître humblement que souvent par manque de temps je ne suis pas arrivé à offrir toute la collaboration qu'ils m'ont demandée et qu'à cette collaboration, parfois, il a manqué qualité et profondeur.

3. Les principales activités de la C.M. en collaboration avec la Famille Vincentienne depuis ces six dernières années

3.1. Cinq années marquées par de grands évènements

1999 - Fondation du Secrétariat International de la JMV. À Madrid a été créé un espace pour le fonctionnement du Secrétariat International de la JMV. Il consiste en un bureau et un logement pour les bénévoles de la JMV qui, venant de différents pays, s'engagent à prêter divers services pour l'Association pendant trois ans. On a organisé un Conseil international provisoire et on a travaillé intensément pour animer l'Association dans différents pays et pour la préparation de la première Assemblée générale de l'Association. Au cours de cette année là et jusqu'à la moitié de l'année suivante, de nombreux pays ont élaboré leurs statuts nationaux.

2000 - Première Assemblée de la JMV et rencontre de la Jeunesse Mariale Vincentienne. Pendant les premiers mois de l'année se réalise un travail important d'organisation de la première Assemblée générale de l'Association suivi d'une rencontre de la Jeunesse Vincentienne dans le cadre des XV^e Journées Mondiales de la Jeunesse et de l'année jubilaire. Cet évènement a lieu ici, à Rome. L'assemblée procède à l'élection du premier conseil international. Et un Document Final donne aux Associations nationales les lignes d'action à suivre pour les cinq prochaines années. La rencontre de la Jeunesse Mariale Vincentienne réunit 1 800 jeunes des différentes Associations vincentiennes, venues de 52 pays, et qui dans une ambiance de fête reçoivent des éléments de formation vincentienne et ensemble proclament leur foi en Jésus Christ qui les appelle à le servir dans les pauvres à la manière de saint Vincent. Les Journées Mondiales de la Jeunesse deviennent, à partir de ce moment, la rencontre obligée et le moment de se revoir pour les jeunes vincentiens du monde entier.

2001 - Assemblée constitutive de MISEVI. En janvier 2001 à Madrid, a été mise en place l'Assemblée constitutive d'une nouvelle branche, la plus jeune et la plus petite, de l'arbre vincentien : les missionnaires laïques vincentiens (MISEVI). C'est la seconde intuition prophétique du P. Maloney : il est possible de vivre la vocation missionnaire *ad gentes* comme laïques à partir du charisme vincentien.

Il faut leur offrir la possibilité de participer « ad tempus », d'une manière stable et organisée, dans les missions *ad gentes* confiées à la C.M. et aux Filles de la Charité.

2001 - Première rencontre internationale des Responsables de l'Association de la Médaille Miraculeuse. Convoqués par le Supérieur Général par le biais des Visiteurs et des Visitatrices, et avec le thème : « AMM : Une nouvelle image pour un nouveau millénaire », se sont réunis à Rome 72 participants (Lazaristes, Filles de la charité et laïques) appartenant aux Associations. Son objectif : « Réfléchir ensemble sur les messages des apparitions de la rue du Bac et sur la manière d'organiser la formation, l'apostolat, la diffusion et les ressources économiques de l'Association ». Comme fruit de la rencontre les participants élaborent un Document Final qui indique les directives à suivre pour le renforcement et la diffusion de l'AMM dans les différents pays. Cette rencontre, dans son Document Final, a demandé la création d'un Conseil de Coordination Internationale de l'AMM. Quelques mois après, le Supérieur Général l'a constitué.

2002 - Mois vincentien à Paris pour les conseillers de la Famille Vincentienne. Au mois de juillet, à la Maison Mère des Filles de la Charité, se sont rencontrés 110 missionnaires vincentiens et Filles de la Charité venus de 28 pays pour une rencontre de formation permanente de trois semaines et qui avait pour objectif d'offrir un meilleur service d'accompagnement aux groupes laïques de la Famille Vincentienne. La revue *Vincentiana* a repris dans un numéro spécial toute la richesse de ce qui a été exposé. Ce fut la première expérience de ce type au niveau international. Expérience qui est appelée à se renouveler et à se multiplier.

2003 - Rencontre internationale des Missionnaires Laïques Vincentiens (MISEVI). Pendant le mois d'août à Mexico, se sont rencontrés 78 participants membres de la Famille Vincentienne. Ce sont en majorité des laïcs qui s'intéressent à l'Association MISEVI. Ils viennent de 26 pays en vue de : chercher des moyens, des chemins à prendre pour encourager l'établissement de MISEVI dans leur pays. Cette rencontre a laissé comme fruit un matériel important pour l'information et la formation. Ce matériel vient d'être publié en espagnol par les Éditions « La Milagrosa » avec un Document Final qui indique des engagements pour cette Association dans les années à venir.

3.2. Dix rencontres des responsables de la Famille Vincentienne internationale

La famille vincentienne à travers ses responsables internationaux, a parcouru un chemin de rencontres qui ont été des moments clés pour partager une visée commune et pour organiser des projets

communs. Ce fut à Paris, le 2 juin 1995 que, pour la première fois, se sont rencontrées 4 des principales branches : AIC, C.M., FdIC, SSVP. Au début de chaque année et pendant trois jours de telles rencontres ont été régulièrement organisées. À partir de ces rencontres la connaissance mutuelle s'est intensifiée et, la JMV, MISEVI, RSVP se sont incorporés. Au cours de cette rencontre annuelle on a vécu des moments de prière, de réflexion, et d'études du problème de la pauvreté dans le monde. À partir de ces rencontres on a assumé aussi des engagements communs et on a organisé des actions en faveur de la Famille Vincentienne et des pauvres. Voici quelques actions concrètes :

- Préparation d'un bulletin avec la présentation des branches de la Famille Vincentienne, publié dans *Vincentiana* à la rubrique Dossier ;
- Élaboration d'un manifeste : au nom des pauvres, à travers lequel la Famille Vincentienne a fait entendre sa voix dans le cadre du Jubilé de l'année 2000 ;
- Décision d'un jour de prière en commun de la Famille Vincentienne ;
- Mois vincentien pour les Conseillers et Conseillères de la Famille Vincentienne ;
- Appui mutuel pour des situations d'urgences et de catastrophe ;
- Appui pour des projets en collaboration de la part de différentes branches de la Famille Vincentienne ;
- Rédaction d'une prière commune de la Famille Vincentienne ;
- Projet « Mondialisation de la Charité : Lutte contre la faim » ;
- Campagne d'action politique contre la malaria ;

3.3. Sur la formation des membres des Associations

Les laïcs vincentiens demandent que nous leur offrions une formation. C'est leur demande la plus claire et la plus urgente. Des avancées nombreuses et très positives ont été faites :

- organisations de séminaires de formation vincentienne dont les thèmes spécifiques sont centrés sur la spiritualité et l'action vincentiennes ;
- établissement d'écoles de formation vincentienne et réalisation de séminaires sur la Doctrine Sociale de l'Église et sur d'autres thèmes ;

- lancement d'initiatives conjointes de formation vinctienne, rencontres de formation au niveau national ou régional, formation spéciale pour les Responsables laïcs ;
- augmentation de matériaux de formation et d'information propres à chaque Association qui sont aussi partagés avec d'autres branches ;
- la page WEB de la Famille Vincentienne est devenue un instrument de formation et d'information pour les confrères et aussi un espace de rencontre dans la formation des membres de la Famille Vincentienne. Aujourd'hui beaucoup de branches ont élaboré leur propre site Internet ;
- élaboration de plusieurs matériaux pour les diverses branches : document pour les accompagnateurs d'AIC, rôle et responsabilités des Conseillers des JMV, etc.

On a écrit beaucoup de documents, de livres, de feuilles, de revues et d'articles pour favoriser la formation des membres des différentes Associations de la Famille vinctienne. Aujourd'hui nous pouvons dire que chaque Association possède des matériaux propres et utiles au moment de s'établir dans les différents lieux, qu'ils sont valables pour offrir une formation spirituelle vinctienne et qui les forment suffisamment pour un apostolat parmi les pauvres.

3.4. Que s'est-il fait sur le plan de la collaboration ?

La collaboration entre les diverses branches de la Famille Vincentienne est aujourd'hui une réalité. La connaissance mutuelle et la formation en commun ont favorisé amplement la réalisation de projets communs d'évangélisation et de services des pauvres. Je cite seulement, comme exemple, les données suivantes :

- on a créé de nombreux espaces de réflexion et d'étude, en lien avec différentes pauvretés des pays, dans le but de chercher des solutions communes qui soient pratiques et effectives ;
- dans de nombreux pays on a établi la Coordination nationale de la Famille Vincentienne ;
- plus de 160 projets concrets sont arrivés au bureau de la Famille Vincentienne comme réponses à la campagne : « Mondialisation de la Charité : lutte contre la faim ». Parmi ces projets, plus de 100 ont été réalisés grâce à une collaboration entre les différentes branches de la Famille Vincentienne ;
- on avance lentement en ce qui concerne le projet d'action politique contre la malaria.

3.5. Le charisme vincentien et la jeunesse

Si nous prêtons attention au chemin de la Famille Vincentienne durant les dernières années, nous pourrions constater que le charisme a été promu chez les jeunes.

Dans son allocution finale aux membres de l'Assemblée en 1998, le P. Général les a encouragés à travailler avec les jeunes. Il s'exprimait dans ces termes : *Les futurs serviteurs des pauvres ce sont les jeunes. Ils sont les évangélistes du troisième millénaire. Ce sont eux qui visiteront les pauvres dans leurs maisons, qui réaliseront des projets pratiques et concrets de promotion humaine intégrale pour les démunis. Ce sont eux qui enseigneront à lire et à écrire. Ce sont eux qui combattront les causes de la pauvreté*³.

Dans la Famille Vincentienne, il existe une conviction très claire, celle d'être appelés à partager le charisme vincentien, spécialement parmi les jeunes générations. Pour cela, dans la dernière réunion internationale des responsables, on a décidé de déclarer l'année 2004-2005, l'année de la jeunesse vincentienne. La jeunesse est un secteur qui demande spécialement notre attention en tant que Famille Vincentienne et, pourquoi pas, un engagement explicite en tant que Congrégation.

4. Le chemin qui reste à parcourir : Que pouvons-nous faire encore ?

En essayant d'envisager le futur, on pourrait dire que nous sommes au début d'un chemin. Si vous me permettez de penser à voix haute, je vous partage quelques avancées que nous pourrions réaliser pour consolider dans la Famille Vincentienne un laïcat adulte et mûr, en chemin vers la sainteté, à partir du service des pauvres.

4.1. Sur la formation

Il me semble fondamental d'intensifier la formation. Elle est la base de tout, c'est elle qui nous forme pour donner une réponse efficace au besoin des pauvres. La formation conduit les laïcs à consolider leur propre identité. Le laïc vincentien a une identité définie, un charisme propre qui plonge ses racines dans les fondateurs et qui se manifeste dans le *ici et maintenant* de notre histoire. Il est d'une importance vitale de redécouvrir et d'approfondir cette identité pour savoir trouver notre propre place dans le monde, dans l'Église, et à l'intérieur même de la Famille Vincentienne. Notre travail de missionnaire qui chemine avec les laïcs de la Famille Vincentienne me

³ Dans *Vincentiana* 42 (1998) 401.

paraît être celui de favoriser dans le laïcat la découverte et l'exercice de cette identité vincentienne et le sens de l'appartenance à ce charisme à partir d'une association concrète. Le laïcat vincentien ainsi que la C.M. a besoin d'assumer une identité et de s'engager dans une mission.

4.2. Sur la spiritualité vincentienne des laïcs

Notre laïcat vincentien a grandi, en grande partie, à l'ombre de la spiritualité vincentienne développée par les personnes consacrées qui vivent le charisme. Je crois fermement qu'il faut favoriser l'étude et la réflexion sur la spiritualité vincentienne des laïcs, faite par les laïcs eux-mêmes. Un rêve serait de voir beaucoup plus de publications, concernant l'esprit vincentien, élaborées par les laïcs et pour les laïcs eux-mêmes. Des publications qui manifestent ce que signifie vivre le charisme vincentien dans le monde d'aujourd'hui. Notre laïcat vincentien se compose de personnes très courageuses, capables d'entreprendre ces tâches. Il nous revient de les encourager à entreprendre le chemin.

4.3. Sur la collaboration

Il nous faut apprendre à travailler de façon plus organisée, en collaboration et avec des projets concrets et effectifs. L'engagement d'aujourd'hui pour la justice et la charité de la part du chrétien et, bien sûr, de la Famille Vincentienne devient urgent ! Mais ce travail, il faut l'organiser et l'effectuer ensemble. Les participants de la dernière Assemblée Générale disaient que : *Comme membres de la Congrégation de la Mission, nous reconnaissons la nécessité d'un changement de cœur, dans le but de collaborer généreusement avec les autres membres de la Famille Vincentienne et nous reconnaissons la capacité et les dons des autres pour travailler à l'extension du Royaume de Dieu*⁴. Aujourd'hui, cette affirmation est toujours valable et nous avons toujours besoin d'un changement de mentalité pour être des collaborateurs et des frères et non pas « des chefs » ou des « maîtres ».

4.4. Sur l'accompagnement

Il faut prêter une plus grande attention à l'accompagnement des laïcs, leur offrir un accompagnement de qualité. Cela demande dans chaque Province du personnel qui soit suffisamment engagé pour cela. Aujourd'hui, les laïcs nous demandent un style nouveau d'accompagnement : qu'il soit fondé sur l'ecclésiologie de Vatican II, c'est

⁴ XXXIX Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission, Document final III, 1 : dans *Vincentiana* 42 (1998) 392.

à dire un accompagnement de communion et de participation. Nous sommes appelés à promouvoir la responsabilité et le rôle premier des laïcs de façon à ce qu'ils soient ferments du Royaume dans l'église et dans le monde. Il est nécessaire aussi d'incorporer ces mêmes laïcs dans le ministère d'accompagnement. Aujourd'hui, les associations peuvent s'appuyer sur des membres bien préparés et donc capables d'accompagner au niveau spirituel et au niveau de la formation d'autres groupes de laïcs vincentiens. L'accompagnement des groupes n'est pas un ministère exclusif de la hiérarchie.

4.5. Sur l'animation

Il est nécessaire de continuer les efforts pour la création de la commission coordinatrice nationale ou régionale de la Famille Vincentienne. L'expérience de ces dernières années nous prouve que c'est dans les Provinces, dans les pays, dans les régions ou diocèses où se trouve une coordination des différentes branches de la Famille Vincentienne que les projets de formation vincentienne et de service des pauvres marchent le mieux. Serait-il possible que cette coordination existe dans tous les pays où nous sommes présents ? Actuellement, elle existe dans 38 pays, et je suis convaincu que nous pouvons faire plus pour organiser cette commission.

4.6. Sur la jeunesse

Il faudrait que le charisme vincentien soit partagé toujours plus avec les jeunes. Le charisme vincentien est urgent dans le monde d'aujourd'hui. Il nous revient de le vivre radicalement et c'est notre travail de le partager avec d'autres. Le travail avec les laïcs de la Famille Vincentienne continue à être une priorité de nos ministères. Partager notre charisme, spécialement avec les jeunes, est aujourd'hui une urgence pour nos Provinces. Les responsables internationaux de la Famille Vincentienne nous ont dit cette année : *nous pressons tous les membres de nos différentes branches de sortir à la rencontre des jeunes et de partager avec eux, simplement et ouvertement le charisme de Saint Vincent. Ce charisme est très attrayant, valable, concret et effectif.*

* * *

Je conclus ces réflexions en vous disant que c'est à nous, les vincentiens du XXI^{ème} siècle que Jésus-Christ fait la même invitation qu'au Samaritain : *Va et fais de même*⁵. Va, et fais ton expérience de

⁵ Lc 10,39. Lettre du 25.05.04 de la Famille Vincentienne pour la préparation du « Jour de prière en commun », en la fête de Saint Vincent 2004, dans *Vincentiana* 48 (2004) 129-139.

Dieu à partir du service des pauvres. Va et fais que d'autres dans le monde et dans l'Église fasse de leur vie une constante rencontre de Jésus-Christ dans le service des pauvres. Va et partage avec les laïcs le trésor du charisme que le Seigneur t'a offert. Va et apprends des laïcs à être un évangéliste des pauvres authentique.